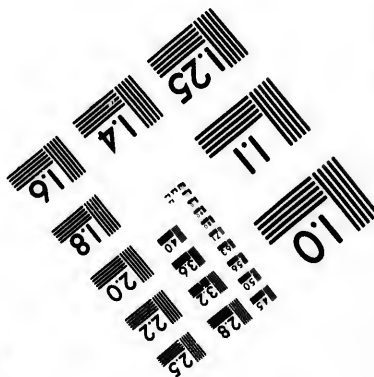
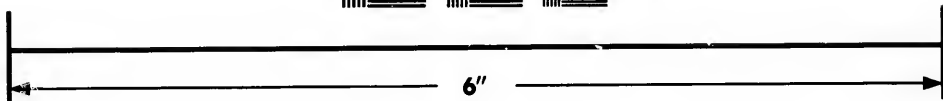
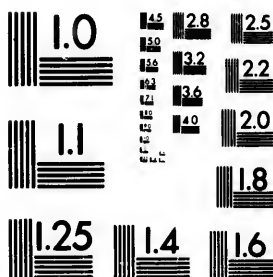


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

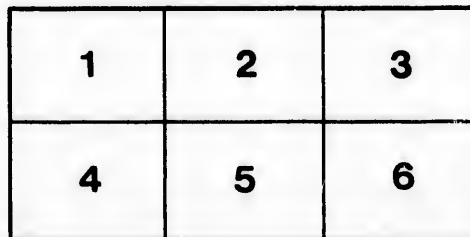
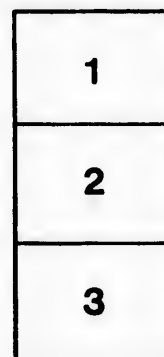
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

e  
étails  
s du  
modifier  
r une  
image

errata  
to

pelure,  
n à

32X



404

**D**

P

39

P2

18

**L'IN**

# DISCOURS

PQ

3919

P228d

1850

PRONONCÉS PAR

**M. E. PARENT**

DEVANT

L'INSTITUT CANADIEN DE MONTREAL.



**MONTREAL:**

DE L'IMPRIMERIE DE LOVELL ET GIBSON, RUE ST. NICOLAS.

1850.



9421

# DISCOURS

PRONONCÉS PAR

**M. E. PARENT**

DEVANT

L'INSTITUT CANADIEN DE MONTREAL.

---

L'INDUSTRIE CONSIDÉRÉE COMME MOYEN DE  
CONSERVER NOTRE NATIONALITÉ.

[PRONONCÉ LE 22 JANVIER 1846.]

MESSIEURS,—Si j'ai bien compris le but de cet Institut il est tout national. Il a été formé pour offrir, au sein de la nouvelle capitale, aux hommes actifs et intelligents de notre origine, un point de réunion, un foyer de lumières, un centre d'action, au profit de ce que, faute d'un autre mot, nous sommes convenus d'appeler notre nationalité, la nationalité canadienne-française.

Ce devra donc être un sujet intéressant pour vous, et partant propre à mériter votre indulgence sur la manière dont il sera traité, que de vous entretenir d'un moyen de raffermir et de conserver cette nationalité, qui nous est si chère et à juste titre, non seulement sous le rapport du sentiment et de l'honneur, mais encore sous celui de l'intérêt de notre race.

Je sais qu'il y a malheureusement des hommes qui, soit par peur de la lutte que nous aurons à soutenir, soit pour n'avoir pas su apprécier les chances de salut qui nous restent encore, soit enfin parce que la marche à suivre répugne à leurs penchants ou préférences politiques,—je sais, dis-je dans toute l'amertume de mon cœur, qu'il y en a qui ont perdu la foi dans la conservation de notre nationalité, et qui, comme ces romains d'autrefois, désespérant du salut de la patrie, se sont placés dans leurs chaises curules, et attendent stoïquement, je ne dirai pas avec indifférence, que l'ennemi victorieux vienne fouler aux pieds leurs dieux pénates et renverser les autels de la patrie. Ce n'est pas à eux que je m'adresse aujourd'hui, mais bien aux vrais et fermes croyants, qui, je le crois sincèrement, forment la grande masse de notre origine. Si je n'avais cette croyance, je me tairais, et je me bornerais à pleurer en silence sur la destruction d'une espérance, qui a fait ma joie dans les temps heureux, mon appui dans les temps de malheur, mon guide dans les temps difficiles et orageux. En effet, quels sacrifices, quel dévouement demander à des gens qui ne croient pas ? Et l'on ne s'imagine pas, sans doute, que nous maintiendrons notre nationalité sans quelques efforts, sans quelques sacrifices, sans dévouement, surtout situés comme nous le sommes, environnés, étreints de toutes parts, imbreignés même sur plusieurs points importants du dissolvant d'une nationalité étrangère.

Ici, messieurs, pour prévenir toute fausse interprétation de notre pensée, disons que nous ne nourrissons aucun sentiment de haine ou de jalousie contre cette nationalité étrangère, dans laquelle je ne comprends pas seulement la population anglo-saxonne du Canada, mais aussi celle des pays voisins qui, à mon avis, est encore plus menaçante que l'autre. Par le cours d'événements providentiels, les deux nationalités se sont trouvées jetées dans ce quartier du globe ; et il est pareillement dans l'ordre de la providence, dans la nature des choses humaines, que chacune

fasse tout ce qui sera en elle pour se maintenir et s'étendre. Des deux côtés on aurait tort de s'en vouloir du mal ; car de part et d'autre on est des instruments entre les mains de Dieu. C'est à chacun de faire ce que le devoir, l'honneur et son intérêt légitime lui commandent, toujours en respectant les règles sacrées de la morale publique ; de remplir du mieux qu'il pourra le rôle que le dramaturge suprême lui a donné dans le grand drame du monde, et d'attendre avec confiance, et en toute charité chrétienne envers les autres acteurs, le dénouement qui doit terminer la pièce, et dont la nature est le secret de l'avenir. Et s'il y en avait qui vissent dans l'attachement que nous avons pour notre nationalité de la désaffection pour notre mère-patrie, il nous serait facile de les convaincre par les faits du passé, par les symptômes du présent, comme par les présages de l'avenir, que la meilleure et la plus forte garantie de permanence qu'ait la souveraineté britannique sur cette partie du continent américain, gît dans la conservation de la nationalité canadienne-française. Au reste, notre nationalité c'est notre propriété : en cherchant à la conserver, nous ne faisons qu'user de notre droit, d'un droit que nous tenons de l'auteur même de toutes choses. Ainsi—Dieu et mon droit, e. Nonni soit qui mal y pense.

Maintenant, venons-en plus directement à notre sujet.

Les moyens de maintenir notre nationalité peuvent se diviser en trois classes : moyens religieux, moyens politiques, moyens sociaux. Religieux et politiques, en tant qu'ils sont mis en œuvre par les chefs religieux ou les chefs politiques, et tiennent à l'ordre religieux ou à l'ordre politique proprement dits, et sociaux en tant qu'ils sont l'œuvre des particuliers composant la société civile, et en dehors du mouvement politique ou de l'action religieuse.

Mon intention n'est pas de vous parler des moyens religieux ni des moyens politiques ; ma tâche serait trop longue et peut-être trop délicate. D'ailleurs, notre clergé en général a si bien compris sa position, il s'est montré si dévoué,

si national, il a tant fait déjà pour la cause commune, que l'on peut être assuré qu'il ne reculera pas plus devant les exigences de l'avenir qu'il ne l'a fait devant celles du passé. On peut en dire autant de nos chefs politiques des différentes nuances ; le dévouement, les sacrifices, les efforts ne leur ont point manqué. Si quelques fois il a pu arriver qu'ils eussent pu, selon quelques-uns, faire mieux qu'ils n'ont fait, jamais on n'a pu, je crois, leur supposer avec droit de mauvaises intentions. Ils ont pu se tromper comme les plus grands politiques de tous les pays l'ont fait ; mais leur réputation de bons patriotes ne doit pas en souffrir. Bornons-nous donc à espérer qu'ils continueront, eux et ceux qui leur succéderont, leurs efforts et leur dévouement pour la cause commune. Prions-les surtout de ne pas nous épargner les sacrifices d'amour-propre. Ce sont ceux dont nous avons le plus besoin peut-être de la part de tout le monde, dans notre position actuelle, et ce sont aussi ceux qui se font le plus difficilement. Et la raison en est bien simple : les hommes politiques sont toujours portés, et plus ils sont consciencieux dans leurs convictions, plus ils sont entraînés à s'identifier avec la cause publique, à confondre leur cause avec celle du pays. Il leur est alors très difficile de distinguer les sacrifices personnels, qu'ils feraient très volontiers, des sacrifices de principes politiques, qu'ils savent ne pouvoir point faire. L'histoire de tous les peuples est remplie d'exemples à l'appui de cette observation et des malheurs incalculables qu'ils ont produits.

Eh ! messieurs, ce n'est qu'hier encore que l'on a vu rentrer en France tout ce qui lui reste des trésors et des flots de sang qu'elle versa, pendant vingt, ans sur les pas du plus grand politique comme du plus grand capitaine de notre temps... et c'était un peu de cendres et un cercueil : cendres et cercueil environnés de gloire, si vous voulez. Il en eût été bien autrement si cet homme prodige n'eût pas trop souvent pris les inspirations de sa propre gloire pour celles de la gloire et des intérêts de la France. Ainsi, dans

toutes nos courses périlleuses dans le domaine de la politique, que la pensée de notre nationalité soit toujours présente à notre esprit ; qu'elle soit pour nous un moyen de salut, comme autrefois la vue du serpent d'airain pour les Hébreux ; ayons constamment l'œil fixé sur elle, de peur qu'au retour nous ne trouvions d'elle... pas même une tombe glorieuse à arroser de nos larmes.

Encore une fois, prions nos hommes publics, qu'ils soient au pouvoir ou qu'ils en soient dehors, de se tenir toujours prémunis contre cette illusion ; car si, comme quelqu'un l'a remarqué, il faut que nous ayons deux fois raison pour avoir justice, nous aurons toujours deux fois tort lorsqu'il nous arrivera de nous tromper.

Et voulons-nous ne nous tromper que le moins souvent possible, que l'idée de notre nationalité soit toujours notre phare, notre boussole, notre étoile polaire, au milieu des écueils dont est semée la mer orageuse de la politique. Soyons bien persuadés que ce qu'il y a de plus menacé, de menacé avant tout pour nous, ce n'est pas la liberté politique, qui est pour ainsi dire indigène à ce continent, mais bien notre nationalité. C'est donc de ce côté que doit principalement se tourner notre attention. Lorsque dans un mouvement, dans une démarche quelconque, il y aura clairement à gagner pour notre nationalité, ne nous inquiétons du reste que secondairement. Notre nationalité pour nous, c'est la maison ; tout le reste n'est que l'accessoire, qui devra nécessairement suivre le principal. Soyons nationalement ou socialement forts et puissants, et nous le serons politiquement. Au contraire, si nous négligeons le soin de notre nationalité, les occasions de la raffermir, soyons bien sûrs que personne ne viendra nous tendre la main au moment du besoin ou du danger.

De cette vérité que nous n'avons rien à attendre du dehors, résulte pour nous la nécessité, le devoir d'éviter, autant que possible, l'aigreur et l'animosité dans les discussions, lorsqu'il s'en élève au milieu de nous, je dirai même



entre nous et ceux de l'autre origine, car la passion ne fait jamais de bien à une cause. Toutes nos haines, toutes nos disputes tourneront nécessairement, en nous affaiblissant, au profit de la nationalité rivale. Discutons avec vigueur, avec chaleur même, mais ne trempions jamais notre plume dans le fiel et le poison ; et que, lorsque l'opinion de nos compatriotes se sera prononcée pour un côté ou pour l'autre, le parti vaincu, loyalement vaincu, fasse comme ce citoyen de Sparte qui, en arrivant chez lui d'une élection populaire où il avait succombé, s'écria : Rendons grâces aux Dieux, il s'est trouvé dans Sparte trois cents citoyens valant mieux que moi.

Mais j'ai dit que je ne voulais pas vous entretenir des moyens politiques de conserver notre nationalité. Pardonnez-moi donc ce petit écart ; pardonnez-le à une crainte qui s'est plus d'une fois emparée de mon esprit, au milieu de nos discussions politiques ; c'est que si notre nationalité succombe un jour, la politique avec ses entraînements et ses passions aura sa bonne part dans ce déplorable événement !

Venons-en donc aux moyens que j'appelle sociaux, c'est-à-dire, à ceux que les particuliers, en tant que membres de la société, peuvent employer en dehors de l'action religieuse ou politique.

Si nous voulons conserver notre nationalité, il faudra nous assurer une puissance sociale égale, pour le moins, à celle qui lui sera opposée. En vain nous retrancherions-nous derrière des traités ; en vain nous ferions-nous un rempart de tous les principes de la morale publique, du droit naturel et du droit des gens ; il est un droit qui, dans le monde et surtout entre peuples, l'a presque toujours emporté sur tous les autres droits, et ce droit est celui du plus fort, ou, ce qui presque toujours revient au même, le droit du plus habile. Or, s'il est des moyens d'augmenter ou de maintenir notre puissance ou notre importance sociale, nous nous empresserons, n'est-ce pas, de les employer ; et s'il existe des préjugés qui s'op-

posent à l'emploi de ces moyens, nous nous efforcerons individuellement et collectivement de les détruire. C'est ce que je vais vous demander en vous sollicitant d'ennoblir la carrière de l'industrie, en la couronnant de l'auréole nationale; et cela dans un but tout national: car de là je veux tirer un moyen puissant de conserver et d'étendre notre nationalité. Je viens vous supplier d'honorer l'industrie; de l'honorer non plus de bouche, mais par des actes, mais par une conduite tout opposée à celle que nous avons suivie jusqu'à présent, et qui explique l'état arriéré où notre race se trouve dans son propre pays.

Non, messieurs, l'industrie n'est pas suffisamment honorée parmi nous: elle ne jouit pas de ce degré de considération qu'elle devrait avoir dans l'intérêt de notre nationalité. Oui, nous avons encore des restes de ce préjugé qui régnait autrefois chez la nation dont nous descendons contre le travail des mains, voire même contre toute espèce de travail ou d'industrie, où un noble cachait son écusson, lorsqu'il se trouvait obligé de s'occuper de quelque négoce, où la robe même avait peine à trouver grâce. Maintenant et chez nous, on ne peut plus, Dieu merci, viser à la noblesse; mais l'on veut être homme de profession; c'est encore l'amour des parchemins. Disons-le, on méprise l'industrie. S'il en était autrement, verrions-nous tous les jours nos industriels aisés s'épuiser pour faire de leurs enfants des hommes de profession médiocres, au lieu de les mettre dans leurs ateliers ou dans leurs comptoirs, et d'en faire d'excellents artisans ou industriels? Verrions-nous ceux d'une classe plus élevée préférer voir leurs enfants végéter dans des professions auxquelles leurs talents particuliers ne les appellent pas, ou même pis encore, leur préparer une vie oisive, inutile à eux et à leur pays, au lieu de les mettre dans la voie de quelque honnête et utile industrie? Et qu'arrive-t-il de ce loi engouement pour les professions libérales? C'est que ces professions sont encombrées de sujets, et que la division même de la clientèle fait perdre



aux professions savantes la considération dont elles devraient jouir. Ainsi l'on manque le but qu'on avait en s'y portant en foule. Ce dernier résultat n'est guère à regretter cependant, s'il peut amener le remède au mal dont je me plains. Mais qu'arrive-t-il encore de ce funeste préjugé qui fait qu'on a honte d'une honnête industrie ? Il arrive, messieurs, —et c'est ici que le mal prend les proportions d'un mal national,—il arrive, en général, que les sujets que nous jetons, pour ainsi dire, à l'industrie, cette force des nations modernes, sont toujours, à de rares exceptions près, bien inférieurs à ceux qui sortent du sein de la population nouvelle.

L'on pense bien que je n'entends pas confesser ici l'infériorité de notre race à aucune autre race au monde. Non, certes : loin de là. Sans parler de la vieille France qui marche depuis plusieurs siècles à la tête de la civilisation, qui bat la marche aux idées, qui est la souveraine arbitre du goût par tout le monde civilisé ; en nous bornant à parler de ce scion qu'elle a laissé orphelin dans ce coin reculé du globe, on peut dire avec orgueil qu'un petit peuple qui dans les professions libérales, depuis moins d'un demi-siècle qu'il a pris l'élan, a produit des hommes comme les Papineau, père et fils, les Bedard, père et fils aussi, les Viger, les Rolland, les Vallières, les Moquin, les Plamondon, les Quesnel, les Caron, les Cherrier, les Morin, les Duval, les Girouard, et nombre d'autres hommes distingués que l'on pourrait citer, et d'autres que l'on pourra citer, lorsqu'ils auront eu le temps ou l'occasion de faire leurs preuves, sans excepter ceux qui se sont acquis une juste considération dans d'autres branches,—on peut, dis-je, proclamer tout haut qu'un pareil peuple, avec tous les obstacles qu'il a rencontrés, peut avoir la prétention de ne se croire inférieur à aucun autre sous le rapport de l'intelligence. Si, de fait, il se trouve dans une position inférieure sous le rapport de l'industrie, cela est dû en grande partie à un préjugé que mon objet, ce soir, est d'aider à détruire ; qu'il est de notre

intérêt comme peuple de déraciner d'au milieu de nous : il y va de notre nationalité, messieurs.

Une nationalité, pour se maintenir, doit avoir pour point d'appui des hommes réunis en société, et ces hommes doivent posséder une importance sociale égale, pour le moins, à toute force dénationalisatrice qui agit soit au dedans, soit du dehors. Or, qui fait la puissance sociale surtout en Amérique? Il n'y a pas à s'y méprendre, c'est l'industrie. Il ne pouvait en être autrement dans ce monde que l'on appelle nouveau, où le plus grand obstacle à surmonter pour les européens qui y abordèrent, était une nature vierge et sauvage qu'il s'agissait de réduire en servage. Qu'avions-nous besoin, quel besoin avaient nos pères de ces preux de la féodalité qui autrefois s'asservirent l'Europe? Ce n'était pas des guerriers qu'il leur fallait, mais de paisibles et vigoureux artisans; la hache et non l'épée, voilà l'arme qui a fait la vraie conquête de l'Amérique. C'est donc l'industrie qui est la fondatrice des sociétés civilisées d'Amérique, et si les fondateurs des sociétés européennes furent, et si leurs descendants sont encore les nobles d'Europe, les industriels, les hommes du travail manuel dirigé par l'intelligence, voilà les nobles d'Amérique.

Le préjugé qui ravalait le travail des mains et l'industrie en général, quoique bien absurbe aux yeux de la raison, se conçoit dans les sociétés européennes, où pourtant il s'affaiblit de jour en jour; il se conçoit, dis-je, dans les sociétés fondées dans l'origine sous les auspices ou par l'épée de la féodalité. Mais en Amérique, il est plus qu'absurde, il est contre nature; et dans le Bas-Canada, il est suicide. Il est contre nature, parce qu'il nous fait renier nos pères, qui étaient tous des industriels; il est suicide, parce qu'il tend à nous affaiblir comme peuple, et à préparer notre race à l'asservissement sous une autre race. Arrêtons-nous un peu à cette considération.

L'intelligence est une puissance sans doute; mais elle l'est à la condition de s'appliquer à des choses qui peuvent

donner de la puissance. Or, fussiez-vous le peuple le plus intelligent du monde, si vous n'exercez pas utilement votre intelligence, elle ne vous rapportera rien, pas plus que la flèche que vous lanceriez dans le vide. A quoi vous servira votre intelligence, si vous la laissez oisive, ou si vous vous jetez dans une carrière déjà encombrée, où les chances de succès doivent être nécessairement fort minimes, et où par conséquent l'insuccès et la ruine attendent le plus grand nombre? Mais c'est sous le rapport national que je veux considérer la question. Quelle puissance sociale conserverons-nous, acquerrons-nous, si nous continuons à user notre énergie dans des luttes ingrates, tandis que nous laissons à une autre origine la riche carrière de l'industrie? Nous avons bien nos hommes de peine, nos artisans mercenaires; mais où sont nos chefs d'industrie, nos ateliers, nos fabriques? Avons-nous dans le haut négoce la proportion que nous devrions avoir? et nos grandes exploitations agricoles, où sont-elles? Dans toutes ces branches nous sommes exploités; partout nous laissons passer en d'autres mains les richesses de notre propre pays, et partant le principal élément de puissance sociale. Et la cause de cela, c'est que les hommes que nous mettons en concurrence avec ceux de l'autre origine, leur sont inférieurs et sous le rapport de l'instruction et sous celui des capitaux employés. Et cela, parce que ceux des nôtres qui auraient pu soutenir cette concurrence avec avantage, ont dédaigné de se livrer à telle ou telle industrie, préférant végéter avec un maigre parchemin dans leur poche, ou dissiper dans l'oisiveté un patrimoine qu'ils auraient pu faire fructifier à leur profit et à celui de leur pays.

Qu'on me permette ici de rapporter une anecdote dont les personnages sont encore vivants, et que je pourrais nommer. Un riche industriel de Québec ayant fait faire un cours complet d'études à son fils, lui tint à peu près ce langage, à propos du choix d'un état :—

Eh bien ! mon fils, parmi tous les états, il faut en choisir

un. Ils te sont tous ouverts ; car, grâce à Dieu, ma fortune me permet de te laisser libre, et les dépenses, quelles qu'elles soient, ne me coûteront pas. Mais avant de te décider, jette les yeux sur ce relevé de mes affaires de l'année, et vois quels profits me reviennent. Considère, quelle que soit la profession que tu prennes, si, après bien des années d'études et de travail, tu peux jamais te flatter d'en réaliser seulement la moitié. Considère aussi s'il te sera bien facile d'acquérir la considération dont je puis me flatter de jouir dans la société.

Le fils réfléchit, et prit une résolution que je désirerais bien voir prendre à un grand nombre de mes jeunes compatriotes au sortir du collège ; il ceignit le tablier de son père, et il est aujourd'hui à la tête d'une des premières boutiques de Québec. Ce brave père et ce fils digne de lui appartiennent à l'origine bretonne. Ils ont assuré dans leur famille la continuation d'une source de richesses, et à leur origine une source d'influence sociale. Dites-moi, ces deux hommes n'ont-ils pas bien mérité de leurs compatriotes ?

L'anecdote que je viens de rapporter me mène tout naturellement à vous parler d'une chose qui entre parfaitement dans notre cadre, savoir : le peu de soin que l'on prend généralement parmi nous de perpétuer, de génération en génération, les maisons de commerce et autres, que réussissent quelquefois à établir nos compatriotes actifs et intelligents. Cela contribue plus qu'on ne pense à l'état d'infériorité relative dans lequel nous nous trouvons sous le rapport de l'industrie. Il n'y a que ceux qui ont formé une maison prospère qui peuvent vous dire ce qu'elle a coûté de travail, de soucis, de vigilance et d'économie ; ce qu'elle a exigé d'intelligence, de constance et de régularité. Et cependant, chose inconcevable, l'on voit tous les jours de nos compatriotes qui, sans chagrin, j'allais presque dire sans remords, ferment eux-mêmes ou laissent finir avec eux une maison, qui eût été un instrument de fortune tout monté

pour un autre. Une clientèle nombreuse, des relations, des correspondances sûres sont formées, un crédit considérable est établi, il faudra des années pour créer tout cela, et tout cela on le sacrifie comme si rien n'était. On n'a pas d'enfants, ni de parents ; mais n'a-t-on pas des compatriotes, à qui on puisse épargner des années de labeur et de lutte aux premiers échelons de l'échelle industrielle, pendant lesquelles peut-être des étrangers ayant quelque avantage sur eux—et ils en ont beaucoup sur nous, on le sait par expérience—viendront élever à leur côté une concurrence inégale, désespérante et ruineuse. Oh ! messieurs, que du sein de cet Institut s'élève une voix, et que cette voix soit assez forte pour réveiller l'écho dans toute la chaîne des Laurentides, et que cette voix proclame bon et excellent patriote et méritant la couronne civique, celui d'entre nous qui aura eu le talent de former une bonne maison, et qui, au prix même de quelques sacrifices, aura le patriotisme de la remettre aux mains de quelque canadien industriel. Cela nous aidera à créer avec le temps une industrie canadienne, qui pourra se mesurer en tout et sur tous les points avec l'industrie de l'autre race, et qui nous attirera l'estime et le respect de cette dernière. Alors il y aura entre les deux races une noble émulation, laquelle exploitera avec le plus de succès les immenses ressources de ce vaste et beau pays.

Ces souhaits, messieurs, adressons-les spécialement à la classe des marchands canadiens, qui, soit dit à son honneur, a pris depuis quelque temps un essor tout-à-fait encourageant pour les autres branches d'industrie. Jusqu'à tout récemment, on ne saurait s'empêcher de l'avouer, nos marchands en général n'étaient guère que les agents secondaires des marchands bretons pour l'écoulement de leurs marchandises parmi la masse du peuple. Mais depuis peu, ils semblent vouloir s'émanciper d'une tutelle peu honorable et peu profitable à la fois. Plusieurs d'entre eux se sont mis en rapport direct avec les manufacturiers et les marchands

des Iles Britanniques ; leurs efforts et leurs talents promettent d'être couronnés de succès ; d'heureux symptômes de prospérité se sont déjà manifestés chez plusieurs, et il faut espérer que leur exemple sera contagieux. Mais que ceux qui réussiront se rappellent ce que leur aura coûté l'établissement de leur maison, et qu'avant de se retirer des affaires, ou du moment qu'ils sentiront leur activité s'affaiblir, ils assurent la continuation de leur maison. Ce sera mettre de jeunes compatriotes sur la voie d'une fortune assurée sans qu'il en coûte beaucoup. Ce sera en même temps le moyen d'assurer à notre race la part qui lui appartient dans l'industrie et la richesse du pays, et partant la part d'importance sociale sans laquelle nous espérerions en vain de conserver notre nationalité.

Si je ne craignais d'abuser de votre patience, je pourrais vous présenter une foule d'autres considérations sur plusieurs autres points qui se rattachent étroitement à notre sujet. Par exemple, il y aurait beaucoup à dire sur les moyens à prendre pour imprimer l'élan à l'industrie canadienne dans ses différentes branches, et surtout dans la plus importante de toutes, l'agriculture. Oui, messieurs, l'agriculture qui, dans nos anciens établissements, se traîne ignoblement dans l'ornière d'une routine surannée, et qui, pour cela même et par d'autres causes, ne fait que de lents et timides progrès vers la conquête du sol vierge qui nous environne de toutes parts. Hélas ! je vous le demande, qu'a-t-on fait pour l'avancement de notre agriculture ? On a voté beaucoup d'argent, il est vrai, pour aider les sociétés d'agriculture à donner des prix... Des prix à qui ? A des gens qui ne connaissent que les procédés d'une vieille routine. Autant vaudrait offrir des prix à des écoliers de 36e pour des thèses de philosophie. Faites donc d'abord des agriculteurs, et ensuite vous entretiendrez l'émulation en donnant des prix aux plus méritants.

Qu'a-t-on fait aussi pour étendre à notre avantage le défrichement des terres incultes dont notre pays abonde ?



Où sont nos sociétés pour faciliter l'accès à ces terres à la surabondance de notre population agricole, dans les anciens établissements, et lui fournir les moyens de s'y fixer et de s'y étendre, comme on le fait pour les colons de l'autre origine? On a laissé faire, on a laissé aller les choses à cet égard comme à beaucoup d'autres. Eh! messieurs, sommes-nous bien dans un siècle et dans des circonstances où l'on puisse impunément laisser faire, laisser aller les choses? Nous sommes dans un monde où tout se meut, s'agite, tourbillonne. Nous serons usés, broyés, si nous ne remuons aussi. Il y a une quarantaine d'années, le navigateur de notre beau fleuve St. Laurent s'en rapportait uniquement aux vents et aux courants—il laissait faire. Aujourd'hui que la navigation attache à ses vaisseaux ses centaines de bouillants chevaux de vapeur, elle marche, vole en dépit des vents et des flots, chassant devant elle l'ancien cabotage partout où elle apparaît. Voilà, messieurs, l'image du laisser-aller et du mouvement industriel. Que cette révolution qui s'est opérée de nos jours, sous nos yeux, ne soit pas perdue pour nous, et qu'elle nous apprenne que l'empire du monde moderne a été donné au mouvement, à l'activité, à l'action vive, constante de l'homme sur la matière.

Mais encore une fois, je ne veux pas abuser de votre indulgence, et je dois laisser à votre intelligence le soin de suppléer aux lacunes qui se trouvent dans cette lecture, comme je vous laisse celui de corriger les imperfections qui s'y rencontrent. Avant de finir cependant, je vous prierai de me prêter votre attention quelques moments de plus, pour entendre quelques explications, qui entrent bien dans mon sujet, mais qui auraient interrompu le fil des idées principales, si je les eusse données à l'endroit auquel elles se rapportent.

Lorsque dans le cours de cette lecture, j'ai déploré la manie, le préjugé qui fait que les pères de toutes conditions poussent leurs enfants vers les professions libérales, l'on pourrait penser, de quelques expressions un peu vagues ou

trop générales, que ceux que je destine à l'industrie occupent dans mon esprit, ou doivent occuper dans celui des autres, sous le rapport de l'intelligence, un rang inférieur à ceux que je voudrais seuls voir dans les professions libérales,— ce qui serait prononcer contre les classes industrielles un jugement d'infériorité intellectuelle. Rien n'est plus loin de ma pensée, et rien, à mon sens, ne serait plus loin de la vérité. En fait d'intelligence, il en faut très souvent, pour atteindre à l'éminence dans la carrière de l'industrie, plus que pour exercer avec succès une profession libérale. Ce seront, si vous voulez, des facultés intellectuelles différentes appelées en exercice dans l'un et l'autre cas, mais la somme d'intelligence requise pourra être aussi forte dans un cas que dans l'autre. Et qui a jamais été chargé de régler les titres de noblesse et de préséance entre les différentes facultés intellectuelles de l'homme? L'homme donc qui s'élève par l'industrie doit avoir autant de droit à notre considération que celui qui brille dans une profession quelconque. Que l'industriel connaisse bien son droit à cet égard, et qu'il sache le faire respecter dans l'occasion. Qu'il ne craigne pas de lever la tête, il est le père de l'Amérique civilisée; sans lui nous ne serions pas. C'est à toi surtout, homme des champs, à te redresser devant tous les autres, toi le nourricier de l'état! Le plus grand poète de Rome a chanté tes travaux; le plus grand monarque du monde en donne le signal chaque année et s'y associe, proclamant ainsi à trois cent millions d'hommes que ton état est le premier entre tous. Il y a plus, l'Égypte nous confond par les prodiges éternels de sa mécanique; la Grèce et Rome ont poussé les beaux arts à un point qui fait le désespoir des modernes; elles ont eu dans tous les genres des hommes que nous sommes forcés d'appeler encore grands auprès de nos grands; mais le grand agriculteur elles n'ont pu le produire. Ce n'est que la science moderne qui nous a appris que l'agriculture était la première des sciences, comme sous le rapport industriel elle était reconnue depuis longtemps

comme la première des industries. Il a donc fallu à l'intelligence humaine travailler pendant quatre mille ans pour former le grand agriculteur. Voilà, messieurs, ce me semble, pour l'agriculture un titre de noblesse passablement respectable, et qui vaut bien les parchemins et les diplômes dont s'enorgueillissait certaine classe de la société.

Voulez-vous que je vous donne un petit aperçu historique de la science agronomique chez les anciens ? je vous dirai que le premier agronome que cite l'histoire, est Caton l'ancien, qui vécut dans le 3e siècle avant Jésus-Christ, et qui a laissé un tout petit traité d'agriculture. Dans le siècle suivant, Magon, carthaginois de naissance, qui écrivit vingt-huit livres sur l'agriculture, et Varron, dans le premier siècle avant Jésus-Christ, qui laissa un écrit sur le même sujet, sont les seuls noms de l'ère ancienne qui se trouvent associés aux études agronomiques. Dans le premier siècle de notre ère, on rencontre Columelle, qui fut le plus grand agronome de l'antiquité, et de là il faut sauter jusqu'au cinquième siècle pour trouver un agronome, Palladius. Puis, il paraît que la science agronomique resta endormie dans toute l'Europe jusqu'au treizième siècle, pendant lequel Crescenzi, natif de Bologne, mérita par ses études le titre de restaurateur de l'agriculture. Mais ceux qui ont pu apprécier l'importance, pour l'agriculture, des progrès de la chimie, qui est une science toute moderne, savent combien loin derrière eux les agronomes modernes ont laissé les anciens, sous une infinité de rapports. Le nombre seul des agronomes notables depuis le commencement du dernier siècle—lequel dépasse le nombre de ~~cent~~—suffit pour démontrer combien il restait à ajouter aux travaux des anciens. Remarquons en passant que Chaptal en France, et sir Humphrey Davy en Angleterre—le premier mort en 1832, l'autre en 1839—deux des plus célèbres chimistes du siècle, ont laissé chacun dans sa langue un excellent ouvrage sur les applications de la chimie à l'agriculture. Ce sont, que je sache, les deux premiers ouvrages de ce genre qui aient jamais été publiés.

Enfin, messieurs, résumons. J'ai dit plus haut—et je l'ai démontré, il me semble—que l'industriel est le noble de l'Amérique; et ses titres valent mieux et dureront plus longtemps que ceux des nobles du vieux monde. Les revers ni les révolutions ne les détruiront.

Ce sont des cités sans nombre et des empires que l'industriel a conquis sur la nature sauvage, non plus avec l'épée et le sang d'autres hommes, mais bien avec la hache et les sueurs de son propre front. Honorons donc l'industrie, messieurs, non pas seulement de gestes et de paroles, mais par nos actes. Si nous avons des enfants qui montrent du talent pour quelque genre d'industrie, encourageons-les à s'y livrer. Le plus souvent nous consulterons leur intérêt, et nous mettrons l'industrie en honneur parmi nous, et nous assurerons à notre nationalité la garantie de permanence la plus forte que nous puissions lui procurer. Les moyens d'instruction ont été rares parmi nous jusqu'à présent, et si ceux qui ont assez de fortune pour faire donner une bonne éducation à leurs enfants, méprisent l'industrie, elle nous échappera pour passer irrévocablement en d'autres mains, et la masse de notre population passera corps et âme sous la domination et l'exploitation d'une autre race. Et ce n'est pas de moi que vient cette idée; elle vient de cette race-là même. C'est ce qu'elle a voulu dire, lorsque, voyant notre répugnance pour la carrière industrielle, elle nous a jeté cette prédiction sarcastique: que nous étions destinés à lui servir de charriens d'eau et de scieurs de bois.—C'est aussi ce que voulait dire un écrivain américain, en nous donnant l'avis charitable, qu'ils nous balayeraient de la surface du globe:—*We will reform them out of the face of the earth.*— Telles étaient ses expressions mêmes, si je me le rappelle bien.

Oh! messieurs, nous les ferons mentir, n'est-ce pas, ces prophètes de malheur; nous ne permettrons pas que les descendants des héroïques pionniers de la vallée du Saint-Laurent en deviennent les parias. Vous empêcherez l'his-

toire d'avoir un jour à parler ainsi :—“ La partie inférieure du Canada, faisant partie de ce qu'on appela dans l'origine la Nouvelle-France, fut d'abord colonisée par des colons venus de France. Cette population sut se maintenir quelque temps par sa masse après la cession du pays à l'Angleterre. Les moyens d'instruire le peuple, soit par calcul ou autrement, furent longtemps négligés à la suite de cet événement, et il en résulta que les émigrés de la nouvelle métropole, ayant l'avantage d'une instruction industrielle supérieure, mus d'ailleurs par l'esprit d'industrie qui caractérise leur race, réussirent avec le temps à s'emparer de toutes les ressources du pays. Bientôt la nouvelle race obtint un ascendant marqué sur la société, et finit par lui imprimer son cachet particulier ; de sorte qu'aujourd'hui l'élément français de la société canadienne a été ou absorbé ou étouffé. C'est à peine si dans quelques coins reculés du pays se trouvent encore, sans mélange, quelques restes d'un peuple qui fut renommé par sa bravoure dans les combats, par son activité dans les courses aventureuses du nord-ouest, autant que par ses qualités aimables dans la société, à tel point qu'il fut nommé le peuple gentilhomme. Si l'on en croit les mémoires du temps, la principale cause de la décadence d'un peuple aussi intéressant fut l'éloignement des classes aisées, les seules qui pussent se procurer de l'éducation alors, pour toute espèce d'industrie. Cela se conçoit en effet dans un pays où l'industrie était la seule source de richesse, et où la richesse était le plus grand sinon le seul moyen d'acquérir de l'importance sociale. La masse du peuple dut être livrée à l'influence et à l'action dénationalisatrice des chefs d'industrie de la race rivale, et perdre ainsi avec le temps son caractère national.”

Voilà, messieurs, ce que dira l'histoire, bien mieux assurément, mais enfin, voilà ce qu'elle dira si les classes aisées parmi nous ne sentent bientôt l'importance de leur mission, et ne se mettent à la hauteur des exigences de notre position sociale. Mais chacun fera ce que la patrie, ce que

notre postérité attendent de lui. Et aujourd'hui peut-être suis-je moins le provocateur que l'interprète d'un sentiment qui fermente et germe déjà au cœur de notre population, et qui bientôt produira des fruits abondants—manne fortifiante dont notre nationalité s'alimentera, et qui nous mettra en état de transmettre intact à nos enfants l'héritage le plus précieux que nous ayons reçu de nos pères.

---

### IMPORTANCE DE L'ÉTUDE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

[PRONONCÉ LE 19 NOVEMBRE 1846.]

MESSIEURS,—Au commencement de cette année, j'eus l'honneur de vous entretenir d'un sujet important sous le double rapport de l'intérêt particulier et de notre intérêt national. De plus en plus persuadé que, de tous les objets de notre affection, ce qu'il y a de plus menacé, comme ce qu'il est le plus de notre honneur de maintenir, c'est notre nationalité, je vais, si vous le voulez bien—et en cela je crois que je ne saurais mieux répondre à l'invitation que vous m'avez faite de vous adresser une seconde fois la parole—je vais, dis-je, obéir à la même inspiration, et traiter un sujet qui intéresse à un haut degré cette nationalité qui nous est si chère, tout en ne perdant pas de vue l'intérêt matériel de notre origine, lequel est du reste si intimement lié à la première qu'il ne fait avec elle qu'une seule existence, dont il est le corps et dont elle est l'âme. Le sujet dont je vais vous entretenir n'est guère que la continuation, le complément de celui que je traitai la dernière fois, alors que j'essayai de vous démontrer que la malheureuse manie qui, parmi nous, pousse la jeunesse instruite presque en masse vers les professions dites libérales, était une cause d'affaiblissement pour nous, et un juste sujet d'alarme pour notre existence politique et nationale, en ce que toute l'énergie intellectuelle de notre race allait s'épuisant de génération

en génération dans les luttes ingrates d'une carrière encombrée.

Cette idée, grâce à votre bienveillant passeport, eût-elle produit quelque impression, dût-elle induire une partie de notre jeunesse instruite à se jeter dans la voie large et féconde de l'industrie, nous n'aurions fait que poser les fondements de notre œuvre ; il resterait encore à y ériger, à y consolider l'édifice de notre puissance nationale. En effet, nous aurions bien d'excellents sujets pour l'agriculture, pour le commerce et pour toutes les autres branches de l'industrie, et par-là un moyen d'attirer à nous les richesses, et de les répandre autour de nous ; nous aurions en un mot les éléments de la puissance et de l'influence sociales qui nous appartiennent. Mais ces grands intérêts que nous venons de créer, il faut les conserver, les augmenter ; il faut les tenir au niveau des intérêts rivaux, tant au milieu de nous qu'autour de nous, tant au dedans qu'au dehors. Il y a plus, il faudra les avancer, les protéger contre les préjugés, les préventions, les idées fausses et erronnées qui nous viennent des temps où l'on ignorait les principes de la science qui préside à tous ces grands intérêts sociaux. Or, messieurs, c'est ce que nous ne pouvons faire qu'en autant que nous aurons parmi nous des hommes profondément versés dans l'étude de l'économie politique, et dans l'application éclairée des principes qu'elle enseigne. Et cette science est nouvelle partout, puisqu'elle n'est apparue en corps complet de doctrine pour la première fois, en Angleterre, qu'en 1776, dans l'ouvrage du Dr. Smith, *Wealth of Nations* ; en France, qu'en 1803, dans le *Traité d'Economie Politique* de J. B. Say. En 1758, Quesnay publia bien en France l'ouvrage intitulé : "Tableau économique et maximes générales du gouvernement économique," à l'ombre duquel se forma l'école des économistes ou physiocrates. McCulloch, économiste distingué de nos jours, attribue même à Quesnay le mérite d'avoir été le premier qui ait donné à l'économie politique une forme systématique, et l'ait élevé au rang de science,



et il reconnaît que les travaux des économistes français ont puissamment contribué à accélérer les progrès de la science économique. Mais leur théorie fondée sur cet axiôme, que "la terre est la seule source des richesses," a été rejetée par les économistes plus modernes. De sorte qu'aujourd'hui on ne recherche pas les oracles de la science au-delà de Smith en Angleterre, et de Say en France. Il faut rendre à l'Italie, cependant, la justice de reconnaître qu'elle eut l'initiative en économie politique ; car dès le seizième siècle, Botero s'était occupé de cette science, et il fut suivi dans cette voie par plusieurs autres écrivains italiens.

Il y aurait donc sujet de s'étonner si une science aussi nouvelle et aussi vaste que l'économie politique, et qui, si l'on en juge par les plaintes et les remontrances de ceux qui en ont écrit, ne compte pas encore un très grand nombre d'adeptes en Europe même, le berceau, la dépositaire, la dispensatrice de toutes les sciences, il y aurait lieu de s'étonner, dis-je, si cette science était bien répandue dans un jeune pays comme le nôtre, à qui, pour arriver où il en est, il a fallu passer par tant d'épreuves de tous genres. Aussi faut-il l'avouer, par des causes dont nous aurons occasion de dire un mot dans le cours de cette lecture, les connaissances et l'expérience en fait d'économie politique sont fort bornées parmi nous, surtout quant aux branches les plus importantes de cette science, celles qui traitent des finances, du commerce et des sujets qui s'y rapportent. Et cet aveu, messieurs, nous avons à le faire dans un temps, dans des circonstances où jamais nous n'eûmes un besoin aussi pressant, aussi vital de connaissances profondes dans cette science si peu connue : c'est une réflexion, sans doute, que je ne suis pas le premier à faire, et que beaucoup d'autres ont faite avant moi. Que faut-il donc faire ? se désespérer, laisser à nos voisins le soin de veiller à nos intérêts, de régler et discuter les grandes questions économiques qui vont se présenter en foule à la tribune parlementaire ? Non, certes ! les enfants, les neveux des hommes qui firent toujours marcher le Bas-Canada à la tête des phalanges colo-



niales dans la longue lutte de la liberté politique, sauront maintenir leur race au même rang dans les discussions qui vont s'engager sur le terrain des intérêts matériels. Nous avons su trouver des Burke et des Mirabeau, lorsqu'il nous les fallait, et maintenant qu'il nous faut des Cobden et des Peel, nous saurons les trouver. Nous les trouverons dans cette belle jeunesse, bouillante de patriotisme, avide des connaissances utiles, animée d'une noble émulation. Nous la verrons dédaigner les frivolités, les lectures de pur agrément, celle même d'une utilité moins urgente, pour se livrer entièrement à 'a grande étude du jour, à l'étude que réclame impérieusement non seulement l'intérêt de notre province, mais aussi celui de notre origine et de chacun des individus qui la composent.

C'est avec un plaisir toujours croissant que je vois paraître, dans les colonnes de la *Revue Canadienne*, les articles qui contiennent l'excellent et utile travail qu'a entrepris un de nos compatriotes (1), pour initier les lecteurs canadiens aux secrets, aux vérités de l'économie politique : ce travail devra mériter à son auteur la reconnaissance de ses compatriotes. Je n'ai qu'un regret, c'est que la publication de ce travail ne marche pas avec une rapidité suffisante, égale aux besoins pressants des circonstances. J'ai un autre regret, c'est que nos autres journaux canadiens ne reproduisent pas ces articles, ou ne dévouent pas tous, depuis quelque temps, une partie de leur espace à des analyses ou extraits de bons ouvrages sur l'économie politique. Une pareille matière, à mon humble avis, vaudrait bien les romans et nouvelles, plus ou moins frivoles, qu'ils nous débitent à la brasse dans chacune de leurs feuilles. ✕ Il faut à une population comme la nôtre, située comme la nôtre l'est, des lectures utiles et instructives. Et comme le journal périodique est devenu le livre du peuple, la seule voie à peu près par laquelle il puisse s'éclairer sur ses intérêts matériels, n'est-il pas déplorable de voir nos journaux

(1) M. Amédée Papineau.

se remplir de morceaux de littérature légère, pâture apprêtée pour les esprits oisifs et blasés d'une civilisation rendue à son terme? Quel profit peut retirer des œuvres des feuilletonistes européens une population comme la nôtre, qui a des forêts à défricher, des champs à améliorer, des fabriques de toutes sortes à établir, des améliorations de tous genres à accomplir; une population, en un mot, dont la mission est de faire de sa part d'héritage sur le continent américain ce que les Anglais et les Français, par exemple, ont fait de l'Angleterre et de la France, et ce que nos voisins font si bien sur ce continent d'Amérique? Avouez-le, messieurs les journalistes, ce ne sera pas avec le menu frétin du feuilletonisme européen, que vous nous aiderez à accomplir ce grand œuvre de civilisation. Bien au contraire, ces productions prestigieuses, toutes pétillantes d'esprit, écrites dans un style étudié, ornées de tous les charmes de l'imagination, ne feront que nous enivrer, et nous arrêter sur la route, semblables aux sirènes de la fable dont la voix enchanteresse paralysait le voyageur imprudent qui s'approchait de leur retraite.

En effet, nos journaux en se remplissant des produits de cette littérature éphémère, en inspirent nécessairement le goût: elle fait fureur au salon, et parfois même elle va jusqu'à faire oublier la colonne des mariages. Il en est d'elle comme du reste—*vires acquirit eundo*; l'appétit vient en mangeant. Bientôt le journal ne suffit plus à l'appétit des lecteurs, et pour les satisfaire l'on a recours au libraire. Et tous les loisirs de notre jeunesse, sinon un temps plus précieux, se trouvent employés à des lectures qui entretiennent l'imagination dans l'exaltation, et laissent l'esprit dans le vide et l'inanition. Aussi, quand on ouvre nos journaux pour y chercher quelques produits de littérature indigène, qu'y trouve-t-on le plus souvent, à part des querelles de villages?—des efforts d'imitation vers le feuilletonisme français, de jolis riens quelquefois assez joliment tournés à la française; justement ce qu'il faut pour un

succès de société, mais justement aussi ce qu'il faut pour faire déplorer à l'homme réfléchi, qui sent les besoins de son pays, de sa race, l'abus, la perte de beaux talents et d'un temps précieux, et pour les auteurs et pour les lecteurs.

Oh ! journalistes, réunissez-vous donc pour réparer le mal que vous avez fait. Faites donc comprendre à notre jeunesse instruite, dans son intérêt autant que dans celui du pays, que le temps de la littérature légère n'est pas encore arrivé et n'arrivera de sitôt encore pour le Canada ; et qu'au risque de notre ruine individuelle et nationale, nous devons nous livrer entièrement et uniquement aux études sérieuses, aux lectures instructives, aux exercices graves de l'esprit. Libre aux hommes de la vieille et riche Europe de s'adonner aux travaux de l'imagination ; ils y trouvent la fortune, souvent même une renommée au moins viagère. Puis d'ailleurs, il se rencontre en Europe une telle exubérance d'hommes éclairés dans toutes les sciences qu'il y en a pour tous les besoins de la société ; de sorte qu'en embrassant la carrière de l'imagination, ou seulement en se livrant à la lecture des ouvrages d'imagination, l'euro péen peut se rendre le témoignage qu'il ne laisse aucun intérêt social en souffrance ; au contraire, il est dans l'ordre, lui, car il ne fait que mettre la dernière main, le dernier poli à une civilisation parvenue à son apogée. En est-il de même dans notre pays, où nous en sommes encore aux travaux de fondation ? Ce sont des manœuvres qu'il nous faut ; le temps des peintres et des sculpteurs viendra plus tard. Ainsi quel est le jeune Canadien qui, en prenant pour le lire un des romans du jour, puisse, la main sur la conscience, se dire qu'il ne saurait plus utilement employer son temps et pour lui et pour son pays ? En effet, qu'y apprendra-t-il ? qu'y verra-t-il ? des leçons de morale, en supposant qu'il y en ait ?—Son cathéchisme lui a tout dit là-dessus, et bien mieux que ne sauraient le faire Eugène Sue et Alexandre Dumas. Des peintures de mœurs ? lorsqu'il s'en rencontrera de fidèles, elles se rapporteront à un

état de société si différent du nôtre, qu'elles ne pourront que fausser ses idées dans les applications qu'il voudrait en faire, et ce sera un grand mal. Mais la plupart du temps, il sera transporté dans un monde fantastique, où tout sera exagéré, chargé, caricaturé de telle sorte, que le lecteur européen lui-même ne s'y pourrait reconnaître.

Il n'y a donc rien d'utile à retirer de la lecture des romans et des nouvelles du jour, si ce n'est quelque délassément à des lectures sérieuses et instructives. \* Oui ; mais démentez-moi, si vous l'osez, jeunes liseurs de romans : je vous soutiendrai, moi—et j'appellerai votre conscience en témoignage—que cette lecture est pour vous un travail, un travail même très fatigant, qui vous prend vos jours et vos nuits ; que vous ne déposez le roman dont vous avez commencée la lecture, que lorsque vous en avez vu la fin, ou que le sommeil vous ferme les yeux et vous fait tomber le livre des mains. J'en ai vu qui poursuivaient la lecture commencé jusque pendant les repas. Est-ce là un délassément ? Et dites-moi combien de fois cela vous est arrivé avec votre Domat, votre Delolme, votre J. Bte. Say ? Que dis-je, votre J. Bte. Say ? Voulez-vous que je vous raconte un petit fait tout récent à propos de ce célèbre auteur du meilleur traité d'économie politique qui ait encore paru en français, si ce n'est dans aucune langue ? Le fait est réel, et j'étais présent lorsqu'il est arrivé.

Tout récemment donc, me rencontrant chez un libraire de cette ville, la capitale du Canada, le siège du gouvernement représentatif, quelqu'un demanda le traité de Say à acheter, comme l'un des ouvrages que l'on doit trouver chez tous les libraires, surtout dans un pays qui a un gouvernement représentatif. Le libraire paraît d'abord n'avoir pas bien compris, puis se remettant :—Ah ! dit-il, vous parlez du traité d'économie politique de M. Say ? Nous ne l'avons pas.—Quand donc l'aurez-vous ? répartit l'acheteur. Je suis vraiment fâché d'avoir tant tardé. C'est en effet un ouvrage dont vous devez faire un grand débit, et les exem-

plaires ne doivent pas rester longtemps sur vos tablettes.— Pardonnez, répliqua le libraire ; c'est un ouvrage qui ne se vend pas, et que nous ne faisons venir que sur commande spéciale.

En revanche, on voyait briller sur les tablettes les œuvres des romanciers à la mode. On n'attend pas d'ordre spécial pour ceux-là, ça se vend.

Je ne vous peindrai pas l'étonnement de notre amateur d'économie politique, en apprenant qu'un ouvrage qui devrait être entre les mains de chacun de nos hommes instruits, jeunes et vieux, le *vade-mecum* obligé de quiconque veut se mêler des affaires publiques de son pays, fût un ouvrage qui ne se vend pas.

J'avais bien pensé jusqu'alors, pour des raisons que je rapporterai dans un moment, que l'étude de l'économie politique avait dû être nécessairement fort négligée parmi nous ; mais je suis forcé d'avouer que je ne croyais pas que ce fût au point que me l'a révélé l'anecdote que je viens de vous raconter. Et je vous dirai que, depuis, l'idée m'est venue plus d'une fois de profiter de la première occasion qui se présenterait de secouer, autant qu'il serait en mon faible pouvoir de le faire, l'extrême indifférence que l'on paraît avoir eue parmi nous, jusqu'à présent, pour l'étude de l'économie politique. C'est ce que j'essaie de faire aujourd'hui sous vos auspices, messieurs ; et j'espère que votre patronage et votre sanction assureront à mes paroles une autorité que je ne saurais leur donner moi-même.

Si j'avais un jeune ami studieux, doué des talents convenables, plein d'ardeur et de ces nobles aspirations qui portent aux grandes choses, qui eût la volonté et les moyens de se dévouer au bonheur de ses compatriotes dans la carrière politique, tout en travaillant à sa propre gloire et à son avantage particulier, je crois que, s'il me demandait mon avis sur ce qu'il devrait étudier de préférence et avant tout, je parodierais le mot que l'on met dans la bouche du fameux maréchal de Saxe, en réponse à quel-

qu'un qui lui demandait ce qu'il fallait pour bien faire la guerre, et je dirais à mon jeune ami : étudiez, 1°. l'économie politique; 2°. l'économie politique; 3°. l'économie politique. Le maréchal de Saxe, lui, disait que, pour bien faire la guerre, il fallait 1°. de l'argent; 2°. de l'argent; 3°. de l'argent; voulant dire de la manière la plus expressive qu'à la guerre on pouvait tout faire avec de l'argent, et que sans argent on ne pouvait rien. ✖ De même je pense qu'après avoir bien réfléchi sur la position et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, chacun sera d'avis qu'un homme ou un parti politique peut tout faire en ce pays avec un grand fond de connaissances en économie politique, et que sans cela il ne saurait faire rien qui vaille.

Le temps n'est plus où, pour soutenir la lutte avec honneur ou avantage, il suffisait à nos hommes publics d'avoir du courage, du dévouement, de l'éloquence, et une grande connaissance du droit naturel, politique et constitutionnel. Le temps n'est plus en outre où, par notre masse seule, nous pouvions tenir en échec les éléments sociaux et politiques qui nous étaient opposés, dans une lutte qui avait pour objet les principes mêmes du gouvernement. Notre machine gouvernementale est maintenant régulièrement organisée, c'est-à-dire, que les principes qui doivent en régler le fonctionnement sont arrêtés et reconnus, ce qui ne veut pas dire cependant que tout est pour le mieux dans l'arrangement politique actuel. Mais quant au gouvernement en lui-même, il ne peut plus guère s'élever de questions théoriques, ou touchant son organisation; il doit, avec son organisation actuelle, fonctionner en harmonie avec la volonté populaire, exprimée par la voie des mandataires du peuple. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais la lutte n'est pas finie, et ne finira même jamais sous notre système de gouvernement; elle a seulement changé de terrain. Des hautes théories gouvernementales, elle est descendue aux questions d'intérêt matériel, qui pour la masse des peuples sont souvent d'une importance plus grandes que les premières.

Nous nous sommes battus pendant un demi-siècle sur la forme que devait avoir l'habitation commune ; et maintenant que ce point est réglé, chacun va travailler de son côté à y occuper la meilleure place qu'il pourra. Les mille et un intérêts divers qui remplissent la société vont se mettre à l'œuvre pour rendre chacun sa position de plus en plus meilleure, ou de moins en moins mauvaise. Et dans cette nouvelle lutte, il faudra non moins de talents et de lumières que dans l'autre ; seulement il en faudra d'un ordre un peu différent, sous certains rapports, de ceux que réclamait la lutte qui a précédé, et qu'il faut s'empresser d'acquiescer, car sur la nouvelle arène comme sur l'ancienne, encore plus peut-être, la victoire devra rester aux plus habiles ; encore autant et plus que naguère, il faudra que nous ayons deux fois raison, et que nous soyons deux fois capables de le démontrer. Ainsi l'a voulu la providence, qui nous a jetés dans ce coin du globe, pour y vivre au milieu de populations étrangères, dont nous ne pouvons attendre beaucoup de sympathie. Ne murmurons pas cependant ; car qui peut sonder les secrets de la providence ? qui nous dira qu'elle n'a pas de grands desseins sur nous, et que les épreuves auxquelles elle soumet notre adolescence ne préparent pas notre virilité à quelque glorieuse destinée sur ce continent ? Au reste, quelque soit le sort que nous réserve l'avenir, sachons nous en rendre dignes s'il doit être bon, et s'il doit être mauvais, faisons en sorte de ne pas l'avoir mérité : tel est le devoir de chaque génération, de chaque individu. Et ce devoir, nous le remplirons en entretenant dans nos cœurs le feu sacré d'une noble émulation, qui nous fera nous maintenir en tout et dans tous les temps au niveau des populations qui nous environnent.

Or, ces populations descendent d'une race d'hommes qui semble avoir entrepris la conquête ou la rénovation du monde par l'intérêt matériel. Son Dieu, c'est *Plutus* ; ses enfants ne naissent, ne vivent que pour le gain ; pour eux

il n'y a d'autres rêves que des rêves de fortune, de fortune rapide et colossale ; pour eux point d'*aurea mediocritas*. Et ils mettent au service de cette passion, l'ardeur, l'activité, la constance, l'opiniâtreté, que les hommes vouent ordinairement à la poursuite des objets, des passions les plus vives et les plus insatiables.

Ce n'est pas une satire que je fais ici ; au contraire je ne fais que signaler un fait qui me semble providentiel, et je suis porté à croire que cette avidité d'acquérir chez la race anglo-saxonne, avidité, remarquons-le en passant, qui n'a fait que s'accroître chez la branche américaine de cette race, est destinée à former un chaînon dans l'histoire de l'humanité, un âge d'industrie, d'amélioration matérielle, l'âge du positivisme, l'âge de la glorification du travail. Sans le travail opiniâtre et incessant des nations industrielles, le monde aurait beaucoup moins de jouissances matérielles et intellectuelles qu'il n'en a. Ainsi, loin de leur porter envie, on leur doit de la reconnaissance. Veut-on ne pas se laisser déborder, absorber, écraser par elles, qu'on fasse comme elles ; qu'on travaille avec ardeur, avec intelligence, avec constance comme elles. Les nations lâches et abruties étaient autrefois la proie des nations guerrières ; maintenant les peuples indolents et ignorants seront exploités par les peuples industriels et intelligents. C'est la loi de l'humanité, ou plutôt c'est la loi de la création entière appliquée à l'humanité ; tempérée, si vous voulez, chez celle-ci par la religion, qui sait opposer le précepte sublime de la charité universelle à l'égoïsme des penchants humains, et la considération des biens éternels à l'entraînement des intérêts temporels. ✕

Mais cette avidité d'acquérir, cet excès d'acquisivité, comme diraient les phrénologistes, doit souvent porter à n'être pas trop scrupuleux, ou à s'aveugler sur les moyens à employer pour la satisfaire. Pour cette raison, ceux qui ont à traiter d'intérêts communs avec des gens qui ont ce penchant, doivent être en état de faire valoir les arguments



et les considérations les plus propres à faire impression sur eux, et à commander leur conviction. La plus belle oraison sortit-elle de la bouche d'un Desmothène, d'un Burke, ou d'un Mirabeau, ne serait guère plus pour eux qu'une vaine dépense de rhétorique, si elle ne touche à la fibre des intérêts matériels, et ne s'appuie sur les principes reconnus de la science qui traite spécialement de ces intérêts : il n'y aura d'yeux et d'oreilles que pour eux. Dans le cas même d'une injustice patente, il faudra que vous puissiez démontrer qu'elle préjudicie aux intérêts généraux ; ce qu'heureusement vous pourrez toujours faire à l'aide de l'économie politique, qui vous mettra en état de démontrer que tout le corps social souffre nécessairement des souffrances d'aucun de ses membres. "Car, comme dit Say, chez un peuple où l'on se dépouillerait mutuellement, il ne resterait bientôt " plus personne à dépouiller."

J'ai dit plus haut que l'étude de l'économie politique était devenue pour nous plus indispensable que jamais. En effet, outre la solution des questions de théorie gouvernementale, qui absorbaient ci-devant l'attention de tous les partis en ce pays, et qui réglées vont permettre aux esprits de s'occuper davantage de mesures ou questions d'intérêt matériel, travail auquel il faut nous préparer au risque de perdre toute influence, et partant peut-être tout avantage, dans le règlement de ces mesures ou de ces questions,—outre cette considération-là, nous allons rencontrer sur ce nouveau terrain des adversaires, ou, si vous voulez, des concurrents mieux préparés que nous.

Vous vous rappelez, sans doute, la remarque d'un de nos jeunes représentants, dans la dernière session, à propos du silence que gardaient les anciens sur certaines mesures commerciales et financières de grande importance. Si ce monsieur n'a voulu exprimer qu'un regret, espérons qu'il fera en sorte, lui, comme tous ceux de sa génération, que leurs suivants n'aient pas à l'exprimer à leur égard. Si c'est un reproche qu'il a voulu adresser aux hommes publics qui l'ont précédé, je dois dire que ce reproche est injuste.

En parlant, il y a quelques moments, de la lutte politique vive et constante qui s'est prolongée jusqu'à 1840, et dont sont résultés les arrangements gouvernementaux actuels, je crois en avoir assez dit pour faire sentir qu'il n'était guère possible que nos hommes publics, avant l'époque présente, pussent se livrer à des études longues et suivies sur l'économie politique. Vos devanciers depuis 91, dirais-je à ceux de la nouvelle génération, ont eu à combattre pour la liberté politique, pour les conséquences pratiques du gouvernement représentatif dont, jusqu'à tout récemment, nous n'avions que le nom. Ils ont créé, développé, organisé la puissance populaire, et lui ont acquis le degré d'influence et d'action dont elle jouit aujourd'hui dans le gouvernement : action et influence qui sont telles, comparées à ce qu'elles étaient sous l'ancien ordre de choses, qu'elles constituent une véritable révolution dans notre état politique. Cela, vous le savez, est le fruit de rudes et incessants travaux qui ont dû consumer toutes les forces morales et intellectuelles de vos aînés. Comment alors aurait-on pu se livrer à l'étude d'une science qui demande beaucoup de temps, et encore plus de calme dans l'esprit pour être étudiée à fond ? Et eût-on pu ravi : aux occupations ordinaires de la vie, le temps de l'étudier, on eût manqué de cette tranquillité dans l'état nécessaire à l'application des vérités qu'elle enseigne. D'ailleurs, le champ de l'économiste était beaucoup plus resserré alors que la mère-patrie se réservait le règlement de notre commerce : nouveau motif, nouvelle excuse pour les anciens, de ne s'être pas occupés particulièrement d'études économiques.

Ainsi, messieurs de la jeune génération, point de reproches ; soyez indulgents, soyez justes. Au prix des longs et rudes travaux de vos aînés, vous voilà entrés dans la terre promise ; ils ont fait leur tâche, à vous maintenant de faire la vôtre. Ils ont sacrifié leur temps, leur énergie, leur intelligence à cette grande conquête, à vous maintenant de la faire profiter. Ils ont dû être tribuns, soyez hommes d'état, économistes éclairés. De cette manière, vous vous

présenterez sur l'arène avec l'armure convenable, et vous pourrez y lutter sans désavantage avec des concurrents qui, comme je l'ai remarqué plus haut, sont pour le présent mieux préparés que nous—fait qu'il y aurait une sotte vanité, du danger même à ne pas reconnaître. La première condition, la plus sûre garantie du succès dans toute position où l'on peut se trouver, c'est de bien connaître et apprécier les forces de son adversaire.

La supériorité de vos concurrents en fait d'économie politique peut aisément s'expliquer.—N'appartiennent-ils pas à cette race d'hommes la plus industrielle, la plus commerçante qui soit au monde, ce qui a fait dire à un économiste distingué de nos jours, que "l'Angleterre est le pays natal de l'économie politique?" Marchande et manufacturière, la nation anglaise a dû être portée tout naturellement à étudier et à observer, plus que tout autre, les phénomènes de la formation, de la répartition et de la consommation des richesses, qui sont le sujet de l'économie politique. Sans une forte étude de cette science, tant dans les livres que par l'observation et la réflexion, l'Angleterre ne fût jamais parvenue au degré de richesse et de puissance qu'elle a atteint. Et l'on a une grande preuve de l'existence de connaissances économiques saines et étendues chez la nation anglaise dans le triomphe éclatant que vient de remporter en Angleterre le principe de la liberté du commerce, sur le principe restrictif, prohibitif ou protecteur. Les intérêts opposés à cette mesure étaient si puissants que l'œuvre de sir Robert Peel a étonné le monde, et que ce grand homme, cédant héroïquement à la voix de l'opinion publique autant qu'à une honnête conviction, a dû, nouveau Samson, s'ensevelir, comme chef politique, sous les ruines du monopole écroulé. Mais c'est un bien glorieux linceuil que l'acte des céréales ; et dût sir Robert Peel ne jamais se relever de sa dernière chute, il en a fait assez pour sa renommée en faisant triompher un principe bienfaisant, dont les conséquences sont incalculables pour l'humanité

tout entière. N'est-il pas notoire que le vieux système prohibitif et protecteur a pour effet de rendre tous les peuples ennemis les uns des autres, en les faisant se regarder comme intéressés à la ruine les uns des autres? Le nouveau système, au contraire, aura pour tendance d'intéresser tous les peuples à la prospérité les uns des autres, et fera ainsi disparaître la cause des guerres fréquentes et ruineuses follement entreprises pour de prétendus intérêts commerciaux, qui n'existaient que dans les théories erronées du temps. Certainement, s'il est quelque chose qui doit aider à la réalisation du rêve de paix universelle du bon abbé de St. Pierre, rêve qu'on a appelé le rêve d'un honnête homme, c'est la liberté universelle du commerce, vers laquelle l'acte des céréales de sir Robert Peel est le premier pas, mais un pas décisif, mais un de ces pas, comme ceux du géant Atlas, qui va remuer, entraîner le monde.

Or, messieurs, cette grande révolution commerciale dont le premier tocsin vient de sonner du haut des tours de Westminster Hall, nous allons être des premiers conviés à entrer dans la voie qu'elle ouvre. La mère-patrie, en nous retirant la protection qu'elle accordait à nos produits, va nous donner le droit de retirer, de notre côté, la protection qu'elle assurait à ses propres produits sur notre marché; elle nous ouvre en même temps tous les marchés du monde, et permet au monde entier de venir chez nous. En un mot, nous allons avoir à régler nous-mêmes dans notre intérêt nos rapports commerciaux avec le monde entier, soin que la métropole n'était réservé jusqu'à présent et qu'elle exerçait dans l'intérêt de l'empire. (Je n'ai pas à m'occuper de quelques points de restriction qui paraissent n'être pas encore réglés, et qui sans doute feront le sujet de négociations entre la mère-patrie et la colonie.) C'est là une occupation aussi grave qu'elle est nouvelle pour nos hommes publics, qui va demander de bien grandes connaissances en économie politique pour nous garder des conséquences des faux pas, qui sont d'autant plus à redouter que nos premières

démarches décideront peut-être de l'avenir de notre pays sous plus d'un rapport ; nous allons maintenant inoculer à notre corps social des germes de misère ou de prospérité, de vie ou de mort ; nous allons avoir non seulement à débattre nos intérêts de localité et de classe, mais aussi à régler nos intérêts provinciaux avec les peuples étrangers. Et sûrement que notre race sentira qu'il est de son avantage, autant que de son honneur, d'apporter dans la discussion de ces grands intérêts une part de lumières, de connaissances et d'expérience égale à celle qu'elle a toujours su fournir dans les discussions publiques. Et cela, encore une fois, nous ne pourrions le faire qu'au moyen d'études sérieuses en économie politique. Voulez-vous que je vous cite sur ce point un passage du discours sur l'économie politique du professeur McCulloch ?

“ Ce n'est pas une connaissance superficielle et générale, mais bien une connaissance profonde et intime des justes principes et conséquences de la science économique, qui peut seule rendre l'homme d'état capable d'apprécier la portée et l'effet des différentes institutions et mesures, et conséquemment d'adopter celles qui sont les plus avantageuses à la nation. Tel pourra déclamer avec vigueur et éloquence sur les avantages du commerce libre, comme sur la libre concurrence dans toutes les branches d'industrie, qui cependant ignorera complètement plusieurs principes fondamentaux et des plus importants. C'est une erreur que de supposer que ces principes gisent à la surface ; plusieurs ont échappé à l'observation de Quesnay et de Smith ; et soyons bien certains que pour les comprendre il faut une étude sérieuse et une attention suivie.”

Dans un autre endroit, il expose ainsi le danger de l'ignorance des législateurs en fait d'économie politique : “ En législation financière et commerciale, on ne saurait faire, dit-il, un seul faux pas,—imposer une seule taxe ou restriction injudicieuse, sans affecter sensiblement les intérêts de chaque individu, sans mettre même en danger réel la sub-

sistance d'un nombre de familles. La meilleure intention ne saurait prémunir contre l'erreur. L'ignorance des sciences frustre souvent les meilleures intentions, et fait que des mesures destinées à hâter le progrès des améliorations n'ont produit que des désastres et de la disgrâce."

Maintenant, messieurs, ne penserez-vous pas avec moi que ce n'est qu'en tremblant qu'un législateur doit aborder les questions d'économie politique; et qu'ils assument une immense responsabilité ceux qui, pouvant le faire, négligent les moyens de pouvoir se prononcer avec connaissance de cause? Mais qu'on n'aille pas croire que cette responsabilité pèse seulement sur ceux qui se mêlent directement de législation. L'étude de l'économie politique est nécessaire et partant obligatoire à tout le monde. Sur ce point, écoutons Say, dans son discours préliminaire :

"On a cru longtemps, dit-il, que l'économie politique était à l'usage seulement du petit nombre d'hommes qui règlent les affaires de l'état. Je sais qu'il importe que les hommes élevés au pouvoir soient plus éclairés que les autres; je sais que les fautes des particuliers ne peuvent jamais ruiner qu'un petit nombre de familles, tandis que celles des princes et des ministres répandent la désolation sur tout un pays. Mais les princes et les ministres peuvent-ils être éclairés, lorsque les simples particuliers ne le sont pas?... Dans les pays où l'on a le bonheur d'avoir un gouvernement représentatif, chaque citoyen est bien plus encore dans l'obligation de s'instruire des principes de l'économie politique, puisque là tout homme est appelé à délibérer sur les affaires de l'état. Enfin, c'est toujours Say qui parle, en "supposant que tous ceux qui prennent part au gouvernement, dans tous les grades, pussent être habiles sans que la nation le fût,—ce qui est tout-à-fait improbable,—quelle résistance n'éprouverait pas l'accomplissement de leur meilleurs dessins? Quels obstacles ne rencontreraient-ils pas dans les préjugés de ceux mêmes que favoriseraient le plus leurs opérations. Pour qu'une nation

jouisse d'un bon système économique, il ne suffit pas que les chefs soient capables d'adopter les meilleurs plans, il faut de plus que la nation soit en état de les recevoir."

Il serait possible de multiplier les citations sur ce point, comme il est facile de trouver dans l'histoire des peuples une foule d'exemples à l'appui de ce que nous venons de lire. Je vous en rapporterai un fort remarquable, qui ne laisse rien à désirer. En 1773, sir Robert Walpole proposa un plan financier, ayant pour objet d'introduire le système d'entrepôt, qui devait rendre Londres le plus grand marché du monde, ce qu'il est aujourd'hui enfin. Alors malheureusement, la science économique, en Angleterre comme dans tout le reste de l'Europe, en était encore au berceau ; la nation anglaise n'était pas encore en état de recevoir le plan de son ministre, tout excellent qu'il fût ; la seule proposition qui en fut faite faillit soulever le pays, et ce fut avec les plus vives démonstrations de joie que le peuple accueillit l'abandon de la mesure. Et telle était la force des préjugés que ce ne fut qu'en 1803, trente ans plus tard, que put être adopté sans danger le système d'entrepôt, "la plus grande amélioration, dit Mc.Culloch, qui ait peut-être jamais été faite dans la police financière et commerciale du pays."

L'ignorance, ou les préjugés en fait d'économie politique, ne fait pas seulement rejeter de bonnes mesures législatives, ils en imposent en outre de mauvaises.

Celui qui pour la première fois étudie l'économie politique, est frappé d'étonnement à la vue des erreurs monstrueuses que lui signalent ses auteurs à chaque page chez les nations les plus avancées, comme chez les hommes les plus éclairés. Vous voyez l'Egypte obliger les enfants à exercer le même état que leurs pères, comme si la nature donnait nécessairement aux hommes les aptitudes particulières à l'état où ils naissent ; sans parler du danger d'encombrer certaines industries, et d'en laisser d'autres avec un nombre suffisant de travailleurs, selon les besoins va-



riables de la société. Vous voyez dans certains états de l'ancienne Grèce les travaux industriels absolument interdits aux citoyens, qui étaient à peu près ce que sont les nobles modernes. Cette loi se rencontre à l'état de préjugé à Rome, mais si profondément enraciné que Cicéron, cet esprit si philosophique, n'a pu s'en garder. Le menu négoce est sordide et déshonorant à ses yeux, et toute la grâce qu'il fait au grand, commerce c'est de dire qu'il n'est pas tout-à-fait aussi méprisable—*non admodum vituperanda*. Avec une pareille idée, la Grèce et Rome n'auraient jamais existé sans l'esclavage. Chez les modernes, vous voyez l'Espagne devenir la victime de cette erreur commune naguère que l'or et l'argent étaient la seule source de la richesse, au point que dans presque tous les états de l'Europe on passa des lois pour prohiber l'exportation de ces métaux. C'était raisonner aussi bien que l'avare qui se laisserait mourir de faim sur son trésor. Les opérations de la fameuse compagnie des Indes Orientales en Angleterre furent longtemps gênées par cette cause, et ce ne fut qu'après soixante-et-trois ans de discussion qu'elle obtint pour elle et pour le commerce particulier, liberté pleine et entière sous ce rapport. C'est dire que l'Angleterre repoussa pendant soixante-et-trois ans une mesure qui a contribué autant et plus que quoi que ce soit, à lui donner deux cent millions de sujets en Asie. Enfin, pour citer quelques noms célèbres très modernes, on voit Montesquieu et Voltaire préconiser le luxe comme un bienfait, presque à l'égal d'une vertu. Louis XIV disait qu'un roi faisait l'aumône en dépensant beaucoup; mais quelques soixante ans plus tard le peuple de Paris préludait à une terrible révolution en demandant du pain. Un autre monarque plus rapproché de nous encore que le grand roi, Frédéric II, surnommé aussi le Grand, trouvait que la guerre était un moyen admirable de distribuer également dans ses provinces les subsides que les peuples fournissaient au gouvernement.—Certes, les peuples se fussent beaucoup mieux trouvés qu'on leur eût laissé ces subsides.



Terminons ces quelques exemples d'erreur choisies entre des milliers d'autres, chez les peuples étrangers, par un exemple tout récent, tiré de chez nous. Nous en trouvons un assez remarquable dans ce que nous appelons l'acte pour la protection de l'agriculture, qui n'a nullement protégé l'agriculture ; car si l'on consulte les comptes mis devant le parlement, dans la dernière session, on verra que cet acte a produit, l'année précédente, £1,587 de droits, ce qui réparti sur la masse des producteurs canadiens revint à rien pour chacun. Ainsi nos producteurs n'ont pas eu de protection, et il en a coûté plusieurs £1,500 pour mettre l'acte à exécution. Mais cet acte eût-il eu l'effet de mettre d'abord une somme considérable dans la poche de l'agriculteur, il en fût résulté une hausse proportionnelle dans le prix des subsistances pour toutes les classes non-productrices de produits agricoles, qui, elles, auraient été forcées de faire payer leurs services plus cher à l'agriculteur, qui aurait ainsi donné d'une main ce qu'il aurait reçu de l'autre ; ou bien encore la protection aurait attiré le travail et les capitaux vers l'agriculture, et la concurrence eût bientôt réduit les prix à leur niveau naturel. Mais lorsque ces prix sont au-dessous de ce niveau naturel—alors en vertu de la même loi, le travail et les capitaux se portent ailleurs, et la concurrence diminuant, les prix haussent de toute nécessité. Aussi rien n'est-il mieux établi en économie politique que la protection est un système absurde et désastreux, excepté peut-être dans certains cas tout particuliers, où il serait question de soutenir les premiers pas d'une industrie nouvelle, mais propre au sol, au climat, à la situation d'un pays ; ou pour amortir la chute d'une industrie ancienne qui ne se trouve pas, ou qui a cessé d'être dans ces conditions. Alors c'est une taxe temporaire que la société entière s'impose pour raffermir une industrie naissante, et hâter le moment où elle pourra se soutenir par elle-même. Dans le second cas, de même, la société vient au secours d'industries caduques, non pas pour les faire revivre, mais

pour empêcher la ruine de milliers de familles, et donner aux capitaux et au travail qui y sont engagés, le temps de se tourner, sans secousse, dans des voies plus avantageuses.

Mais je m'arrête, car je sens que je sors de ma thèse. Puis d'ailleurs votre patience doit être à peu près épuisée, si mon sujet ne l'est pas. En effet, parmi mes notes j'en trouve qui se rapportent à deux sujets intimement liés à l'étude de l'économie politique, et dont je ne ferai qu'une simple mention en passant, je veux parler de l'introduction, dans le cours des études collégiales, des éléments de l'économie politique, et de l'établissement de chaires d'économie politique en ce pays, comme il en a été établi dans d'autres pays, qui en avaient moins besoin que nous. Je crois qu'au collège de St. Hyacinthe, cette institution qui, sous ses professeurs actuels, a pris un rang si élevé parmi nos maisons de haute éducation, on a commencé à s'occuper d'économie politique ; dans ce cas, cette institution aurait eu le mérite d'avoir la première su deviner un grand et pressant besoin social. Prions-la de poursuivre cet œuvre utile ; prions nos autres collèges de suivre son exemple. Prions aussi nos législateurs de fournir à notre jeunesse studieuse les moyens de perfectionner l'étude de la science commencée dans nos collèges. Le professorat, on le sait, épargne un travail et un temps considérables à l'étudiant ; il montre du premier coup la route à suivre ; il en désigne les écueils, en applanit les obstacles, en prévient les écarts. Il faut apprendre tant de choses dans un jeune pays comme le nôtre, où la division du travail n'est pas encore rendue où elle en est dans les vieux pays, qu'on ne saurait trop épargner le temps de la jeunesse. Et l'argent qui serait employé à cette fin ne saurait être plus profitablement approprié. Quelques centaines de louis annuellement votées pour des chaires d'économie politique, pendant quelque temps, vaudraient à la province des centaines de milliers de louis, soit en pertes évitées, soit en gains occasionnés par la diffusion de connaissances économiques.

Avant de prendre congé de vous, permettez-moi d'adresser un mot d'encouragement au travail à cette belle jeunesse canadienne, dont je vois l'élite se presser autour de cette tribune. La jeunesse, c'est l'âge des vertus patriotiques fortes et pures. A cet âge, les vues d'intérêt personnel ne viennent pas glacer les élans du cœur, non plus que les mauvaises passions, excitées par des luttes politiques prolongées, ne faussent le jugement ni ne l'obscurcissent. Oh ! qu'elle serait puissante la jeunesse avec sa surabondance de force et de vitalité, si l'expérience n'était le fruit de longues années d'apprentissage. Eh bien ! cette expérience vous pouvez en accélérer prodigieusement l'acquisition par l'étude : les livres, les bons livres sont les dépôts de l'expérience des siècles passés. Vous y trouverez les moyens de devenir en peu de temps les pères de la patrie, les protecteurs de vos frères, les apôtres du progrès. Je vois vos yeux s'animer au mot *patrie*, j'entends battre vos cœurs au mot *frères*, et votre imagination s'échauffe au mot *progrès*. Voulez-vous ne pas rendre vaines et infructueuses vos aspirations de jeunes hommes ? hâtez-vous de vous rendre maîtres de la science qui traite de la richesse des nations. Par là vous donnerez parmi nous une bonne direction au travail, source de toutes richesses, et vous nous assurerez en même temps tout le profit que nous avons droit d'attendre de notre travail. L'homme s'anime, se complait au travail, quand il s'en voit convenablement récompensé. Pour moi, je n'ai jamais compris que Dieu eût imposé le travail à l'homme comme une peine, quoique je croie comprendre que nos sociétés artificielles, plus ou moins entachées de privilèges et de monopoles, aient donné une apparence pénale à un des plus beaux décrets du Tout-Puissant. Eh ! le travail ne rapproche-t-il pas l'homme du Créateur en le rendant créateur lui-même ? Ne voit-on pas Dieu travailler lui-même pendant six jours et se reposer le septième ? Et Dieu en créant la matière, et en laissant à l'homme le soin de donner, de créer de la valeur, de l'utilité à cette matière,

ne semble-t-il pas l'avoir appelé à compléter son œuvre, l'avoir pour ainsi dire associé à son travail des six jours ? Oh ! messieurs, une pareille association vaut bien les titres de noblesse que se transmettent des générations de fainéants ; et le travailleur, l'homme industriel aurait grandement tort d'être humilié de son état : lui seul remplit réellement les vues du Créateur. Tout ce qu'il lui faut, c'est qu'il recueille le fruit de son travail : ce fruit c'est la richesse, le bien-être ; et pour l'homme, le bien-être, c'est le progrès, le perfectionnement.

Ainsi, messieurs, vous voyez que la science de l'économie politique qui préside à la richesse est la science du progrès par excellence. Que les vérités qu'elle enseigne soient bien comprises, bien appliquées, et les tristes moralistes qui pleurent aujourd'hui sur les misères de l'homme, qui paraît bien en effet sous le coup d'une condamnation divine, trouveront peut-être que le créateur a fait, en somme, au roi de la création un sort passablement royal, et qu'au lieu de lamentations sans fin, Dieu a droit à de continuelles actions de grâces de notre part. Pourquoi ferions-nous à Dieu une espèce de reproche des maux qui semblent attachés à l'humanité, lui qui nous a donné tous les moyens d'être heureux ? Il est vrai qu'il nous a créés en même temps libres de bien ou de mal user de ses dons. Mais pouvait-il faire autrement, à moins de nous créer anges ou brutes ? Sachons donc bien user de notre liberté. Travaillons de bon cœur, comme il est de la nature d'être intelligents de le faire ; mais apprenons en même temps à laisser à chacun le fruit de son travail ; car sans cela nous couvririons la terre de misères et de désolation. Vous aurez bien, comme sous la plupart de nos systèmes sociaux actuels, des classes privilégiées qui s'engraissent de la substance des masses exploitées ; mais cette substance mal acquise, soyez-en sûrs, ne sert qu'à entretenir chez les individus un foyer de soucis cuisants, de remords rongeurs peut-être en attendant que la grande justice de Dieu passe sur les générations entières.

C'est ce que l'histoire des temps passés nous enseigne, et l'économie politique, en nous expliquant comment cela arrive, nous apprend à le prévenir. Oui, messieurs, l'économie politique s'élève jusque-là. Ses démonstrations viennent à l'appui des préceptes de la plus saine morale et nous font voir que rendre ou laisser à chacun ce qui lui appartient, est pour les nations le plus sûr moyen d'arriver à la prospérité et au bonheur, comme ce l'est pour les individus d'arriver à un monde meilleur.

---

### DU TRAVAIL CHEZ L'HOMME.

[PRONONCÉ LE 23 SEPTEMBRE 1847.]

MESSIEURS,—Le sujet dont je vais vous entretenir tient, d'une manière étroite, à celui que j'eus l'honneur de traiter devant vous, l'année dernière, et, comme lui, intéresse au plus haut degré la population canadienne en particulier et l'avancement de notre beau pays en général. En effet, à quoi nous servirait de posséder des hommes profondément versés dans toutes les questions de l'économie politique, si toutes les classes du peuple n'étaient animées d'un vif amour du travail ; si elles ne se mettaient par là même en état de tirer parti des savantes théories de l'économiste, comme de la sage législation de nos parlements ? Nous présenterions le spectacle monstrueux d'une belle tête sur un corps privé de bras et de jambes : tronc mutilé capable de penser, mais non d'agir ; informe et inutile création.

Vous sentez déjà, sans doute, messieurs, que je ne viens pas vous parler ici de ce travail instinctif qui consiste, pour l'être organisé, à pourvoir à sa simple subsistance et à la conservation de l'espèce. Le brin d'herbe, l'humble ver-misseau que vous foulez aux pieds, partagent ce travail avec vous. Comme nous, ils y sont portés par une impulsion interne et innée, à laquelle nous obéissons comme eux.

Le travail dont je veux vous parler est ce travail que la brute ignore et ne connaîtra jamais ; le travail qui tire sa source, son mobile et sa raison de cette intelligence qui, dans la nature visible, n'a été donnée qu'à l'homme sur le globe qu'il habite. Je veux parler de ce travail que l'homme s'impose, alors même qu'il a pourvu aux premiers besoins de la nature ; travail que l'homme poursuit autant par inclination, que pour lui-même et pour les siens. Je veux parler de ce travail qui fait la prospérité, la force, la gloire des peuples ; de ce travail qui fit la Grèce et Rome ce qu'elles furent, qui a fait l'Angleterre et la France ce qu'elles sont, et qui fera des Etats-Unis, nos voisins, une puissance dont on ose à peine prévoir la grandeur ; de ce travail enfin, dont l'existence ou l'absence font les peuples rois et les peuples esclaves.

Mais, me dira-t-on, à quel propos venez-vous nous débiter cette thèse sur le travail ? quelle en est l'opportunité, l'actualité pour notre population ? Tout le monde ne travaille-t-il pas chez nous ? Eh ! bien, non, tout le monde ne travaille pas chez nous ; un grand nombre ne travaille pas autant qu'il le faudrait, tandis qu'un plus grand nombre encore ne travaille pas comme il le faudrait. Si tout le monde travaillait, aurions-nous vu, verrions-nous encore disparaître, les unes après les autres, toutes nos anciennes familles, dont plusieurs avaient des noms historiques ? Que sont devenus, que vont devenir les..... mais la liste en serait trop longue et trop triste à entendre.

Lors de la nouvelle place qui s'ouvrit à nous après la cession du pays, le peuple dut naturellement jeter les yeux sur les rejetons de ses anciennes familles pour trouver en eux des chefs, des guides dans la nouvelle voie qui se présentait, voie de progrès social, politique et industriel. Il n'avait plus besoin de capitaines pour courir les aventures : le temps de la gloire militaire était passé ; mais il lui fallait des négociants, des chefs d'industrie, des agronomes, des hommes d'état. Combien ont rempli cette mission nationale ?

Les uns ont fui devant le nouveau drapeau arboré sur nos citadelles ; les autres se sont réfugiés dans l'oisiveté de leurs manoirs seigneuriaux ; d'autres ont courtsisé le nouveau pouvoir, qui les a négligés, et presque tous sont disparus par la même cause, l'oisiveté. Et le peuple, héréditairement habitué à être gouverné, guldé, mené en tout, ils l'ont laissé à lui seul : et s'il n'est pas disparu aussi lui, dès la seconde génération, on doit l'attribuer à une protection toute particulière de la providence, et après elle au dévouement de notre excellent clergé, qui n'a jamais abandonné le peuple, et seul a entretenu au milieu de lui le feu sacré sur l'autel national. Avec le temps et au prix des plus grands efforts, il a su tirer, du sein du peuple même, des hommes capables de conduire ses destinées, mais dont l'œuvre ne fait encore que de commencer. Hélas ! notre peuple ne sait pas encore lire. Heureusement que la génération croissante fait espérer quelque chose de mieux.

J'ai dit qu'un grand nombre d'entre nous ne travaillent pas autant qu'il le faudrait. J'ai peu lu, j'ai encore moins vu ; mais j'en ai lu et vu assez, pour me convaincre que nous travaillons beaucoup moins qu'on le fait ailleurs et autour de nous, dans les pays où l'on vise à un grand avenir, ou bien où l'on veut maintenir un glorieux passé. Ne nous abusons pas sur un point aussi important pour nous, surtout dans la position particulière où nous sommes. Observons seulement ce qui se passe au milieu de nous, et voyons si l'on remarque chez les nôtres en général et au même degré cette activité, cette ardeur du travail qui ne se ralentit jamais, qui s'empare de l'adolescent au sortir de l'école pour ne le laisser qu'à la caducité. Et ce n'est pas toujours le besoin qui anime ainsi au travail. Non, ceux qui s'y livrent pourraient le plus souvent vivre sans travail et dans l'aisance. C'est que l'anglais travaille en artiste, pour l'amour même du travail ; ajoutez, j'y consens, pour l'importance que procure une grande fortune. C'est une belle ambition que celle-là ; elle tourne à l'avantage de la



nation autant qu'à celui de l'individu, et je voudrais que tous mes compatriotes engagés dans les affaires en fussent animés. On ne verrait pas si souvent des maisons canadiennes florissantes languir et se fermer, parce que le maître est las de travailler et veut jouir. On ne verrait pas si souvent nos jeunes canadiens aisés se borner à vivre de leurs revenus, si très souvent ils ne mangent pas le fond, au lieu de s'engager dans de grandes et utiles entreprises, profitables à eux et à leur pays.

Si on travaillait autant qu'on le devrait, on n'aurait pas le regret de voir trop souvent des hommes fort intelligents ne savoir s'élever au-dessus de la sphère routinière d'une profession, et, par un bon emploi de leurs loisirs, agrandir le cercle de leurs connaissances, et par là les moyens de se rendre utiles à leur pays. Vous le dirai-je, j'ai vu des lettres d'hommes de profession assez distingués pulluler de fautes grammaticales des plus grossières. Que penser alors de ces connaissances générales qu'il n'est pas permis à un homme bien élevé d'ignorer ?

J'ai dit aussi qu'il y en avait parmi nous, et c'était le plus grand nombre, qui ne travaillaient pas comme il le fallait, et là je voulais faire allusion à cet esprit stationnaire et routinier qui embarrasse encore la marche de notre industrie, et l'empêche de progresser à l'égal de celle de nos voisins et des nouveaux arrivés au milieu de nous. L'industriel anglo-saxon, qu'il soit artisan ou cultivateur, entend, au moyen de son art ou de son métier, s'avancer, s'élever dans l'échelle sociale, et à cette fin il est sans cesse à la recherche des moyens ou procédés d'abrèger, de perfectionner son travail, et le plus souvent il y réussit. Il sait que tout est perfectible, que tout s'est perfectionné avec le temps; il lit tous les jours dans son journal, que tel et tel qui ne valaient peut-être pas mieux que lui ont introduit tel perfectionnement, fait telle découverte..... pourquoi n'en ferait-il pas autant ? Chez nous, au contraire, nos industriels semblent croire que leurs pères leur ont transmis leur art dans



toute la perfection dont il est susceptible. Ils vous regardent avec surprise, avec pitié même, si vous leur parlez d'amélioration ; et ils croient avoir répondu à tout lorsqu'ils ont dit : nos pères ont bien vécu, faisant de cette manière ; nous vivrons bien comme eux. Eh ! bien, non, vous ne vivrez pas comme vos pères, en faisant comme eux. Vos pères vous ont légué votre art dans l'état où il était en Europe, il y a deux siècles ; mais, pendant que l'art était stationnaire ici, il marchait là-bas. On y a introduit mille perfectionnements que vous ignorez, vous, mais que n'ignorent pas ceux qui sont venus et viennent en foule se fixer parmi vous et autour de vous ; que n'ignorent pas non plus vos voisins que vous rencontrez sur les marchés où se règlent les prix de vos produits. Non, ne vous flattez pas de vivre comme vos pères, lorsqu'ils étaient seuls ici. Hâtez-vous de vous mettre au niveau des nouveaux venus, sinon, attendez-vous à devenir les serviteurs de leurs serviteurs, comme plusieurs d'entre vous l'êtes déjà devenus dans les environs des grandes villes. Hâtez-vous de faire instruire vos enfants, et regardez comme vos plus grands ennemis ceux qui, dans des vues qui ne peuvent être que perverses, si elles ne sont le fruit d'un déplorable aveuglement, flattent de funestes préjugés, soulèvent de folles appréhensions, pour vous détourner de prêter la main à l'œuvre nationale de l'éducation du peuple. Si les lois existantes vous paraissent fautives, tâchez de les faire réformer, mais en attendant exécutez-les de bon cœur. Que les sacrifices ne vous coûtent pas, car vous allez décider, vous, la génération virile, pour vos enfants et votre race, rien moins qu'une question de liberté ou de servitude, de vie ou de mort sociale et politique.

Maintenant que nous avons suffisamment établi, ce me semble, l'opportunité, l'utilité actuelle qu'il y a pour nous de nous occuper un peu de la question du travail, nous allons aborder de plus près notre sujet. Je n'ai pas besoin de vous dire que la question du travail tenant à ce qu'il y a de plus

élevé dans la philosophie, la morale et l'économie politique, je n'ai jamais eu la pensée de traiter régulièrement un sujet qui, pour l'être convenablement, demanderait plus de temps et surtout des talents et des connaissances que je n'ai malheureusement pas. Tout ce que je veux et puis faire, c'est de vous présenter quelques considérations propres à rehausser le travail, à le faire aimer et honorer et à en montrer l'obligation pour tout le monde. Et même dans le cercle modeste que je me trace, ne devez-vous pas vous attendre à un discours académique, conçu d'après les règles de l'oraison. Quand j'aurais eu les loisirs nécessaires pour préparer une composition régulière, je ne sais si j'en aurais eu le courage, tant les exigences et les habitudes de ma vie littéraire ont été opposées à un pareil travail. Ne vous attendez donc, messieurs, qu'à une espèce d'improvisation ; car il y a, comme le savent ceux qui écrivent, une improvisation de la plume aussi bien qu'une improvisation de la parole. Aussi, nous allons entrer dans notre sujet, comme nous le ferions dans une promenade champêtre, marchant au caprice de notre imagination ; courant à chaque objet agréable à mesure qu'il se présentera, qu'il soit en avant, à droite ou à gauche ; revenant même quelquefois sur nos pas pour revoir un objet auquel nous n'aurions donné qu'un coup d'œil en passant. De cette manière, notre course sera moins méthodique, mais peut-être gagnerons-nous en mouvement, en variété, une partie de ce que nous aurions obtenu avec l'ordre et la symétrie. Le seul objet que j'ai en vue et auquel il me soit permis d'aspirer, c'est d'attirer l'attention de la belle jeunesse qui m'écoute sur quelques points saillants du sujet qui nous occupe ; de jeter dans son esprit quelques humbles germes qu'elle saura faire fructifier à son propre avantage, à celui même du genre humain, et à la gloire de Dieu. Si je puis contribuer à raffermir l'idée qu'elle a déjà sans doute, de la haute origine comme de la noble fin du travail, à le lui faire aimer et honorer, et surtout

à lui en inspirer le goût, quelle que soit la route que j'aurai suivie, j'aurai atteint mon but.

Quel est celui d'entre nous, qui n'ait pas rencontré ou connu de ces soi-disant bonnes mères, qui sont presque fières qu'on leur dise qu'elles gâtent leurs enfants, n'ayant jamais pensé, ou voulu croire aux conséquences fatales, qui résultent presque toujours pour ces malheureux enfants, de l'aveugle faiblesse de leurs parents. Passe encore pour les enfants issus de parents peu fortunés; ceux-là on serait bien coupable de ne pas les habituer de bonne heure au travail. Il faudra donc surmonter sa tendresse de mère, et bon gré mal gré tenir le moutard à l'école jusqu'à la quinzaine ou la vingtaine, pour alors entrer dans une étude, un comptoir ou une fabrique. Mais le fils de Mme \*\*\* s'il donc. M. George n'aura jamais besoin de gagner sa vie; elle est toute gagnée. Ne serait-ce pas cruel, vraiment, de soumettre ce pauvre enfant à suer et sécher sur des livres? Non; M. George étudiera, si cela lui plait, ce qui veut dire que M. George n'étudiera pas, et qu'au sortir du collège—s'il a bien voulu y aller—il ne saura rien, n'aura pris aucune habitude de travail, et ne sera bon à rien qu'à dépenser la fortune que lui laisseront ses père et mère. Je suppose, cependant, que M. George est une bonne pâte d'enfant, qui dépensera son argent honnêtement, sans excès, sans débauche d'aucune espèce. Seulement il ne sera bon à rien autre chose. Aussi, comme la bonne maman est heureuse de l'excellente éducation qu'elle a procurée à son fils, qui est si sage, qui se comporte si bien! Quel ne serait pas l'ébahissement de cette mère, à moins qu'elle ne me prit pour un fou, si je lui disais: Madame, votre fils est un homme dégradé, un fort mauvais citoyen, et un ennemi de Dieu.—Mon fils, mon fils!... que lui est-il arrivé, qu'a-t-il fait?—Rien, madame, si ce n'est qu'il ne fait rien.—Mais je ne vous comprends pas.—C'est possible. Alors veuillez m'écouter, et vous comprendrez.

— X C'est une bien étrange aberration de l'esprit humain chez

certains peuples et dans certains siècles, que le travail ait été un objet de mépris, tandis que l'oisiveté était préconisée, honorée ; que l'on ait cherché à échapper à l'un, non pas seulement à cause des fatigues qu'il entraîne, mais par une certaine honte qu'on y attachait ; tandis que l'on soupirait après l'autre, non pas tant à cause des prétendues douceurs qu'elle procure, que de l'honneur et de la considération dont elle était sollement entourée. Mais si l'homme a été créé pour travailler,—et c'est admis, et si ce ne l'était pas, c'est démontrable—celui qui ne travaille pas n'est-il pas en flagrant délit de résistance à la volonté du Créateur, et, partant, loin d'avoir droit à nos hommages ne doit-il pas être un objet de mépris ? Tant que les oisifs ne nous montreront pas un brevet d'exemption de Dieu même, ne devons-nous pas crier haro sur les oisifs ?

Qu'on ne vienne pas nous dire que certains pères, grâce à certains systèmes de législation, où les oisifs ont évidemment mis la main, mais que les travailleurs feront quelque jour passer à l'épreuve d'une nouvelle discussion, qu'on ne vienne pas nous dire que certains pères ont laissé suffisamment de bien pour permettre à leurs enfants de vivre sans travailler, de génération en génération. Je verrai bien là pour ces heureux héritiers l'obligation de faire plus de bien à leurs semblables, ou de faire de plus grandes choses que le commun des hommes, mais nullement une exemption du travail, auquel tout homme est je ne dirai pas condamné, moi, car je regarde le travail comme le premier titre de noblesse de l'homme,—mais auquel tout homme est obligé par sa nature même. Mais l'homme n'est intelligent que pour cela. Sans le travail, l'intelligence de l'homme ne s'expliquerait pas ; à moins de prêter à Dieu l'idée enfantine d'avoir fait des poupées à son image, pour le plaisir de les envoyer passer quelques années sur la terre, et de les y voir s'agiter chacune à sa façon, jusqu'au moment où il lui plairait de les appeler à lui. La brute, elle, ne travaille pas dans le sens que nous donnons au travail. Quand elle s'est

repu, et qu'elle a pourvu aux moyens de perpétuer l'espèce, elle reste oisive, et c'est dans l'ordre, car elle n'a plus rien à faire. Il y a bien plus, c'est qu'elle n'est capable de rien faire davantage. Pour elle, vivre est tout. En est-il de même de l'homme? Quand il a mangé, bu et dormi, a-t-il fait tout ce qu'il peut faire? Et tant qu'il peut faire quelque chose, a-t-il droit de rester oisif, en supposant même que le bonheur fût là, ce qui est, certes, tout le contraire? Le bonheur de l'homme sur la terre est dans l'action, dans le travail, dans l'exercice de ses facultés physiques et intellectuelles. Il est dans le travail des jouissances ineffables, dont l'oisif ne comprendra jamais les douceurs, lui qui se condamne à n'en plus connaître d'autres que celles de la brute.

- Dans ce vaste univers, au milieu de ces myriades de mondes, dont nous occupons un des orbites les moins considérables, Dieu, dans ses décrets impénétrables, nous lève à peine un petit coin du rideau mystérieux qui enveloppe son œuvre; mais en nous disant de croître et de multiplier sur la terre, en nous en donnant même le besoin, en nous donnant une intelligence capable de pénétrer jusqu'à un certain point dans les secrets de la nature, même de s'élever jusqu'à l'idée de l'Être Suprême, il a voulu que l'homme l'étudiât lui-même ainsi que ses œuvres. De plus, en implantant dans le cœur de l'homme le germe de la bienveillance, Dieu a voulu que l'homme fit du bien à ses semblables, et en lui inspirant le sentiment et l'amour du beau, il a voulu que l'homme cultivât les arts; il a voulu en un mot que l'homme fût savant, bienfaisant et artiste. Sans cela, le plus bel œuvre du Créateur, l'homme, aurait été créé ce qu'il est sans but, sans fin, sans objet. Le travail, l'obligation du travail explique seul la présence de l'homme sur la terre, quant à son existence terrestre.

Qui osera se plaindre de la destinée de l'homme ainsi expliquée? Eh! en elle se trouve son titre à l'empire du monde; c'est par le travail seul que l'homme est roi de la

création. En effet, si, ignorant la puissance du travail de l'homme, nous nous fussions trouvés au commencement du monde, lorsque Dieu conféra l'empire du globe à l'homme, avec l'ordre d'y croître et d'y multiplier, n'aurions-nous pas regardé cet octroi de souveraineté comme une cruelle dérision de la part du Créateur? Quoi! l'homme croître et multiplier, et dominer sur ce globe, lui si faible à côté du tigre et du lion! lui si impuissant contre l'espace à côté de l'aigle, roi des airs! lui si nu au milieu des frimats du nord et sous les feux de la zone torride? Eh bien, oui; cet être si faible, si impuissant, si nu, vous le verrez bientôt, grâce à cette étincelle divine qui est en lui, le plus fort et le plus redoutable au milieu de ces êtres forts et féroces, défier l'aigle dans ses courses à travers l'espace et les continents, et dompter les deux pôles comme les tropiques. Il fera plus encore; car non content de conquérir la surface de ses domaines, il descendra jusqu'aux entrailles de la terre, pour lui ravir les trésors qu'elle y tenait cachée, là où nul autre œil que le sien et celui de Dieu n'a su pénétrer. Ce n'est pas tout; l'homme, après avoir posé le pied sur tous les points de son habitation, s'est mis à penser, comme le conquérant Macédonien, s'il n'y aurait pas d'autres mondes à conquérir, et, plus heureux qu'Alexandre, il a trouvé, en élevant les yeux, les puissances de l'air qu'il a su dompter, et plus haut, les milliers de globes lumineux qui circulent au-dessus de sa tête, et dont il a su suivre et tracer les routes à travers l'immensité. Il serait trop long de citer les conquêtes de l'esprit humain dans la création; mais qu'il me soit permis de mentionner cette admirable découverte, dont s'honore ce continent, au moyen de laquelle l'homme a désarmé la foudre même, cette arme de Dieu. Un peu plus tard, de nos jours, l'homme enhardi a pu concevoir et réaliser la pensée audacieuse d'obliger cette foudre même à lui servir de secrétaire et de messenger. Eh! pourquoi pas? le soleil, qui est pour le moins d'aussi bonne lignée, a bien dû, à l'ordre de Daguerre, devenir dessinateur à notre usage.

S'il était donné, à un habitant de l'Elisée, de revenir au séjour des mortels, sans boire en passant de l'eau du Léthée, bien entendu, quel ne serait pas son étonnement, de voir que l'homme a fait plus que réaliser les merveilles, dont l'imagination antique avait peuplé le monde mythologique ? En effet, son Jupiter-Tonnant eût-il jamais des carreaux plus foudroyants que ceux de nos artilleurs ? Et son Mercure, messenger de l'Olympe, en fit-il jamais plus que nos télégraphes électriques ? Les outres d'Eole seraient aujourd'hui impuissantes contre les bouilloires de nos vaisseaux à vapeur. Il verrait nos modernes Icares se faire presque un jeu d'une tentative qui coûta la vie à celui de la fable. Et quel œil olympien pénétra jamais dans les profondeurs éthérées aussi loin que celui de nos astronomes ? A propos, il est un effort de génie qui n'a de comparable, peut-être, que celui qui conduisit, il y a maintenant deux siècles et demi, à la découverte du nouveau-monde, et qui rendra l'année 1846 mémorable dans les fastes scientifiques. L'air, la foudre, le soleil, les étoiles, tout cela se sentait, se voyait depuis bientôt six mille ans. Que l'homme ait découvert quelques-unes des lois qui les régissent, c'est bien admirable sans doute ; mais ce qui semble l'être bien davantage, si l'on en juge d'après l'admiration des savants et la jalousie de plusieurs d'entre eux, c'est qu'il se soit trouvé un homme qui, emporté par son génie dans les régions inexplorées de l'espace, ait dit aux savants étonnés : Il y a dans notre système solaire un monde qui est resté inconnu jusqu'à présent. Je ne l'ai pas vu plus que vous ; mais observez tel jour, à telle heure, dans telle direction, et vous le verrez. Et aux moment et point fixés, la planète Leverrier, après six mille ans d'existence ignorée, se trouva au bout de toutes les lunettes, et est ainsi entrée dans les domaines de l'intelligence humaine.

Honneur à Leverrier, messieurs, et aux hommes qui, comme lui, ennoblissent, glorifient l'humanité par leurs travaux, et démontrent en même temps la noblesse du



travail. Honneur à tous les travailleurs, car chacun peut revendiquer sa part dans ces magnifiques travaux. Il en revient une part, une bonne part à l'artisan ingénieux qui sait introduire dans son métier quelque procédé économique ou perfectionné ; au chef d'industrie qui dote son pays de fabriques utiles ; au négociant qui ouvre de nouveaux débouchés aux productions du sol natal, ou établit des relations de commerce avantageuses avec d'autres contrées ; enfin le simple père de famille qui, avec son humble métier ou son petit patrimoine, sait à force de travail, d'économie et de bonne conduite, bien élever ses enfants, en faire des citoyens utiles : tous peuvent se dire : j'ai contribué pour ma part à ces grandes œuvres de l'intelligence. N'est-ce pas en effet leur travail qui a permis aux savants de se livrer à leurs études et à leurs observations ? Mais arrière l'oisif, il n'a rien à revendiquer dans les gloires de l'humanité.

En effet où en serait l'humanité sans le travail, tel que nous le considérons ? D'abord, nous ne serions pas bien certainement ici ce soir, nous entretenant des hautes destinées de l'homme, et les bords magnifiques de ce beau St. Laurent, dont nous sommes si fiers, en seraient encore à répéter d'écho en écho les cris de guerre de peuplades barbares s'exterminant les unes les autres. Les contrées mêmes les plus favorisées du globe n'auraient pas dépassé l'ère patriarcale, l'âge de la bergerie que les poètes ont décoré du nom d'âge d'or. Mais on sait que les poètes en se soumettant au mètre et à la rime ont souvent fait bon marché de la raison et du bon sens. Si Dieu eût voulu que l'homme ne fût que gardeur de moutons, il ne lui eût départi que la somme d'intelligence nécessaire à cette humble occupation. En le douant de facultés propres à exploiter, façonner et remuer le monde, il a voulu que le monde fût exploité, façonné et remué. Et quiconque ne contribue pas à cette œuvre de décret divin, autant que ses facultés le lui permettent, résiste à la volonté divine, recule lâchement



devant la tâche qui lui est imposée, et par son oisiveté, son inertie, renonce au droit d'aïnesse et de suprématie accordé à l'homme sur la création, et se ravale lui-même au rang de la nature brute et inerte. Pour l'homme sain de corps, il n'y a qu'une excuse à l'oisiveté, c'est l'ineptie. Laissons donc aux oisifs cette excuse, s'ils l'acceptent.

Mais ces oisifs qui se font gloire de l'être, et qui regardent l'homme de travail avec mépris, faudrait-il donc remonter bien haut dans la généalogie de la plupart de ces prétentieux personnages, pour y trouver un ancêtre dont le travail les a fait ce qu'ils sont? Et nous fissent-ils remonter jusqu'à Charlemagne, qu'en résulterait-il, si ce n'est qu'ils descendent de gens qui, de génération en génération, ont vécu aux dépens de leurs semblables? Mais si les peuples oisifs et crédules ont encensé pendant un temps des idoles de leurs fabriques, qu'eux-mêmes au prix de leurs sueurs maintenaient sur leur piédestal, ce temps s'en va, ce temps n'est plus, et plus tôt les débris d'aristocratie qui subsistent encore le sauront, mieux ce sera pour eux. Qu'ils se hâtent d'apprendre, car le nouveau génie, qui préside aux destinées du monde, ne connaît plus de temps ni d'espace, et malheur à qui se trouve en travers sur sa route. Il a nom Génie des peuples, et il porte écrit sur sa bannière : Liberté et travail pour tous, en opposition aux anciennes idées qui étaient : Liberté pour le petit nombre, travail pour le grand nombre. Les peuples ébahis ne savent encore trop où les conduit le nouveau Dieu; mais pleins de foi et d'espérance en lui, ils se rallient partout à son culte. Il se trouve même de sincères croyants, qui trouvent qu'on se hâte trop. Ils voudraient qu'avant d'élever des autels au nouveau Dieu on attendît, en certains pays, que le sol y eût été suffisamment déblayé des ruines de l'ancien culte, et préparé à recevoir nouveau; sans quoi les efforts avortés d'édification sociale qu'on y tente, servent d'argument aux ennemis de la liberté, effraient les faibles, et augmentent l'irrésolution des indécis.

-x

On ne peut se cacher en effet que le régime de la liberté demande, pour être vraiment avantageux, des idées et des habitudes d'ordre, une certaine expérience des choses publiques, que ne peuvent avoir les peuples nouvellement émancipés. L'impatience engendre l'exagération ; on s'imagine qu'on peut rompre tout-à-fait et tout-à-coup avec un long passé, et réaliser à la fois les idées de perfection que l'on s'est faite. Il en résulte des luttes acharnées et interminables entre les forces sociales, et au lieu de la liberté l'on a l'anarchie, la démoralisation, l'affaiblissement général. L'on ne saurait trop répéter aux peuples, en travail d'émancipation politique, qu'il ne suffit pas, pour vouloir une chose, qu'elle soit bonne, juste et raisonnable en elle-même ; mais qu'il faut en outre qu'elle soit possible sans déchirement, sans entraîner de ces folles luttes politiques, qui ne servent qu'à retarder les progrès de la liberté, en jetant les peuples dans le découragement. (Puis il se trouve quelquefois des peuples dans une position toute particulière, à qui la prudence ne permet pas d'attendre, et pour qui, comme dit Lafontaine : Un tiens vaud mieux que deux tu l'auras.)

Ici se présentent d'elles-mêmes à la pensée ces belles et riches contrées, qui occupent la partie méridionale de ce continent, où des peuples trop tôt émancipés épuisent depuis seize ans la vigueur de leur jeunesse en efforts impuissants, sans avoir encore pu fonder chez elles un gouvernement stable sur les bases d'une sage liberté. Et voilà qu'une nation voisine forte de ses institutions gouvernementales, forte de ses immenses ressources, fruit d'un travail actif et habilement appliqué, pousse ses armées envahissantes et victorieuses jusqu'au cœur du Mexique, l'une des plus favorisées de ces contrées.

Si les tentatives de liberté, faites prématurément chez certains peuples, y retardent le règne de la vraie liberté, en offrant un appas irrésistible à mille ambitions rivales, que les peuples qui, comme nous, ont pour veiller sur leur adolescence une autorité assez forte pour en imposer à toute

folle ambition. sachent tirer d'utiles leçons de la situation actuelle du Mexique. La cause première des malheurs actuels du Mexique est le manque absolu d'éducation chez la masse du peuple. Avec une intelligence plus cultivée, le Mexicain eût voulu se faire une existence plus relevée, il eût travaillé davantage et mieux, ses idées se fussent agrandies, un patriotisme vigoureux et éclairé eût quintuplé la force que lui eût donnée l'exploitation habile des ressources inépuisables de son pays, et ce n'aurait pas été en vain que la nature eût semé de Thermopyles le chemin de la capitale.

C'est donc véritablement d'une lutte morale et intellectuelle que le Mexique est aujourd'hui le théâtre, comme il le fut au temps de Cortès. Aujourd'hui comme alors, des poignées d'hommes, avec les moyens que fournit une culture intellectuelle plus avancée, balaient, comme la poussière devant elles, des armées beaucoup plus nombreuses, mais dépourvues de ces moyens. †Reconnaissons-le, messieurs, l'intelligence cultivée a le monde pour héritage. Et s'il en était autrement, il faudrait douter de la providence; croire que notre Dieu ressemble à ces dieux insoucians, et problématiques encore, d'Epicure, qui laissaient le monde aller à son gré, sans plus s'en inquiéter que s'il n'eût pas existé. Notre Dieu à nous a voulu que le travail guidé, stimulé par l'intelligence eût l'empire du monde. Et s'il est arrivé quelquefois que la barbarie l'ait emporté sur la civilisation, c'est que la civilisation s'était endormie dans l'oisiveté, mère de tous les vices. Lorsque l'ancienne Rome succomba, il y avait longtemps qu'elle vivait des dépouilles des peuples vaincus; il y avait longtemps qu'elle avait renoncé à sa haute mission de civilisation, et ce fut au sein de l'orgie qu'elle sentit l'étreinte des rudes peuplades du nord, qui venaient venger le monde, en exécutant la justice de Dieu.†

En tête des réflexions qui précèdent, j'ai, comme point de départ, signalé le préjugé funeste qui frappe de mépris le travail, et par conséquent les travailleurs. Il est une autre erreur qui n'est pas moins funeste, et qu'il n'importe pas

moins de combattre ; je veux parler de cette notion absurde, injurieuse à la divinité autant qu'elle est pernicieuse à l'humanité, selon laquelle le travail serait une peine à laquelle le Créateur aurait condamné l'homme. Hélas ! s'il faut des peines expiatoires en ce bas monde, n'y a-t-il pas assez des mille et une infirmités auxquelles l'homme est sujet, les maladies, les accidents, les malheurs de toute espèce, sans y ajouter encore le travail, qui n'est chez l'homme, pour ainsi dire, que la continuation de l'œuvre créatrice de Dieu, en tant qu'il s'applique à la matière, et qui tend à rapprocher l'homme de Dieu, en tant qu'il s'applique aux choses spirituelles ?

Si cette doctrine de la punition pénale du travail n'était pas funeste, surtout par rapport aux classes laborieuses, on pourrait ne guère plus s'en occuper que de mainte autre absurdité, qu'on laisse reposer en paix dans les cerveaux qui les enfantent ou les adoptent. L'artiste et le savant n'en poursuivraient pas moins avec ardeur, avec amour, avec bonheur, les beaux, les sublimes, les utiles travaux qui font leur gloire et celle de leur pays. Mais cette doctrine, qui ressemble si fort au fatalisme, qui tient engourdis cent quarante millions de nos semblables dans l'ancien monde, mais cette doctrine, comme le fatalisme musulman, étouffe chez les hommes, sous l'idée d'une inévitable nécessité, celle d'améliorer leur condition et de rechercher les moyens d'y parvenir. C'est ainsi que les masses des peuples sont tenues courbées sous le joug qu'on a l'audace et l'adresse de leur imposer. Eh ! voici le secret : le christianisme, en proclamant la fraternité entre les hommes, porta le coup de mort à l'esclavage antique, qui ne reposait que sur la force brute, et les modernes exploitateurs de leurs semblables ont voulu remplacer la verge par une idée, par une croyance. Cette foule de peuples émancipés, se sont-ils dit, va nous demander compte et raison de notre opulence et de notre oisiveté. Elle va vouloir savoir pourquoi nous sommes riches et fainéants, et elle pauvre et succombant sous le poids du travail. Disons-

lui que Dieu l'a condamnée au travail, et que nous sommes, nous, préposés de Dieu pour la gouverner, et jouir, pour prix de notre administration, du fruit net de ses sueurs et de ses travaux\*.

Il n'est pas besoin de dire que les peuples ont cru longtemps à cette doctrine ; mais ils commencent à douter et à discuter. De nouveaux précepteurs sont sortis du sein du peuple, qui ont dit que tout homme est obligé de travailler selon ses forces, son intelligence, sa position sociale ; qu'un oisif, fût-il millionnaire, n'est pas plus exempt du travail que le plus humble mercenaire ; qu'un homme qui ne fait rien d'utile est un membre à charge à la société, qu'il est même dangereux, ne fût-ce que par le mauvais exemple qu'il donne par son oisiveté. Qu'est-ce donc lorsque le riche oisif, comme ce n'est que trop souvent le cas, n'emploie son temps et ses richesses qu'à répandre autour de lui le vice, la débauche, la persécution ?

\* Sous l'ancien régime on avait une maxime qui, dans les temps et dans les lieux où elle fut suivie, contribua à mitiger ce qu'il y avait de vicieux dans le système social : Noblesse oblige, disait-on. Aujourd'hui que les nobles ne sont plus, et que la principale distinction sociale est la richesse, le riche, qui a hérité de la position du noble dans la société, doit en accepter les obligations et prendre pour règle que : Richesse oblige. Etes-vous riche, faites valoir vos richesses, augmentez encore votre fortune : l'accumulation des capitaux est la mère des grandes entreprises,—travaillez. Ne vous sentez-vous pas l'aptitude aux affaires, livrez-vous à quelque étude utile ; enrichissez votre esprit,—travaillez. N'êtes-vous pas propre aux travaux de l'intelligence, occupez-vous d'œuvres de bienveillance : tout le monde est capable de faire du bien à ses semblables. Et cela aussi c'est travailler, et de la façon qui n'est pas la moins méritoire. Vous prétendez au titre d'homme d'honneur ; mais est-ce honorable à vous, riche oisif, de ne pas remplir votre tâche dans la société où vous vivez ? Ces richesses que vous prodiguez

en objets de luxe et d'amusement frivole, elles ne sont pas votre œuvre, elles eussent existé sans vous. Eh ! quand elles seraient votre œuvre, ne devez-vous rien à la société qui vous les conserve, à Dieu qui vous les a données de préférence à d'autres ? Rendez donc à la société ce que vous lui devez, à Dieu ce qu'il attend de vous, dans le grand œuvre du progrès et du bonheur de l'humanité.

Si les sentiments du devoir et de l'honneur ne peuvent rien sur vous, écoutez du moins celui de la honte. Savez-vous qu'à Athènes l'oisiveté était un crime, oui, un crime puni de la peine de mort ? Les législateurs des autres peuples civilisés n'ont pas eu le courage, ou n'ont pas senti le besoin de porter une peine aussi sévère contre l'oisiveté, que le firent Dracon d'abord, et après lui Solon, l'un des sept sages de la Grèce ; mais personne n'a jamais essayé de laver la tache d'infamie que ces deux grands législateurs ont imprimée à l'oisiveté.

Dracon et Solon législaient pour un peuple libre, et l'état d'anarchie dans lequel ils trouvèrent tous deux leur pays leur apprit que l'oisiveté enfante chez le peuple des esclaves, chez les grands des tyrans. Aussi les peuples les plus industrieux furent-ils presque toujours les plus libres. Sans parler des anciens, on rencontre, entre autres chez les modernes, les républiques d'Italie, les villes anséatiques, et, de nos jours, l'Angleterre, la France, la Belgique et les Etats-Unis. C'est que les peuples industrieux ont plus que tous les autres besoin de liberté, et qu'ils trouvent dans leur travail les moyens de l'acquérir et de la conserver. On dit souvent que la liberté est la mère de l'industrie : je croirais plutôt que c'est l'industrie qui amène la liberté, ou au moins que ce sont deux sœurs jumelles qui, s'entr'aidant croissent l'une avec l'autre... travail et liberté, messieurs, liberté et travail ; hors de là point de salut.

Mais l'oisiveté est-elle donc si attrayante qu'il faille avoir recours à tant de raisonnements pour la combattre ? Vous comprenez, sans doute, que par l'oisiveté je n'entends pas

seulement l'entière cessation de tout travail, mais aussi cette paresse de l'esprit qui vous empêche de développer dans le travail toutes les ressources de votre intelligence, à votre avantage, comme à celui de votre pays et de l'humanité entière. Car ce sont les grands travailleurs qui font les grands peuples, et ce sont les grands peuples qui poussent l'humanité en avant. N'y eût-il que cette pensée, et le travail fût-il vraiment pénible en lui-même, comment, avec la haute destinée du travail devant les yeux, ne résisterait-on pas aux fausses douceurs de l'oisiveté? Ses charmes, si elle en a, sont tout-à-fait négatifs; ce sont les charmes de la torpeur intellectuelle, qu'il faut bien sentir à moins de cesser de vivre, faute de pouvoir goûter ceux que procure le travail, quand de bonne heure l'on en a contracté l'habitude. Et ici je prie mes jeunes amis qui m'écoutent de me prêter une attention particulière. Quelqu'un a dit que l'homme était un animal d'habitude: et c'est une grande vérité, si, comme on fait de certaines vérités, on ne la pousse pas trop loin. Oui, messieurs, de bonne heure habituez-vous à un travail continu et régulier, et je vous prédis, en provoquant un démenti de la part de tout et chaque travailleur dans le sens que nous donnons au mot, je vous prédis que vous vous complairez dans votre travail; que vous l'aimerez pour lui-même, abstraction faite des avantages individuels que vous en attendiez; que l'oisiveté ou l'inaction, au-delà du repos indispensable qu'il faut à l'homme, deviendra pour vous une source d'ennui insupportable. J'ai connu des travailleurs, même de simples artisans, pour qui le repos obligé des dimanches et fêtes était un supplice, et qui soupiraient après le lendemain pour reprendre leurs travaux rudes, il est vrai, mais devenus agréables par l'habitude. Maintenant consultez les oisifs d'habitude, et je vous assure que vous les trouverez presque tous redoutant le lendemain, qui ne leur promet que l'ennui de la veille, peut-être aussi un certain remords secret qu'ils n'osent s'avouer, mais qu'ils sentent malgré tout, qui leur



reproche de vivre en opposition aux lois de Dieu et de la nature. Oh ! si les oisifs pouvaient sentir, pendant un jour seulement, les vives et intimes jouissances que procure le travail, il cesserait, d'y avoir des oisifs dans le monde. Archimède, un rude travailleur celui-là, puisque les Romains, après s'être rendus maître de Syracuse, le surprennent occupé sur la place publique à tracer des figures de géométrie,—Archimède devint un jour fou de joie d'avoir résolu un problème qui l'occupait depuis longtemps, et sortit dans la rue en courant et criant : Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé. Et demandez aux grands travailleurs en tous genres de quelles joies ineffables ont été récompensés leurs travaux, leurs méditations, lorsque le succès est venu couronner leurs efforts et leur constance.

Certains moralistes ont donné les passions de l'homme pour mobile à l'activité, au travail. C'est ce qui a fait dire, sans doute, à quelqu'un, que, sans la révolution française qui mit en jeu toutes les passions, Napoléon aurait mené une vie de bon et simple bourgeois dans quelque petite ville de France. Je n'en crois rien pour ma part ; l'intelligence de cet homme était faite pour remuer le monde, et d'une façon ou d'une autre le monde aurait senti son passage. S'il n'y avait eu qu'un grand capitaine en lui, à la bonne heure ; mais son code et ses travaux diplomatiques et administratifs, et les écrits qu'il a dictés, montrent qu'il y avait aussi chez lui un grand homme d'état et un profond penseur. Avec cela on remue le monde aussi bien qu'avec l'épée. Voyez, lorsque le géant a été enchaîné sur son rocher, son intelligence de flamme, semblable aux vautours de Prométhée, lui a dévoré les entrailles.

Les passions peuvent bien donner telle ou telle direction à l'activité de l'homme, imprimer une plus forte impulsion à cette activité ; mais le mobile principal, primitif, descend de plus haut ; il tient à la nature même de l'âme ou de l'intelligence humaine, substance naturellement, nécessairement active. En effet, l'action est l'intelligence même, et



l'intelligence est l'action ; l'intelligence ne peut se supposer sans action, pas plus que l'action sans intelligence, et un être intelligent qui cesserait un instant d'agir cesserait par là même d'être. Dieu, l'intelligence suprême, agit, travaille sans cesse ; son œil et son doigt divins sont toujours et partout présents et en action, dirigeant et conservant son œuvre. Elle est si nécessairement active votre intelligence, qu'elle ne cesse et ne peut cesser jamais d'agir. Pendant que votre corps renouvelle ses forces dans le sommeil, puise une nouvelle vie dans une mort momentanée, votre âme, nature immortelle et partant infatigable, infatigable et partant immortelle, ne pouvant plus agir dans le monde de son corps, se crée des impressions qui lui restent de son commerce avec lui, un monde à elle, monde vaporeux et fantastique, dont elle vous laisse, à votre réveil, les souvenirs gais ou tristes, clairs ou confus, plus ou moins conformes ou opposées aux idées de la veille. C'est encore un grand mystère que les songes, que je n'essaierai certes pas d'éclaircir, et dont je ne parle que pour mieux faire sentir l'activité incessante de l'âme humaine. Or, le travail n'est autre chose que l'action de notre âme, au moyen de notre corps, de nos organes que Dieu nous a donnés pour agir sur la matière, la façonner, l'exploiter selon ses vues qui sont son secret à lui, et dont nous devons espérer de connaître quelque chose un jour.

Qu'on ne rabaisse donc pas la divine origine et les hautes fins du travail. Qu'on ne fasse donc pas à Dieu l'injure d'avoir fait, de sa plus noble créature ici-bas, un mercenaire, un vil esclave, j'allais presque dire une bête de somme. Je ne sais plus quel philosophe, devant qui on remarquait que Dieu avait fait l'homme à son image, répliqua : Hélas ! l'homme le lui a bien rendu. Et l'homme a fait plus, c'est d'attribuer à Dieu ses propres œuvres. Certains hommes doués de plus de force, de courage, de lumières que la masse de leurs semblables, au lieu d'employer ces dons de Dieu au bonheur, à l'avancement de l'humanité, s'en sont servis

au contraire pour l'asservir et l'exploiter. Et lorsqu'ils ont eu courbé les peuples jusqu'à la terre sous le poids du joug imposé par eux, lorsque les peuples ont été, par un travail abrutissant, réduits presque au rang de la brute ; enfin lorsqu'ils ont eu rabaissé l'homme si bas, si bas, qu'ils ont eu honte et frayeur de leur œuvre, ils ont osé, joignant le sacrilège au blasphème, faire proclamer jusque dans les temples que c'était là l'ouvrage et la volonté de Dieu.

La volonté de Dieu, c'est que tous les hommes soient heureux, que les bonnes choses de ce monde soient, autant que possible, fraternellement réparties entre tous ; et si cela n'est pas, c'est que l'homme fait un mauvais usage des nobles facultés dont il est doué, c'est qu'il ne travaille pas selon les vues de la providence, qui a fourni amplement ce globe des moyens propres à rendre la vie agréable à l'homme. Il est bon, il faut que l'homme sache, quand il est malheureux, ou que c'est sa faute en usant mal des dons de Dieu, ou que c'est la faute des lois, des institutions sociales sous lesquelles il vit, afin qu'il s'amende lui-même ou qu'il travaille à réformer ses lois et ses institutions sociales. C'est un beau sentiment sans doute que la soumission à la volonté de Dieu ; mais c'est le pervertir que de le pousser jusqu'au point de souffrir patiemment l'exploitation et l'abaissement. Serait-ce donc en vain que Dieu aurait donné à l'homme le sentiment du juste et de l'injuste ? Je ne veux pas dire que, si tous les hommes le voulaient, il n'y aurait pas de malheur, de peines, de souffrances sur la terre ; mais le malheur serait beaucoup moindre, et l'on ne verrait pas les âmes bienveillantes, à la vue des maux qui affligent l'humanité, désespérer d'y trouver un remède qui ne serait pas pire que le mal. Le malheur relatif est inévitable, il est inséparable de notre nature imparfaite. Dieu, Dieu seul se suffisant à lui-même, peut jouir d'un bonheur parfait. Mais si le malheur est nécessaire, inévitable, l'excès du malheur ne l'est pas (moins) et cependant il y a des millions d'hommes qui vivent dans l'excès du malheur.

Et cet excès vient de l'homme et non de Dieu, et c'est l'homme qui en répondra; l'homme qui l'a fait, l'homme qui ne l'a pas empêché, l'homme qui n'y a pas remédié. L'histoire est là, vous savez, pleine d'exemples de grandes expiations, proclamant au milieu du feu, du sang et des ruines, la loi de solidarité entre les générations et entre les peuples. Malheur donc aux hommes, malheur aux puissances, qui au lieu de travailler, selon les vues de Dieu, à l'avancement et au bien-être de l'humanité, se servent de leurs lumières et de leur pouvoir pour l'opprimer et l'abrutir; et cela sous le vain prétexte de l'ordre public, comme s'il pouvait y avoir de l'ordre public, où il y a dégradation de l'homme, mais en réalité pour maintenir certaines classes privilégiées dans une opulente et inutile oisiveté, et perpétuer l'exploitation de l'homme par l'homme.

Excusons cependant ceux qui, par leurs paroles ou par leurs écrits, ont contribué à répandre ou à maintenir la doctrine de l'obéissance passive. Il a pu se trouver des temps et des lieux où il eût été dangereux, et contre l'intérêt même des peuples, de proclamer trop hautement l'absurdité, l'immoralité, l'impiété de cette doctrine. Il n'est pas toujours bon de proclamer certaines vérités. Chaque vérité a son temps marqué, avant lequel elle court le risque d'avorter, et de tuer la société qui lui donne le jour. Un philosophe du dernier siècle, à qui, à la vérité, on reproche beaucoup d'égoïsme, Fontenelle, disait que, s'il avait la main pleine de vérités, il se donnerait bien de garde de l'ouvrir. Il y a peut-être, en effet, dans ce mot plus d'égoïsme que de philanthropie; mais il n'en sert pas moins à faire voir que toute vérité n'est pas toujours bonne à dire. Qui nierait, par exemple, que les idées de liberté sociale et politique n'aient été proclamées trop tôt en France; qu'il eût été mieux d'attendre que les idées d'ordre et de morale publiques y eussent préparé les esprits? Mais Dieu, dont la justice se fait quelquefois attendre pour être plus terrible, a voulu sans doute montrer, par la grandeur du châtement,

combien sont coupables ceux qui traitent les peuples comme s'ils étaient faits pour eux et non pour lui.

Pour nous, Canadiens, félicitons-nous d'être nés dans un pays et dans un temps où l'on peut proclamer sans crainte toutes les vérités qui tiennent au bien-être et au progrès de l'humanité ; où l'on peut dire aux grands comme aux petits, aux riches comme aux pauvres : Tous naissent égaux, et s'il y a des inégalités sociales, elles ne doivent être que le résultat des talents, du travail et de la conduite de chacun. Chacun a un droit égal aux avantages de la société, et doit par conséquent être mis en position de pouvoir jouir de ces avantages. Chacun a droit aux fruits de son travail, mais pour cela il faut que tout le monde travaille ; car celui qui ne travaille pas vit nécessairement aux dépens de ceux qui le font, c'est-à-dire, de la masse de la société ; qu'il soit riche ou pauvre, cela ne change en rien sa position vis-à-vis de la société ; dans l'un et l'autre cas, c'est un bourdon dans la ruche.

Ah ! prenons-y garde, nous qui habitons un jeune pays où l'oisiveté n'a encore pu étendre ses racines bien loin ni bien profondément ; prenons-y garde, l'oisiveté, née des plus mauvais penchants de la nature humaine, choyée par l'ignorance, favorisée par les lois et les institutions, a été, sous le nom d'aristocratie, la plaie, la lèpre des nations européennes nos mères. Tâchons d'éviter un mal qui leur a été, qui leur est si funeste encore. Favorisons par nos lois l'accumulation des richesses dans notre pays, mais en même temps mettons-y le travail en honneur, flétrissons l'oisiveté, et pour nous aider à parvenir à notre but, gardons-nous des lois qui peuvent favoriser la concentration des richesses dans certaines classes et les y perpétuer par voie d'hérédité. C'est par là que la vieille Europe s'est trouvée chargée de castes fainéantes et corruptrices, branches gourmandes et improductives, qui ont fini par épuiser l'ordre social. Pauvre Espagne, qui ne doit le reste de vie qui la soutient encore, qu'à son ciel si beau, à son sol si riche.

Pauvre Irlande, dont on désespère. Et toi, belle France, tu t'es relevée ; mais quelle autre que toi qui eût pu sortir sauve de l'épreuve de la terreur et des coalitions européennes ? Et toi, opulente Albion, tu ne parais pas encore fléchir ; mais auras-tu toujours l'empire des mers ? seras-tu toujours l'entrepôt du monde entier ? Vienne le jour où tu serais laissée aux seules ressources de ton pays, ne gémiras-tu pas à ton tour sous le poids de ta double aristocratie, et ne réserves-tu pas à l'histoire la réalisation de la fable des géants ensevelis sous Ossa et Pelion ?

Ainsi, messieurs, faisons donc en sorte, par nos lois, par nos institutions, par nos mœurs, par nos idées, que tout le monde travaille chez nous. Là où tout le monde travaillera, chacun aura pour sa part une moindre somme de travail à accomplir. Il restera par conséquent plus de loisir à employer aux jouissances et aux perfectionnements intellectuels. Ici le travail de tous se présente plus spécialement sous son rapport avec le progrès moral et intellectuel de l'homme. Vous croyez, messieurs, comme moi à ce progrès. Vous n'êtes pas de ceux qui regardent l'humanité comme tournant sans cesse dans le même cercle ; partant de la barbarie pour arriver par degrés à la civilisation, et retomber de là dans la barbarie pour recommencer comme de plus belle. Cela est bien vrai, ou l'a été jusqu'à présent pour la plupart des peuples qui ont marqué dans l'histoire, mais ce ne l'est pas pour l'humanité, qui ralentit le pas quelquefois, mais qui marche toujours de l'avant. Au premier échelon de l'échelle civilisatrice, on aperçoit l'Inde, dont l'action cependant, quoique évidente, sur la civilisation de l'Occident, se perd dans le crépuscule des premiers temps. L'on sait d'ailleurs que la civilisation de l'Inde s'est, pour ainsi dire, immuablement stéréotypée dès le commencement, posant ainsi à son berceau un point d'arrêt à l'humanité.

Ensuite apparaît l'Égypte avec sa théocratie jalouse et avare de la science, et qui pour toutes reliques de sa civilisation n'a laissé au monde, comme un défi éternel, que les

pyramides et les hiéroglyphes, aussi mystérieuses les unes que les autres. Vous savez qu'on a cru, jusqu'à présent, que les pyramides étaient des tombeaux que l'orgueil des Pharaons destinait à leurs royales momies. Mais voici qu'un jeune savant français, M. Fialin de Persigny, a employé les loisirs d'une prison à démontrer, avec toute apparence de raison, que la principale destination de ces monts artificiels était d'opposer un rempart aux sables envahissants du désert. Champollion allait, dit-on, nous expliquer les hiéroglyphes, mais voilà que la mort, complice du génie mystérieux de l'Égypte, l'enlève au milieu de ses grands et utiles travaux.

Mais nous allons enfin sortir du mystérieux ; voici venir la Grèce, qui, confidente de l'Inde d'un côté, et de l'Égypte, sa mère en civilisation, de l'autre, va révéler enfin aux peuples la science et avec elle la liberté. Après elle vient Rome, qui répand au loin sa civilisation, qu'elle reçoit de la Grèce, et dont l'admirable législation civile régit encore le monde civilisé. Puis est venu, il faut bien le dire, une ère de ténèbres et de barbarie telle qu'on put désespérer de la civilisation. Mais Dieu, en décrétant la ruine du monde romain, qui ne répondait plus à ses vues bienfaisantes sur l'homme, songeait à en reconstruire un nouveau ; et pendant que, semblables aux Hébreux aux pieds du Sinaï désespérant du retour de Moïse, on désespérait de l'humanité, celle-ci s'était retirée pour un temps au sein de l'Éternel, et, comme le grand législateur d'Israël, recueillait de la bouche divine les règles et les lois d'une civilisation nouvelle, plus belle, plus grande et surtout plus bienfaisante que l'ancienne.

Ainsi, la civilisation, née dans l'Inde, accueillie en Égypte où elle grandit à l'ombre et dans le silence du sanctuaire, se manifestant au dehors en Grèce, se propageant au loin avec la puissance romaine, mais seulement à la surface, pénètre avec le monde chrétien jusqu'au cœur de la société, convie tous les hommes sans distinction à la jouissance de

ses bienfaits. Et la voilà maintenant qui se prépare à repasser d'Occident en Orient, chargée des dépouilles précieuses qu'elle a recueillies dans son long et glorieux voyage à travers les siècles et les nations.

Rendons justice à l'antiquité, à laquelle nous devons beaucoup ; mais que cela ne nous empêche pas de reconnaître les merveilles de la civilisation moderne, qui après un travail de quelques siècles a laissé bien loin derrière elle la civilisation grecque et romaine, surtout dans tout ce qui se rapporte au bien-être de l'humanité en masse. Car il ne faut pas l'oublier, cette gloire de la Grèce, cette grandeur de Rome avaient pour piédestal l'esclavage et l'exploitation des masses. Il n'en est pas tout-à-fait ainsi de notre temps : la gloire et la grandeur des nations s'appuient sur la liberté des peuples, et c'est avec des peuples libres que l'on fait les grandes choses. Aussi la tendance du travail civilisateur est-elle tout autre qu'elle était jadis ; ce sont des peuples libres qui sont à l'œuvre, et c'est au profit des peuples que l'humanité progresse, et non plus au profit de certaines classes.

Mais ce travail, que l'on pourrait appeler le travail des peuples, ne fait guère que commencer. L'Europe, notre mère et notre préceptrice, n'est encore que partiellement émancipée. Sur plusieurs autres points, on y voit l'anarchie lui déchirer le sein ; la liberté n'y trouve pas encore ces idées d'ordre et de morale publiques dont elle a besoin pour y prendre racine. L'Asie et l'Afrique n'ont pas encore reçu le nouvel évangile des peuples. Et il se trouve des hommes qui disent qu'ils n'ont plus rien à faire, qu'ils ont payé leur dette au Créateur et à l'humanité. La tâche de l'homme sur la terre sera remplie, messieurs, lorsqu'il n'y aura plus un seul peuple au monde, qui ne jouisse de la plus grande somme de bien-être social, moral et intellectuel dont il est susceptible. Et si cela n'est pas une vérité incontrovertible, Dieu n'est pas l'être sage, bon, juste, grand que l'on se figure ; il n'y a pas de Dieu, si ce n'est le Dieu des oisifs.



Mais voyez quel Dieu l'on offrirait à vos adorations. Il aurait déversé les biens de ce monde sur quelques hommes privilégiés, mais seulement pour leur permettre de passer leur vie bien inutilement pour leurs semblables, et le plus agréablement possible pour eux seuls. Il leur aurait donné force et santé, mais seulement pour mieux supporter les fatigues du plaisir. Il leur aurait départi une intelligence capable de grandes choses, (car ces messieurs n'avoient jamais qu'ils sont des imbéciles,) mais nullement pour l'exercer. On ne sait trop, à vrai dire, pourquoi on l'a cette intelligence, si ce n'est pour mieux apprécier les mérites d'un cheval ou d'une maîtresse. Voilà le Dieu tel que nous le font les oisifs ; voilà Dieu tel qu'on l'a adoré dans le monde civilisé jusqu'à naguère. Mais l'Amérique un jour s'est levée avec ses jeunes et vigoureuses populations, présentant au monde un autre Dieu, le Dieu des hommes libres, le Dieu des travailleurs. L'Europe, qui sur plusieurs points chancelait dans la foi antique, n'a pas tardé à reconnaître que le Dieu, qui apparaissait à l'Occident, était le vrai Dieu de l'humanité, et s'il n'a pas d'autels dans tous les palais, il en a dans les cœurs de tous les peuples. Et aujourd'hui vous voyez Rome, cette maîtresse du monde politique ancien, comme elle est devenue la reine du monde religieux moderne, vous voyez Rome, sous les auspices d'un pontife éclairé, préparer les voies à l'intronisation du nouveau Dieu. Unissons nos vœux aux efforts du vénérable chef de la chrétienté pour former et cimenter une sainte et salutaire alliance avec la religion, cette puissance modératrice des passions, la liberté saura beaucoup mieux éviter les écueils dont sa route est parsemée. O Rome ! écoute la voix des peuples ; prête-leur la main qu'ils te demandent pour s'aider à se relever ; guide-les dans la voie d'émancipation et d'avancement où les appelle une voix d'en haut, et une fois encore tu peux être la maîtresse du monde. Tu le fus jadis par l'épée ; plus tard tu le devins par la pensée ; redeviens-le par l'amour. Fais-toi le centre, la modératrice, la direc-



trice du progrès humanitaire. Invite les bons rois et les peuples libres à établir dans ton sein un auguste conseil de propagande, dont l'objet serait de diriger les travaux réunis de tous vers la régénération de l'humanité entière.

Si nous ne vivions pas dans un temps où les prodiges se multiplient à tel point qu'ils passent presque inaperçus, une pareille idée pourrait paraître extravagante. Mais ce qui s'est passé depuis un demi-siècle me rassure. C'est maintenant l'in vraisemblable, l'impossible, qui est le plus près de la vérité, de la réalisation. Il est tels grands fous des deux derniers siècles, qu'on reconnaît aujourd'hui pour des génies que nos aïeux n'avaient pas compris. Et eux-mêmes, si on leur eût prédit ce que nous voyons de nos jours, auraient condamné le prophète aux petites-maisons.

Pour prévoir avec justesse certains grands événements futurs, il suffit souvent de faire attention aux conséquences qui doivent découler nécessairement de certaines idées ou principes nouveaux, qui quelquefois, comme des éclairs, jaillissent de l'intelligence humaine en travail. Nous avons vu ce qu'a déjà fait le principe de la liberté populaire qui n'est proclamé que d'hier. Eh bien ! on proclame aujourd'hui un autre principe dont les conséquences seront immenses pour l'humanité, je veux parler du principe du libre échange. La doctrine du libre échange, comme on sait, est fondée sur cette vérité trop longtemps méconnue, et dont l'ignorance a causé des maux incalculables, savoir : Que chaque peuple est intéressé à la prospérité des autres peuples, par la raison toute simple qu'on ne vend qu'aux riches. Voilà donc les peuples intéressés directement à favoriser la prospérité et l'avancement les uns des autres.

On peut en dire autant de certaines découvertes dans les arts ou dans les sciences. Celui qui, lors de la découverte ou introduction, en Europe, de la poudre à canon dans le quatorzième siècle, et de l'art de l'imprimerie dans le siècle suivant, en eût pu calculer les conséquences pour la société européenne, eût pu prédire dès lors l'émancipation humaine,

telle que nous la concevons de nos jours. En effet, la poudre à canon établissait l'égalité physique entre les hommes, en mettant aux mains des serfs une arme dont les maîtres, ces chevaliers bardés de fer, ne pouvaient plus éviter l'atteinte mortelle. Et l'imprimerie, en conviant l'homme du peuple au banquet de la science, le rendait intellectuellement et moralement l'égal de ses dominateurs. Or, où se trouve égalité physique, intellectuelle et morale, il doit y avoir égalité politique : c'est de conséquence rigoureuse. Aussi désarme-t-on les peuples que l'on veut tenir dans la sujétion, et prohibe-t-on chez eux la liberté de la presse. Mais en dépit des censeurs et des prohibitions, la liberté fera le tour du monde. Les hommes forts nourris du lait de la liberté débordent déjà sur tous les points ; ils sont au cœur de l'Inde, ils frappent aux portes du Japon, ils ont pris pied aux confins du céleste empire et racine en Australie, enfin ils étreignent l'Afrique de toutes parts.

Alors qu'y aurait-il donc de si absurde dans la prévision que les peuples se réuniront un jour, en congrès général, pour travailler de concert à la régénération de l'espèce humaine ? On a bien vu les rois tenir des congrès pour s'entendre sur les moyens de maintenir les peuples sous le joug, pourquoi les peuples n'en feraient-ils pas autant dans leur intérêt commun ?

J'ai pour ma part une assez haute idée des peuples pour croire qu'ils travailleraient à répandre les bienfaits de la liberté, une fois qu'ils l'auront fermement établie chez eux. Sans cela il faudrait croire que l'homme n'est qu'un hideux composé d'égoïsme. L'homme pense d'abord à son bien-être individuel, je le veux, et c'est dans l'ordre. Mais il est au fond du cœur de l'homme un noble sentiment que Dieu n'y a pas implanté sans dessein, et qui doit aussi influencer sur les actions de l'homme ; ce sentiment, je pourrais presque dire ce besoin, c'est la bienveillance. L'homme se sent porté, ressent du plaisir à faire du bien à ses semblables : ce sentiment paraît même n'être pas tout-à-fait étranger à la brute.

L'homme a de plus un autre besoin d'expansion, qui lui est particulier, en ce qu'il tient à l'intelligence, à l'âme : ce sentiment, ce besoin, qui n'a pas encore, que je sache, reçu de nom particulier,—car je rejette le mot de Prosélytisme comme n'étant pas assez noble, ce besoin,—ce sentiment innommé, est cette impulsion interne qui pousse l'homme à étendre l'empire de ses idées. C'est de ce sentiment que Dieu se sert pour propager les connaissances et les vérités utiles parmi les hommes ; c'est le sentiment qui fait les apôtres, les savants, les grands patriotes, en un mot, tous les grands précepteurs de l'humanité, et qui aux uns comme aux autres fait braver la prison, l'exil, la mort même, et, ce qui est souvent plus douloureux encore, l'ingratitude des hommes même pour qui ils se dévouent.

Eh bien ! ces deux mobiles de l'action humaine, lorsqu'ils auront complété l'œuvre de la régénération de quelques peuples, iront continuer leur œuvre chez d'autres peuples ; et il est assez raisonnable de supposer que ceux qui seront engagés dans cette noble propagande aimeront, chercheront à coordonner, à concentrer leurs efforts afin d'en augmenter la puissance et l'efficacité. Que ce soit à Rome, à Londres, à Paris ou à Washington, les peuples auront un jour leur congrès.

Eh ! voyez donc ces sympathies politiques qui ne connaissent plus de frontières, qui s'élancent au-delà des océans comme autant de fils dont se formera la chaîne qui doit un jour lier les peuples libres dans une sainte et fraternelle union. Les distinctions nationales perdent leur ancienne signification ; encore quelque temps, et il n'y aura plus, à proprement parler, d'anglais, de français, d'allemands et d'américains ; il n'y aurait plus que des hommes progressifs ou rétrogrades, des égoïstes ou des libéraux. On ne s'informerait plus si tel homme parle cette langue ou cette autre, mais seulement si ses paroles et ses discours sont ceux d'un homme libre.

Ces anciennes haines et préventions entre les peuples

étaient principalement l'ouvrage de leurs exploitateurs, qui, pour diviser les peuples et les pressurer plus à l'aise, firent longtemps croire à l'existence d'intérêts commerciaux et industriels opposés entre les différents pays. L'on commence à voir aujourd'hui, comme je n'ai fait que le remarquer plus haut, que, loin d'avoir à perdre à la prospérité de ses voisins, on y a au contraire tout à gagner. L'on sait aujourd'hui qu'il n'a qu'un moyen de prospérer, c'est de travailler ; que plus un pays aura de travailleurs, plus il s'enrichira ; que de même plus il aura de gens oisifs, moins il aura de prospérité. Car avant d'aller sur les marchés étrangers pour vendre ou pour acheter avec le fruit de son travail, il faut en déduire tout ce que consomment ceux qui ne font rien, qui ne produisent rien. Dorénavant donc ce ne sera plus au-dehors que l'on ira chercher les ennemis de la prospérité publique, mais au-dedans ; ce sera aux oisifs, aux classes improductrices que l'on s'adressera, et à qui l'on demandera compte. Il faudra donc que chacun travaille selon sa position, selon ses facultés. On ne recourra probablement pas au remède un peu rude pour nos mœurs qu'employèrent Dracon et après lui Solon ; mais on saura, au besoin, mettre l'oisif opiniâtre dans la nécessité de travailler.

Mais espérons qu'on n'aura pas besoin de recourir à aucun moyen violent pour obliger tout le monde à travailler ; que chacun sentira trop bien l'obligation du travail pour tous, pour ne pas s'y soumettre de bon gré. Le but des nouvelles sociétés ne se bornera plus à soutenir l'éclat d'un trône et d'une aristocratie fainéante ; il s'agira de la régénération de l'humanité entière, à laquelle chaque peuple tiendra à honneur de contribuer, autant qu'il sentira qu'il est de son intérêt de le faire. En effet, messieurs, transformons en imagination les centaines de millions d'hommes qui habitent l'Asie, l'Afrique, l'Australie, l'Océanie, transformons-les, dis-je, en autant de travailleurs libres, actifs et intelligents, comme le sont en général les habitants de l'Amérique du Nord. Quelle somme de subsistances ! quelle masse de

jouissances existeraient qui n'existent pas ! quels moyens incalculables d'action entre les mains de l'homme ! C'est pourtant vers ce but que marche l'humanité, et d'une manière aussi certaine qu'il l'est que la terre tourne autour du soleil.

Les peuples innombrables qui ne sont pas encore en voie de régénération, devront se civiliser, ou disparaître de la face du globe pour faire place aux races plus fortes de la civilisation. C'est malheureusement ce qui a lieu de nos jours sur ce continent vis-à-vis de cette belle et noble race d'hommes, que nos pères y rencontrèrent. Un de nos gouverneurs, sir Francis Bond Head, écrivant au secrétaire colonial, en 1836, se demande : "Quelle est la raison de tout cela ? Pourquoi les vertus simples des races aborigènes d'Amérique doivent-elles, dit-il, dans les circonstances, faiblir devant les vices et la cruauté de l'ancien monde ? C'est là, ajoute-t-il, un problème que personne d'entre nous n'est capable de résoudre ; la chose est aussi mystérieuse que l'objet en est inexplicable."

L'explication que cherche l'écrivain est bien simple : le sauvage d'Amérique a pris nos vices et laissé de côté nos vertus ; il a pris ce qui fait notre faiblesse, et négligé ce qui fait notre force, le travail et les idées de la civilisation. Le sauvage pense comme nos nobles au sujet du travail, il le tient en mépris ! N'est-il pas remarquable que nos classes aristocratiques qui s'en vont, qui disparaissent, voient le travail du même œil que le sauvage, qui s'en va, qui disparaît aussi ? S'il y a quelque mystère là-dedans, il git dans le décret de Dieu, qui a voulu que le travail eût l'empire du monde. Pourquoi Dieu a-t-il voulu qu'il en fût ainsi ? Si c'est là le mystère dont sir Francis demandait l'explication, il a eu raison de dire que personne ne pourrait l'éclaircir, car c'est encore là un des secrets de Dieu, devant lesquels la raison doit s'abaisser. Qu'il nous suffise, au reste, de croire que Dieu nous laissera connaître tout ce qui est nécessaire à notre bonheur et à notre perfectionnement ; et

c'en est certes tout-à-fait assez pour nous occuper longtemps, bien longtemps encore. On ne peut s'empêcher de regretter le temps précieux que nombre d'hommes de génie ont perdu à la poursuite de connaissances vaines, chimériques, ou inaccessibles à l'esprit humain, et ne servant qu'à fourvoyer l'humanité. Aussi Socrate, le plus sage des hommes de l'ancienne Grèce, disait-il à ses disciples il y a deux mille et quelques deux cents ans : " Il faut adorer la providence et ne pas porter trop loin ses recherches sur les choses divines." Et il tenait pour vaines et désagréables à Dieu toutes les sciences et doctrines qui ne peuvent avoir d'utilité pour la vie pratique.

Concluons, messieurs. Si j'ai réussi à captiver votre attention, vous devez être fatigués ; si je n'ai pu y réussir, vous devez être ennuyés ; et dans l'un et l'autre cas, je dois en finir, quoiqu'il y ait encore beaucoup de points à visiter dans le champ que nous venons de parcourir. Je crois, cependant, en avoir dit assez pour vous faire sentir la noblesse, les avantages, les douceurs même, et par-dessus tout l'obligation du travail pour tous sans exception ; pour le riche comme pour le pauvre ; pour le grand comme pour le petit ; pour le citoyen en faveur de son pays ; pour les peuples en faveur de la race humaine entière. Ne serait-ce pas, en effet, rapetisser les vues du Créateur que de borner la fin du travail à l'intérêt de chaque individu ou de chaque peuple ? On n'est pas l'Angleterre, on n'est pas la France, on n'est pas les Etats-Unis pour soi seulement. La providence en créant tant de grandeur, tant de puissance, tant de lumières, a voulu qu'il s'en épanchât un peu au-dehors au profit de l'humanité. Il est encore moins permis aux nations qu'aux particuliers d'être égoïstes, rapaces et spoliatrices.

Quant à nous, Canadiens, hâtons, par un travail constant et sagement dirigé, l'arrivée de l'époque où nous pourrons aussi jouer un rôle dans le grand drame du monde. Quelque éloignée qu'elle puisse être encore, je suis assuré que ce rôle ne fera pas rougir les mânes de nos pères ; qu'il sera

ce qu'il doit être, libéral, noble et généreux, digne en tout des deux grandes nations auxquelles nous tenons par des liens si étroits.

Nous surtout, Canadiens-Français, issus d'une race éminemment chevaleresque, qui sait si nous ne sommes pas destinés à installer dans la politique de ce continent cet esprit de bienveillance et de générosité, sans lequel la société humaine ne saurait atteindre la plus noble de ses fins, le progrès moral et intellectuel de notre espèce ?

Encore un mot, messieurs, et pour vous. Permettez-moi, avant de prendre congé de vous, de féliciter la jeunesse canadienne de cette ville des avantages précieux que lui offre votre Institut. Il est pour elle une école de haut enseignement mutuel, elle y trouve de beaux exemples à suivre et le sujet d'une noble émulation, et le pays une pépinière de grands et utiles citoyens. Poursuivez votre œuvre nationale avec constance, et si jamais notre race joue un rôle distingué dans l'histoire d'Amérique, votre Institut aura droit, j'en suis sûr, d'en réclamer, en grande partie, le mérite et la gloire. Si vos aînés vous refusent le tribut de quelques-unes de leurs veilles ; si, par indifférence ou à cause de leurs occupations, ils ne veulent ou ne peuvent venir éclairer, diriger, encourager, stimuler vos travaux ; eh bien ! travaillez seuls. Certes, ce que vous avez déjà fait, les pages éloquentes, bien pensées, bien écrites qui sont déjà sorties de cette enceinte, n'ont pas manqué, je vous l'assure, de faire battre le cœur de la patrie de joie, d'orgueil et d'espérance. Bientôt vous serez appelés à prendre la place de la génération virile actuelle, à devenir vous-mêmes acteurs sur la scène du monde, dont vous faites un si brillant apprentissage. Alors, rappelez-vous votre Institut ; rappelez-vous vos besoins, vos désirs, vos murmures de jeunes hommes, et faites envers vos cadets d'alors mieux que n'auront pu faire pour vous vos aînés d'aujourd'hui.

Messieurs, encore une fois travaillons, il n'y a que le travail qui régénère les peuples, c'est sous ses auspices



qu'ils s'alimentent de sentiments grands et généreux. On s'étonne quelquefois que Lacédémone ait pu lutter si longtemps contre l'influence d'Athènes : c'est qu'à Sparte les nobles instincts du cœur étaient entretenus par le travail obligatoire pour les grands et les petits, et, conséquence naturelle, relevés par l'égalité qui régnait entre tous les citoyens ; c'est qu'à Sparte les mères, vivant sous l'idée que là est la patrie où domine l'esprit du travail, présentaient à leurs fils partant pour le combat un bouclier, disant : Avec ou dessus, c'est-à-dire, libres à vous de revenir, mais à deux conditions, c'est-à-dire, morts ou vainqueurs.

Vous citerai-je, mesdames, l'exemple d'une illustre femme de l'antiquité, Cornélia, fille d'un grand homme et mère des Gracques, héros qui sont péris au service de la cause populaire. Elle avait surveillé leur éducation avec une sollicitude toute maternelle et les avait rendus les égaux des plus grands hommes du temps où ils vécurent. Aux dames, ses amies, qui lui reprochaient le peu de cas qu'elle faisait des parures et des diamants, elle avait accoutumé de répondre qu'elle avait chez elle, faisant allusion à ses deux fils, de précieux, d'inestimables bijoux. N'allez pas croire, pourtant, que je sois un de ces moralistes grondeurs, moroses, qui dédaignent se baisser pour cueillir à droite et à gauche les roses qui décorent le parterre. Félicitez-vous du rôle que la société vous confie pour exciter les nobles inspirations de l'homme, continuez d'encourager par votre présence et, soyons justes, d'embellir les réunions de vos jeunes compatriotes : le plus grand avantage vous en reviendra.

N'oubliez pas non plus que ce n'est qu'avec les hommes grands et forts de la grandeur et de la force intellectuelles que vous partagerez ces douces jouissances qui l'emportent, soyez-en persuadées, sur les jouissances moins pures des sens et moins durables.



---

## DU PRÊTRE ET DU SPIRITUALISME DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ.

[PRONONCÉ LE 17 DÉCEMBRE 1848.]

MESSIEURS,—Vous comprendrez facilement l'union des mots prêtre et spiritualisme que présente ce titre, quand je vous aurai dit qu'à mes yeux et dans le sujet dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir, les idées qu'ils expriment sont inséparables, ne font qu'une pour ainsi dire. Dans le cours de ma thèse le mot spiritualisme exprimera tout ce qui tient à l'âme humaine, à ses sentiments, à ses aspirations, à ses besoins, par opposition à ce qui, chez l'homme, tient aux sens, à leurs désirs, à leurs affections, comme aussi à leurs besoins, ce que j'appellerai matérialisme. Or, le prêtre, qu'est-ce autre chose que le spiritualisme personnifié, le spiritualisme en action au sein de la société? Le prêtre, n'est-ce pas l'esprit, dégagé de la matière, parlant aux hommes des choses spirituelles; révélant à leur intelligence, faisant fructifier dans leurs cœurs les éternelles vérités, dont la main du créateur a déposé les germes au fond de l'âme humaine? Sous ce point de vue, l'on voit qu'en parlant du prêtre, je ne pouvais guère me dispenser de parler aussi un peu de spiritualisme dans ses rapports avec mon sujet; car des idées qu'on se fera sur le spiritualisme, devra dépendre l'espèce, comme le mode et la somme d'action, que l'on attribuera au prêtre dans la société politique. De même aussi de la justesse des idées que prêtres et laïques se formeront là-dessus dépendra le progrès continu de l'humanité; comme aussi ses temps d'arrêt seront dus principalement, sinon uniquement, aux idées fausses ou incomplètes qui auront cours sur le même sujet. C'est la ferme conviction que j'ai de la vérité de cette double proposition, jointe à l'observation qu'on n'a pas eu toujours et partout des idées justes et saines à cet égard, qui m'a fait entreprendre le présent travail: ébauche impar-

faite que je vous livre, jeunesse studieuse, comme pouvant contenir quelques considérations dignes de vos méditations, quelques matériaux; au moins, dont vous pourrez tirer quelque parti dans le cours d'une carrière qui sera, je n'en doute pas, une des plus brillantes et des plus utiles, qu'aucune génération ait encore fournie dans notre pays.

On vous l'a dit souvent, et j'aime à vous le répéter; la patrie a conçu de vous les plus grandes espérances en vous voyant vous associer pour mieux cultiver votre intelligence, au lieu de faire, comme beaucoup de vos devanciers, perdre les loisirs de vos plus belles années dans de vaines dissipations, et à la recherche de plaisirs énervants et abrutissants. Aussi n'ai-je qu'une crainte pour vous, c'est que voyant la supériorité que vous ne manquerez pas d'acquérir bientôt, sur vos aînés, sous le rapport de la culture intellectuelle, vous ne soyez tentés de vous croire aussi leurs supérieurs sous le rapport de l'expérience, qui ne s'acquiert que par un long commerce avec les hommes et les choses. Permettez-moi donc de vous mettre en garde contre ce danger, en vous rappelant que si la sensualité fit perdre le paradis terrestre à nos premiers parents, l'orgueil fit perdre le paradis céleste aux plus élevés d'entre les anges.

Je n'ai pas besoin de vous faire apercevoir combien est vaste le sujet dont je vais vous entretenir: il l'est à tel point que, pour le traiter convenablement, ce n'est pas une simple lecture, mais bien un cours ou un livre qu'il m'aurait fallu composer, si j'en eusse eu le temps et la capacité. Vous ne serez donc pas surpris de voir certaines propositions manquer des développements qu'elles auraient demandés; d'autres présentées comme admises, qui auraient peut-être exigé quelque démonstration; d'autres enfin qui se feront remarquer par leur absence: je compte sur votre indulgence pour suppléer à toutes ces lacunes; et j'entre en matière.

L'histoire nous apprend que, lors de l'avènement du christianisme, et longtemps déjà auparavant, une profonde

inquiétude s'était emparée de tous les esprits pensants. On avait devant les yeux cette immense fabrique de l'empire romain, et on ne lui voyait pas de fondement moral. L'amour de la patrie divinisé avait été jusque-là un principe de vie et de force morales pour les nations de l'antiquité; mais cet élément vital du monde payen venait d'être broyé sous les pas des légions romaines. Rome avait-elle au moins des dieux à donner à l'univers asservi? Hélas! Cicéron avait dit déjà que deux augures ne pouvaient plus se regarder sans rire. Que restait-il donc au monde pour l'empêcher de retomber dans le chaos? La force physique, rien que la force physique. Or, on savait qu'on ne gouverne pas les hommes avec la force physique seule. Le colosse romain était donc alors, comme l'épée de Damoclès, suspendu sur le monde qu'il menaçait d'écraser bientôt de sa chute. Le monde allait donc périr? Non: l'humanité avait foi dans son salut; quelque chose lui disait qu'elle ne devait pas périr. Quel était précisément ce moyen de salut que la providence lui réservait? elle l'ignorait, mais elle était dans l'attente. Elle savait seulement que le monde souffrait du manque d'idées morales et religieuses, et qu'il devait être sauvé par une nouvelle idée morale et religieuse. Et Dieu, qui inspirait cette espérance à l'humanité, ne la trompait pas. Cette idée régénératrice elle était sous l'incubation divine dans un coin presque ignoré du monde alors, au moment même où la cité impériatrice, parvenue au plus haut point de sa grandeur, allait commencer à décroître, mais après avoir providentiellement, même par sa décadence, préparé les voies à l'idée nouvelle, à la parole d'amour du Christ.

Dix-huit siècles et demi se sont écoulés depuis cette époque mémorable, dix-huit siècles pendant lesquels la loi de charité a été enseignée aux hommes, et à l'heure qu'il est on retrouve dans les esprits une inquiétude et une attente semblables à celles qui marquèrent la fin de l'ère ancienne. Le doute encore une fois enveloppe le monde de sa brume

épaisse et lourde ; les yeux sont obscurcis, les poitrines oppressées, les cœurs affadis. Au milieu de cette sombre atmosphère, pointe-il quelque lumière à l'horizon, on ne saurait dire si c'est la lueur d'une nouvelle aurore, ou le reflet d'une nouvelle conflagration ; si c'est l'erreur, ou la vérité, la folie avec sa torche incendiaire, ou la sagesse avec son flambeau bienfaisant. En arrière, crient les uns ; depuis un siècle nous faisons fausse route ; nous errons dans des déserts arides, où nous ne trouverons que des tombeaux ; abandonnons des chefs perfides, et retournons aux oignons d'Egypte. En avant à pas précipités, vocifèrent les autres ; fermons l'oreille à de vains conseils de prudence ; brûlons nos tentes qui embarrasseraient notre marche ; ruons-nous tête baissée sur tout ce qui nous fera obstacle, et la terre promise est à nous. Puis il y a la gent montonnaire, race paresseuse et craintive qui ne voudrait ni avancer, ni reculer. Pour elle tout est pour le mieux : tout est fait, tout est dit ; l'humanité est arrivée au port, et il ne lui reste plus qu'à jeter l'ancre dans les eaux dormantes du paisible *statu quo*. Et l'humanité indécise ne marche qu'à pas incertains et timides, n'ayant rien de victorieux à répondre aux partis extrêmes qui la tiraillent en sens opposés.

Est-ce donc que la loi de l'évangile ne suffirait plus aux besoins et aux aspirations de l'humanité ? Ne suffit-il plus aux hommes d'être frères ? Veulent-ils, nouveaux titans, escalader l'Olympe, et devenir des dieux ? Non ; l'homme est bien loin d'avoir usé ou dépassé l'évangile ; bien au contraire, c'est vers la réalisation sociale de l'évangile que l'on veut marcher ; et loin de vouloir s'asseoir au banquet des dieux, les peuples ne demandent que du pain et de la liberté. Mais les résistances obstinées que l'on oppose aux justes réclamations des peuples, les irritent ; des hommes ou ignorants, ou avides, ou ambitieux, souvent tout cela à la fois, profitent de leurs mécontentements pour les entraîner dans mille entreprises folles, téméraires, partant inutiles, toujours funestes, qui ne font souvent qu'empirer

leur sort. D'un autre côté, réussit-on à renverser des oppresseurs, on se trouve le lendemain de la victoire avec de nouveaux tyrans, ou des hommes incapables, qui n'ont su que détruire et ne peuvent rien réédifier. Il manque aux peuples, non d'hommes de vigueur et d'action, mais d'hommes de conseil éclairés, saints, dévoués, dont la parole aurait l'autorité des anciens oracles que l'on consultait dans toutes les grandes occasions. En d'autres mots, il manque aux peuples une grande puissance morale au-dessus et en dehors des intérêts et des passions individuels et terrestres. Cette puissance, les peuples du moyen-âge l'avaient dans l'église ou le clergé; et par des causes que je ne mentionnerai pas ici, cette puissance n'exerce plus dans nos sociétés actuelles qu'une influence politique bien médiocre, si non à peu près nulle. C'est ce qui fait que certains publicistes, convaincus que le spiritualisme ou la religion, qui en est l'expression sociale, est indispensable à la société; et voyant l'antique foi s'affaiblir, et par suite le frein religieux se relâcher parmi les hommes; ou bien encore voyant l'enseignement religieux en dehors ou au-dessous des besoins actuels de la société, se sont mis à attendre, à prédire un nouveau Messie, une nouvelle religion, en d'autres mots, une nouvelle idée sociale. Et l'on sait quelles extravagances sont déjà écloses de cerveaux exaltés, à commencer par certains disciples de St. Simon à venir jusqu'à M. Cabet.

Que ces moralistes se rassurent; l'évangile suffit à l'humanité, et dans deux mots qu'il contient, il y a plus qu'on ne pourra jamais parfaitement réaliser en ce monde: "NOTRE PÈRE!" ainsi le Christ a enseigné aux hommes de s'adresser à Dieu....Dieu, le père commun de tous les hommes!.... tous les hommes, frères!....Oh! qu'on se rassure, jamais on ne dépassera cela, toutes les chartes, toutes les constitutions, tous les systèmes socialistes sont là, plus l'esprit de Dieu. Puissent seulement les socialistes nous y faire arriver sans commotions, et on ne leur en demandera pas davantage, on se contentera de la vieille religion.

Mais si le monde ne doit pas attendre une nouvelle religion, il a peut-être lieu d'attendre un sacerdoce rénové, un sacerdoce qui ait une pleine conception de la société nouvelle, et qui sache se placer à sa hauteur ou à son niveau. Et déjà même ne voit-on pas sur plusieurs points des symptômes non équivoques de rénovation dans le clergé ? Ne le voyez-vous pas essayer ses forces dans l'atmosphère de la liberté, et du progrès social, qui avaient semblé lui inspirer jusqu'à naguère une si profonde horreur ? C'est qu'il a senti, c'est qu'il a vu que la religion, fille du ciel, ne pouvait avoir de meilleure compagne dans son pèlerinage terrestre, que la liberté, fille du ciel comme elle.

Seconder ce mouvement salutaire, tel est l'objet de la présente lecture. Ce but, je me propose de l'atteindre, autant que mes faibles moyens et le temps pourront me le permettre, en vous parlant de ce qu'est le prêtre, de ce qu'il a été, et de ce qu'il devrait être.

Mais pour bien faire comprendre ma pensée sur le prêtre, il est nécessaire, l'ordre logique même demande que je vous expose mes idées sur le spiritualisme social : c'est donc par là que je vais commencer.

\* La société humaine étant une collection d'hommes qui y entrent sans changer leur nature, l'homme doit s'y retrouver tout entier. Or, chacun sent qu'il y a en lui deux forces, deux impulsions parfaitement distinctes : agissant, tantôt de concert, et produisant une action harmonique ; tantôt se neutralisant et produisant l'inaction ; souvent enfin l'une prenant l'ascendant sur l'autre, et produisant une action inharmonique, c'est-à-dire, en désaccord avec les fins de l'homme, ou autrement une action mauvaise, contraire aux lois de la création, et partant désagréable au Créateur. Le siège de l'une de ces forces est l'âme, la raison ; l'autre règne par les sensations, les passions ; l'une tend à nous élever vers l'infini, vers Dieu, vers les choses spirituelles, l'autre nous attire vers les choses terrestres et matérielles.

Aussi les premiers philosophes, les premiers précepteurs

de l'humanité, frappés de cette double nature qu'ils découvriraient dans l'homme, voyant ou croyant voir l'une se manifester plus particulièrement par de bonnes actions ; l'autre, au contraire, se traduire le plus souvent en actions mauvaises, ne crurent-ils mieux se tirer d'embarras, qu'en imaginant deux génies suprêmes, deux dieux, l'un bon, l'autre mauvais ; l'un poussant l'homme au bien, l'autre l'entraînant au mal. C'est ainsi que les anciens Perses eurent leur Ormuzd et leur Ahriman, et après eux les Grecs et les Romains, leurs dieux bons et méchants, leur divinisation de toutes les vertus comme de tous les vices : c'est un trait plus ou moins marqué de la théogonie de presque tous les peuples primitifs.

Des études plus approfondies de la nature humaine, aidées des lumières de la révélation, ont depuis longtemps relégué ces absurdes notions au rang des mille et une fables dont s'amusa l'enfance des peuples. Mais tout en rejetant l'existence de deux grands principes opposés et ennemis, en dehors et au-dessus de nous, il en est encore beaucoup qui croient à l'existence chez l'homme même d'un principe essentiellement bon, et d'un principe essentiellement mauvais, que l'on désigne ordinairement sous les noms d'âme et de sens, de raison et de passions, ayant pour manifestation le bien ou le mal, la vertu ou le vice. La monstruosité, pour être transférée du créateur à la créature, ne m'en paraît pas moins une monstruosité : je ne veux pas plus, pour ma part, d'une humanité que d'une divinité monstrueuse. (Sans cela, il y aura toujours non seulement dans l'homme, mais même dans le grain de sable, des mystères qu'on n'approfondira jamais, et plutôt que de chercher à les expliquer d'une manière injurieuse à Dieu, il vaut mieux se taire, s'humilier et adorer.)

Non, messieurs, il ne peut point y avoir chez l'homme deux principes ennemis, toujours et nécessairement en antagonisme l'un avec l'autre ; l'un bon qu'il faut choyer, l'autre mauvais qu'il faut étouffer. Il y a bien chez l'homme



bien et mal, vice et vertu, mais c'est la conséquence naturelle de la liberté de l'homme, sans laquelle il n'y aurait pour lui ni mérite ni démerite : si l'homme ne pouvait faire mal, la vertu n'existerait pas pour lui, pas plus que pour la brute. Il n'y eut pas de mérite chez la louve qui allaita Romulus et Remus, et qui eût aussi bien pu les dévorer si son instinct l'y eût poussé ; mais le berger Faustus qui les éleva, fit une action bonne et méritoire. Mais si je n'admets pas dans l'homme deux natures ennemies, nécessairement et constamment en état de guerre, je suis forcé d'y reconnaître deux mobiles d'action, différant dans leur origine et leur objet, mais ayant une seule et même fin : et par leur réunion constituant la nature humaine ; nature double, si vous voulez, dans ses éléments constitutifs, mais une dans son essence, par laquelle l'homme est ce qu'il est, sans laquelle il ne serait pas ce qu'il est.

L'homme donc est un être à double nature, nature spirituelle, nature matérielle ; créature mixte destinée en elle et par elle à mettre l'esprit et la matière en rapport l'une avec l'autre ; clef de voûte de la création, reliant entre eux tous les êtres créés pour les faire aider tous de concert à l'accomplissement de la pensée divine ; l'homme est une âme et un corps en union intime et mystérieuse, et en cet état constituant un être particulier dans la création. Par notre âme nous sommes en rapport spirituel avec Dieu, par notre corps nous sommes en rapport matériel avec le monde matériel, et par les deux nous sommes en rapport spirituel et matériel avec nos semblables : vie spirituelle, vie matérielle—voilà l'homme, voilà ce qui le distingue de tous les êtres organisés.

Cette double vie produit chez lui des tendances, des appétences, des besoins différents : à l'une il faudra les jouissances intellectuelles, la contemplation de Dieu et de ses œuvres, la recherche de la vérité, la poursuite du beau, la pratique du bien ; à l'autre, au contraire, il faudra les jouissances matérielles des sens, qui embrassent tous les



objets terrestres dont nous pouvons disposer. Dans le premier cas, l'homme s'absorbe, pour ainsi dire, dans Dieu, renonçant à soi-même pour ne vivre qu'en Dieu, et dans l'esprit de Dieu. Or, comme Dieu se manifeste à nous dans l'expansion et l'amour, la vie selon l'esprit de Dieu, c'est la vie de la contemplation, du renoncement, du dévouement, du sacrifice, c'est le spiritualisme. Dans le second cas, l'homme, bien loin de se dévouer, de se sacrifier, cherche à tout ramener à lui, à faire servir la création entière à ses fins, à ses intérêts, à ses jouissances ; c'est la vie de la sensation, de l'individualisme, c'est en un mot le matérialisme. Et ces deux vies si opposées dans leurs objets, l'une si sublime, l'autre si intime en apparence, sont toutes deux d'ordre divin, destinées en s'harmonisant à remplir les fins de la création. L'une n'est pas plus nécessairement composée de bien, que l'autre de mal ; toutes deux sont mal ou bien selon qu'elles outrepassent ou respectent les bornes de la nature.

L'individualisme, qu'il ne faut pas confondre avec l'égoïsme, est l'instinct de la vie individuelle, tout comme le dévouement est l'instinct de la vie sociale. Or, comme il ne saurait y avoir de sociétés sans individus, il s'ensuit que l'individualisme, comme je le considère, est un penchant nécessaire, légitime et bon. Ce sentiment, bien dirigé, portera l'homme à s'assurer le bien-être individuel, qui se compose de toutes les jouissances terrestres, que Dieu n'a pas créées sans doute pour que nous n'en usions pas : elles sont le prix de nos travaux, la compensation de nos douleurs, comme le bien-être qui les procure, est la condition du perfectionnement physique et moral de l'individu. Mais pour ne pas cesser d'être légitime et bon, ce penchant ne doit pas se satisfaire aux dépens de nos semblables, de l'espèce ou de la société, non plus qu'aux dépens de l'individu lui-même, qui a une mission divine à remplir, et qui, en s'énervant par le plaisir, s'en rendrait plus ou moins incapable ; Dieu veut des hommes forts de corps et d'esprit, *meus sana*

*in corpore sano*, comme disaient les anciens ; et quiconque s'affaiblit, fût-ce même sous l'inspiration du spiritualisme, commet, à mon sens, une action repréhensible, tout aussi bien que celui qui parviendrait au même résultat par la sensualité. Dieu qui est toute bonté, tout amour, toute expansion, toute sagesse, ne peut vouloir un sacrifice inutile. Il nous appelle à lui par la voie du dévouement, du sacrifice, mais d'un dévouement, d'un sacrifice utile à nos semblables. Nous devons admirer ces hommes généreux, ces femmes héroïques qui renoncent à tous les biens terrestres pour se dévouer au soulagement, ou à l'enseignement de leurs semblables. Mais, dans le siècle où nous sommes au moins, je ne comprendrais pas l'existence de communautés d'hommes se livrant à la vie purement contemplative dans le cilice et la haire : ce serait à mes yeux une déplorable aberration du spiritualisme. J'en dirais autant de toutes pratiques religieuses qui tendraient à affaiblir chez l'homme le sentiment de l'indépendance ou *self-reliance* des anglais, ou à rapetisser Dieu et l'homme à la fois, en se substituant aux vertus mâles et actives que requiert la société. Le Christ a dit que le commandement d'aimer les hommes était aussi impératif que celui d'aimer Dieu. Or, aimer les hommes, c'est vivre au milieu d'eux et pour eux, et non pas seulement avec soi et pour soi.

Le temps n'est plus, s'il a pu exister, où la société n'offrant pas une assez large issue à la vitalité surabondante des natures ardentes, on ne trouvait d'autre moyen de sûreté que d'étouffer cet excès de vie ; on a pu alors peut-être réclamer le bras de Dieu pour refouler la lave dans son cratère. Mais aujourd'hui qu'un champ sans limites s'ouvre à l'activité humaine, qui dira que les forces de l'homme sont au-dessus de sa tâche ? Eh ! ce serait mettre en question la sagesse divine qui doit bien vouloir que ces forces soient dirigées, mais non étouffées. Voyez la chaudière de la machine à vapeur, elle recèle bien dans ses flancs brûlants le danger et la mort. Mais aussi, voyez

à côté d'elle ce mécanisme admirable au moyen duquel ces éléments de destruction sont changés en agents de vie et de bonheur. Etudiez donc le mécanisme social, et vous utiliserez les forces humaines, ce qui vaudra mieux que de les comprimer. Sinon, prenez garde, car ce serait de votre part l'aveu de votre impuissance ou de votre mauvaise volonté, vous à qui tout pouvoir et toute lumière ont été donnés.

Ainsi, il y a pour le spiritualisme, comme pour le matérialisme ou l'individualisme, des bornes qu'on ne saurait franchir sans sortir de l'ordre naturel et divin. En effet, poussez l'individualisme jusqu'à ses dernières limites, vous voyez l'homme renfermé en lui-même, n'ayant en vue que son intérêt personnel, sa satisfaction individuelle. Avec un pareil être la société est impossible, elle qui n'existe qu'à la condition du dévouement de chacun à l'avantage commun. L'homme donc se trouvera seul à lutter contre les forces de la nature. Or, vous le savez, ces forces sont telles que l'homme isolé ne saurait leur résister, encore moins les dompter : et sans cela, point de progrès, l'homme est condamné à l'état sauvage. A cette vie, il pourra bien se faire un corps robuste, mais son esprit ne secouera jamais les langes de l'enfance.

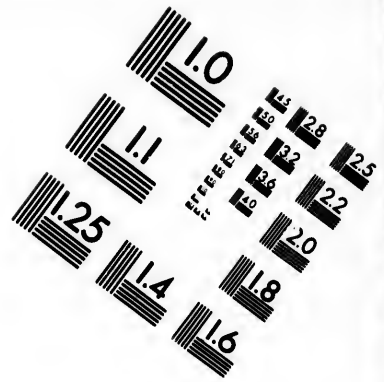
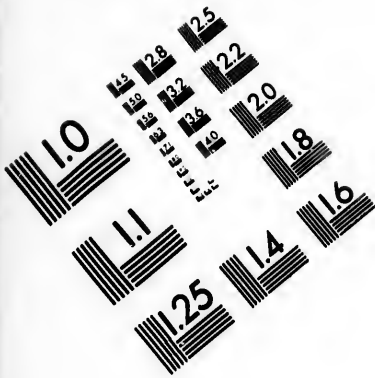
Maintenant, supposez une société où le spiritualisme soit poussé à l'extrême.—(je dis ici société, parce que le spiritualisme se suppose mieux avec la société, qu'il n'est même à son état normal qu'avec la société, qui seule prête à son développement, à son action expansive,) supposez, dis-je, une société où le spiritualisme soit poussé à l'extrême, vous aurez un état social où l'individu sera livré en holocauste à l'idée dominante, bonne ou mauvaise ; vous aurez par conséquent l'affaiblissement des parties composant le tout. C'est dire que vous aurez une société faible, plus ou moins incapable de répondre aux fins de son institution, et destinée tôt ou tard à la dissolution, ou à l'asservissement. Voyez l'Inde, qui reçoit le joug d'une compagnie de mar-

chands ; voyez l'islamisme, qui n'a plus d'autre appui que la jalousie des nations chrétiennes de l'Europe : leur faiblesse est venue de l'excès et des écarts du principe spirituel dans leurs sociétés, comme l'impuissance des peuples indigènes de ce continent et de l'Australie est venue de l'excès du principe contraire.

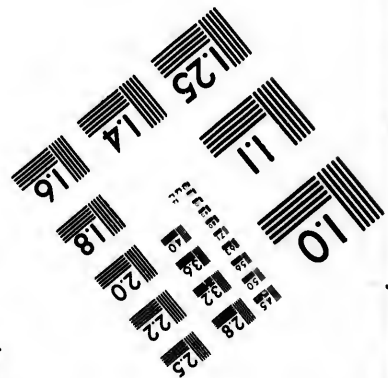
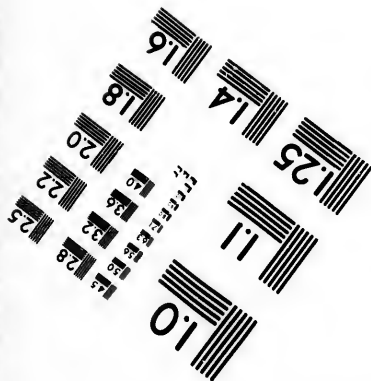
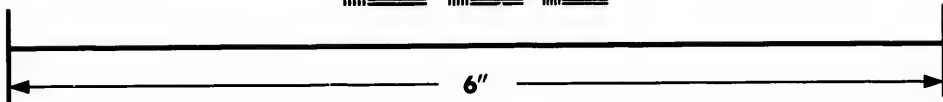
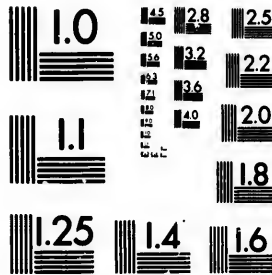
L'individualisme désordonné résulte par la trop grande concentration ou l'isolement du sensualisme outré par la trop grande expansion. C'est d'un côté le froid qui pétrifie l'eau ; de l'autre le feu qui l'évapore, également éloignés l'un et l'autre de la chaleur vivifiante qui tient l'élément liquide dans son état naturel. On pourrait multiplier les comparaisons, car partout dans le monde physique on rencontre deux forces, deux lois de nature contraire, qui en s'harmonisant, ou en se balançant, forment et constituent l'ordre dans la création. Ainsi, vous avez en physique les forces centripète et centrifuge, attractive et répulsive, lois fondamentales de notre univers. Que le doigt de Dieu qui les tient en harmonie, en équilibre, se retire un instant, et tout retombe dans le chaos. De même que le prêtre, entraîné par un spiritualisme désordonné, affaiblit l'homme matériel ; et que l'égoïsme ou le sensualisme affaiblissent le sentiment spirituel dans la société, dans l'un et l'autre cas l'équilibre se perd, l'harmonie cesse, et la société tombe aussi dans le chaos.

Dieu, dans sa suprême sagesse, a gardé entre ses mains l'administration des lois fondamentales du monde physique, et c'est fort heureux ; mais il semble avoir abandonné à l'homme l'administration des lois fondamentales du monde moral, nous offrant sa propre administration pour exemple et comme modèle. Ainsi respectons les décrets de Dieu : il a voulu que l'homme fût corps et âme, matière et esprit ; conservons son œuvre toute entière ; perfectionnons-la dans toutes ses parties constituantes ; régularisons, équilibrons, mais ne détruisons pas, mais ne jetons pas le désordre dans la création de Dieu.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

28  
25  
22  
20  
18

10  
5

Des considérations qui précèdent, il semble suivre que le prêtre qui est l'organe, l'expression vivante du spiritualisme doit avoir sa place à occuper, un rôle, un rôle bien important à jouer dans la société humaine ; mais qu'il ne doit pas usurper la place, le rôle du pouvoir civil, chargé, lui, spécialement du soin des affaires temporelles, des intérêts matériels de la société. Ces deux puissances, personnifications des deux principes constitutifs de la nature humaine, doivent se donner la main pour pousser et diriger l'humanité dans la voie du perfectionnement et du bien-être. Alors vous avez la parole et le glaive, la raison et la force, la voix de Dieu s'unissant à celle de l'homme, et le monde moral faisant écho, cette fois, au sublime et harmonieux concert que fait entendre le reste de la création.

Nous voici naturellement amenés au point principal de notre thèse : le prêtre.

Le mot prêtre vient d'un mot grec qui signifie vieillard : c'est dire que dans l'origine des sociétés, on attachait à l'idée de prêtre, celle de sagesse et de vertu ; qu'on voyait dans le prêtre le dépositaire de la science et de l'expérience des temps passés, et par conséquent le flambeau qui devait éclairer les hommes et les peuples dans le présent, comme guider leur marche progressive vers l'avenir. Le prêtre, comme son nom le comportait, était en effet le père de la société, y exerçant l'autorité, y commandant le respect et la considération, dont le père de famille jouissait dans l'intérieur de sa maison ; autorité bénigne, sainte et salutaire ; respect et considération commandés par l'affection et la reconnaissance.

Aujourd'hui, le prêtre est un homme, (il serait presque impropre de dire un citoyen,) qu'on relègue et claquemure au fond du sanctuaire comme un être dangereux à la société ; et cela sous le prétexte dérisoire que son saint ministère souffrirait au contact des choses mondaines ; comme s'il n'y avait rien de saint dans l'association humaine, comme si l'origine et la fin de la société n'étaient pas saintes,



éminemment saintes, et réclamant par conséquent l'action directe et constante des mains les plus pures et les plus saintes.

Il est vrai que, pour être conséquent, l'on a défini la politique ; science des intérêts matériels. En effet, s'ils n'y a pour les gouvernements humains d'autres objets de sollicitude que les intérêts matériels, on a raison de vouloir se débarrasser de l'intervention du prêtre, lui dont les soins sont avant tout pour les choses spirituelles ; on a raison de vouloir étouffer cette voix incommode et discordante, qui crierait esprit pendant que l'on parlerait matière ; qui opposerait sans cesse le dévouement à l'égoïsme, le sacrifice à l'ambition, la charité à la cupidité, l'humanité à l'homme, le ciel à la terre. Mais comme l'on a trouvé un double avantage à rejeter ces vieilles notions cléricales pour soi, et à les conserver pour les autres, on a laissé le champ libre au prêtre pour tout ce qui se rattache à la morale privée proprement dite. Le prêtre peut tout à son aise sermoner, damner même les petits pécheurs, tous ceux qui se bornent à faire tort à leurs voisins. Mais les grands pécheurs, ceux qui sacrifient à leur vanité, à leur ambition, à leur avarice, à leur sensualité, les intérêts, le bonheur de peuples entiers, le prêtre doit avoir la bouche close à leur égard : ce serait faire de la politique, et la politique est interdite au prêtre, à cause de la sainteté de son ministère. Encore une fois, on lui laisse son franc-parler, lorsqu'il s'agit des rapports de particulier à particulier, des devoirs que les hommes ont à remplir les uns envers les autres dans le cours des affaires ordinaires de la vie ; mais les grands et importants rapports sociaux des citoyens entre eux, des gouvernés entre les gouvernants, d'un pays avec un autre, des différents membres de la grande famille humaine entre eux, rien de tout cela n'est du ressort du prêtre. C'est, sans doute, parce que Dieu qui s'occupe beaucoup des torts individuels, s'occupe fort peu des torts faits aux nations, à l'humanité entière ; c'est sans doute, que les desseins de Dieu sur

l'homme se trouvent beaucoup plus contrariés par l'oppression d'un seul être humain que par celle de l'espèce entière, ou de quelqu'une des grandes familles qui la composent.

Vit-on jamais pareille perversion, disons le mot, perversité de la raison humaine ? Il y a, peut-être, quelque chose d'aussi étrange, c'est que le prêtre dont la mission est divine, et par conséquent indépendante du pouvoir humain, au-dessus de l'opinion des hommes, semble prêt, en apparence au moins, à accepter cette condition de paria, couronné de l'auréole si vous voulez ; mais auréole qui me paraît à moi ni plus ni moins que la couronne d'épine dont on couvrit dérisoirement le front du Christ, dont le prêtre continue la mission.

Le prêtre donc croit devoir limiter son action aux rapports de la morale privée, comme si les vues de Dieu sur l'homme pouvaient s'accomplir par l'individu qui ne peut rien, et non par la société qui seule peut tout. Moraliser le peuple dans ce sens restreint, façonner les particuliers à l'exercice des vertus douces et simples de l'évangile textuel ; multiplier à cette fin les pratiques religieuses de toutes sortes et en toutes occasions, ce que je suis certes loin de désapprouver si on n'abuse de ce moyen ; présenter dans sa propre personne et sa propre conduite un exemple, un modèle de toutes ces vertus bien précieuses, sans doute ; voilà bien à peu près, je pense, tout ce à quoi le prêtre en général se croit obligé, et c'est bien là tout ce qu'il peut faire dans la sphère d'action qu'on lui a tracée.

Pour lui, diriger le mouvement religieux, dont il dispose, dans des vues de progrès social et humanitaire, et c'est à cela que le spiritualisme bien entendu doit nécessairement conduire le prêtre ; considérer ce progrès même comme la fin première de la religion ici-bas, comme l'œuvre par excellence des sociétés chrétiennes, et la voie la plus sûre pour arriver à la patrie éternelle, une pareille pensée, conçue dans d'autres temps ou dans d'autres lieux aurait été une témérité, quelque chose de pis encore peut-être. Je lis

même dans un ouvrage apologétique du catholicisme, sorti tout récemment de la presse : " La mission politique de l'église est finie ; elle a donné aux peuples modernes leurs grandeurs, leurs libertés et leurs lois." Il est vrai qu'il ajoute : " Maintenant une tâche nouvelle s'ouvre devant elle, la conquête pacifique du monde par la science et par le dévouement." S'il entendait par là que l'église ne doit plus se servir de la puissance matérielle ou temporelle pour poursuivre son œuvre de christianisation jusqu'aux entrailles de la société, nous serions d'accord.

La conséquence de tout cela, c'est que l'éducation des prêtres a été généralement très négligée à l'endroit de la morale publique et des sciences politiques ; de sorte qu'il en est peu qui soient préparés à prendre, avec avantage et pour la religion et pour la société, le rôle que la nature de leur état, selon moi, les appelle à remplir dans le grand drame social. Combien de fois n'avez-vous pas entendu des membres même d'une de nos premières institutions éducationnelles dire comme une chose toute naturelle : nous avons été institués pour faire des prêtres, et nous ne savons faire que des prêtres. Dans leurs bouches cela voulait dire : nous laissons de côté tout ce qui se rapporte à la société, à l'humanité, n'ayant à nous occuper que des individus et du salut de leurs âmes. Mais, vous qui êtes les ministres de Dieu sur la terre, comment ne vous apercevez-vous pas que vous rappetissez la divinité, si vous ne l'injuriez pas, en donnant à entendre qu'elle s'occupe aussi peu des grands intérêts sociaux de l'humanité ? Et si Dieu s'en occupe, comme vous ne pourrez le nier ; si Dieu tient dans ses mains les ressorts du mouvement social ; si Dieu doit vouloir que les hommes en société secondent ses vues et ses desseins, comment vous, ses ministres, pouvez-vous rester indifférents, ou étrangers à ce mouvement social, et vous exempter d'initier à ses secrets les jeunes lévites que vous préparez au sacerdoce ? Je le dis hautement, dans l'ère démocratique actuelle surtout, le prêtre que vous formez

ainsi ne sera prêtre qu'à demi. Je comprendrais ce système chez les peuples où règne le protestantisme, où le père de famille est à peu près le prêtre, mais je ne le comprends pas chez ceux où, comme chez nous, le prêtre est le suprême directeur des consciences.

Une autre conséquence de la position anormale du prêtre dans la société, c'est que ne pouvant exercer une action collective et publique, et partant éclairée et salutaire, il exerce souvent une action individuelle et clandestine, et partant aveugle et nuisible, funeste à la religion et à la société. Le prêtre, qui est par état l'homme de l'ordre par excellence, sera naturellement porté à se jeter au travers de toutes les idées nouvelles en politique, bonnes ou mauvaises, si par des études convenables, il n'a été mis en état d'en apprécier la valeur et la portée. Lui, homme consciencieux, comment vous suivrait-il dans une région inconnue ? Il sera donc pour l'ordre établi. Mais si la nouvelle idée est une de celles dont le triomphe est écrit là-haut, son opposition ne fera qu'élever un peu plus la digue impuissante opposée au torrent, et ajouter ses propres débris à ceux des autres victimes de l'élément dévastateur ; tandis qu'une sage et opportune intervention de sa part aurait ménagé une heureuse issue aux flots populaires.

Vous comprenez, j'espère, que l'action que je désire voir exercer par le prêtre, est une action toute spirituelle, douce comme la lumière du jour, bénigne comme la parole de l'évangile, désintéressée comme la providence, noble, large et sublime comme la pensée de Dieu.

L'on ne m'a pas, je m'en flatte, prêté l'idée de traîner le prêtre sur la place publique, ou de le mêler aux disputes éphémères des partis. Et qu'on ne comprenne pas non plus que je viens ici réclamer des privilèges et des avantages pour le prêtre ; je ne viens que lui rappeler des devoirs qu'il n'est pas plus en son pouvoir de repousser, qu'il n'est en celui des hommes de l'en exempter. Il tient sa mission d'en haut, et nulle puissance d'en bas ne saurait l'abroger,

ni la limiter. Cette mission se rattache aux fonctions de l'âme qui est hors de l'atteinte de toute puissance humaine, et qui ne peut reconnaître d'autre tribunal que celui de Dieu même. C'est ce qui a fait les martyrs de tout temps, et c'est ce qui en fera longtemps encore ; que dis-je ? c'est ce qui en fera jusqu'à la fin des temps, tant que subsistera notre humanité, composée d'esprit et de matière. Il semble que la destinée de l'homme soit de travailler, sans relâche et sans fin, à maintenir ou à rétablir l'équilibre ou l'harmonie entre ces deux principes constitutifs de l'humanité. Et à mon avis, c'est au prêtre principalement, comme organe du principe le plus noble, qu'appartient la surveillance générale de ce grand travail, ce qui suppose qu'il s'en rendra capable. Je ne saurais mieux assimiler cette surveillance, quant à son mode et à sa nature, qu'à celle de la presse dans un autre ordre. Ainsi, tandis que la presse, d'un côté, tiendra la société en éveil à l'endroit des intérêts matériels, le prêtre, de l'autre, l'empêchera de mettre en oubli les choses spirituelles, double phare élevé sur les bords de la route pour en montrer la direction, et signaler les dangers qui se trouvent à droite aussi bien qu'à gauche.

Pour interdire au prêtre toute action sur la société politique, il faut nier ou perdre de vue la part qu'il a dû avoir et qu'il a eue en effet dans l'institution primitive de la société, et qui donne la mesure et la raison de celle qu'il doit avoir dans sa conservation et son avancement. Or, messieurs, le premier prêtre n'est pas seulement le premier homme qui, à la vue du sublime spectacle de la création, en a reconnu et adoré l'auteur, et l'a fait reconnaître et adorer à ses semblables ; c'est aussi celui qui, se recueillant en lui-même, y a entendu la voix de Dieu, a compris, autant qu'il lui était donné de le faire, les vues et les desseins de Dieu sur l'homme, et a entrepris de les faire comprendre aux autres hommes ; qui le premier leur a fait entendre qu'ils n'avaient pas reçu l'intelligence qui les distingue de la brute pour suivre uniquement, comme elle,

les grossiers instincts de la vie matérielle ; qui leur a fait comprendre qu'il y avait pour l'homme une vie spirituelle et morale, composée de devoirs envers Dieu et envers les autres hommes ; qui enfin leur a montré que cette vie supérieure ne pouvait remplir ses nobles fins avec l'homme isolé ; que pour y parvenir il fallait que les hommes se réunissent en société, afin que par la division du travail l'homme augmentât, en les perfectionnant, ses moyens d'action contre les forces de la nature physique. En effet, l'homme seul en présence de la nature, suffit à peine aux exigences de la vie matérielle. On peut donc affirmer que la société est principalement due au spiritualisme, dont le prêtre est l'organe, la personnification sociale, et non, comme on l'a prétendu, au besoin que sentait l'homme de pouvoir mieux et plus sûrement à ses besoins matériels. Pour s'en convaincre, il suffit d'analyser les principes constitutifs de l'homme matériel et sensitif. En tant qu'être matériel, l'homme tend à l'isolement et à l'inertie ; en tant qu'être sensitif, ou purement animal, il est en guerre avec le genre humain qu'il est porté à subordonner à lui, à faire servir à ses satisfactions personnelles : vous avez donc l'isolement armé. Isolement, inertie, guerre, ce n'est certainement pas avec cela que vous formerez et maintiendrez une société, qui demande l'union, l'activité, le dévouement, le sacrifice de soi pour l'avantage de tous. Vous aurez bien, si vous voulez, un royaume de l'Afrique centrale ; mais ce n'est pas une société cela, c'est un troupeau d'hommes, exploité par quelques hommes ni plus ni moins qu'un troupeau de bêtes.

Vous êtes donc obligés d'aller chercher l'origine et la raison de la société dans la partie spirituelle de l'homme, et alors tout s'explique, tout se comprend. Faites, laissez parler votre raison, votre conscience, elle vous montrera d'abord un Dieu créateur, sage, juste et bienfaisant ; sage, il n'a pu douer l'homme d'une intelligence supérieure au milieu d'un monde vierge, sans vouloir que ce monde fût

exploré, étudié, travaillé par lui, ce qui ne peut se faire que par la société civilisée et son brillant cortège d'arts et de sciences ; juste et bienfaisant, il n'a pu vouloir que des créatures sensibles, nos semblables, fussent exploitées par nous : voilà la liberté ; les faisant sortir nos égales des mains de la nature, il n'a pu vouloir non plus que nous changeassions leur destinée par nos institutions sociales : il a donc voulu que nous nous unissions tous pour travailler à l'œuvre commune, pour en supporter également les peines, comme pour en partager fraternellement les avantages. Voilà donc notre théorie sociale enfantant sans effort, avec la société civilisée, la liberté, l'égalité, la fraternité. Si l'arbre se reconnaît aux fruits, voici, ce me semble, une mère qui vous présente une famille assez recommandable.

Voilà la société telle qu'elle a dû être conçue dans l'origine, telle qu'elle découle de l'évangile, telle qu'on travaille à la refaire après de longs et funestes écarts, dus à la prédominance du matérialisme, et en plusieurs cas à l'influence d'un spiritualisme exagéré, faux ou fourvoyé, écarts auxquels prêtres et laïques ont participé plus ou moins. Mais n'oublions jamais que le feu sacré du spiritualisme a été allumé par le prêtre, et que lui seul par état, comme par devoir, saura l'entretenir au sein de la société. Restreignons-le par l'opinion, par la loi même, s'il le faut, dans ses saintes attributions ; mais laissons-les lui intactes. Otez-lui le glaive, mais laissez-lui la parole ; mais aussi exigez de lui qu'il remplisse en entier sa mission divine ; ou plutôt cessez de lui opposer vos préjugés, vos préventions, et, instruit par l'expérience du passé, il la remplira bien.

Il est si vrai que c'est au spiritualisme, personnifié dans le prêtre, qu'est dû principalement la société, que la première comme la plus auguste figure qu'offre l'histoire des sociétés, c'est le prêtre. Il a été partout le père et l'appui de la société, et lui seul pouvait l'être, car lui seul concevait et présentait un but suffisant à la société. Si l'on eût pu résoudre les hommes à se constituer et à vivre en société, à



faire les sacrifices individuels qu'exige l'état social, que les hommes dans l'état sauvage devaient sentir plus vivement que nous,—(et on ne pourrait en citer une preuve plus frappante que l'inutilité des efforts que l'on a faits jusqu'à présent pour civiliser les peuples indigènes d'Amérique.)— si, dis-je, on eût pu résoudre les hommes à ces sacrifices par la considération des intérêts matériels, pourquoi voit-on partout les fondateurs des sociétés faire intervenir la divinité à leur aide par le ministère des prêtres? Si l'on a fait jouer ce puissant mobile, n'est-ce pas qu'il fallait aux hommes le sentiment d'une obligation morale pour être induits à vivre en société? n'est-ce pas que l'état social répugne à la partie matérielle de l'homme? A la Chine, il n'a fallu rien moins que le fils du soleil pour fonder et maintenir le céleste empire, et le souverain y est le chef de la religion. Dans l'Inde, on peut juger de ce qu'a dû être le prêtre dans les commencements, quand on voit de nos jours l'orgueil et la puissance britannique obligés d'y respecter un culte monstrueux. En Egypte, les prêtres étaient les instituteurs des rois de leur vivant, et leurs juges après la mort. La société juive fut, à l'origine, une vraie théocratie entre les mains de ses prêtres et de ses prophètes. L'on sait l'importance de ces oracles de la Grèce, que les prêtres faisaient parler, ces prêtres qui étaient assez puissants encore du temps de Socrate pour faire boire la ciguë à ce premier des Sages de la Grèce, que quelqu'un a appelé le précurseur payen du Christ. Numa Pompilius se mit sous l'inspiration de la déesse Egérie pour donner des lois à la ville de Romulus, qui, lui, avait commencé par l'institution des augures, sans la sanction desquels rien ne se faisait à Rome. Cela veut dire que les augures, qui étaient prêtres, gouvernèrent le monde jusqu'à Constantin, époque mémorable où la puissance sacerdotale put se retremper et se purifier en passant au prêtre de l'évangile, à qui l'on dut la réédification de la société européenne après la chute de l'empire romain, et les invasions des barbares. Savez-vous

ce qu'était le prêtre alors ? écoutez M. Cousin qui n'est pas une autorité suspecte sur ce point : " L'église catholique, " dit-il, était l'âme et la lumière du moyen-âge, le bienfaisant " contre-poids de la fortune et de la puissance, le refuge tou- " jours et quelquefois le marche-pied de la pauvreté fière et " du mérite roturier." Certes, voilà un rôle politique bien prononcé, et un rôle bienfaisant encore, et qui plus est dans un sens tout populaire, tout démocratique. Eh ! c'est justement ce qui fit l'influence du prêtre catholique, et le rendit bien réellement l'instituteur, le législateur, le directeur suprême du monde civilisé jusqu'au seizième ou dix-septième siècle. Et j'avouerai que, pour l'intérêt de la religion et celui de la société, il fut tout cela beaucoup trop, du moment, surtout, où la réforme évangélique dûit s'arrêter aux limites de la société politique. Les puissances de la terre se virent menacées ; l'instinct de conservation, qui ne fait jamais défaut à l'humanité, se réveilla de toutes parts, et il s'en suivit une puissante réaction, qui, après avoir elle-même outrepassé le but, tend évidemment de nos jours à rentrer dans la bonne voie.

Depuis cette époque, l'on fait de vains efforts pour reconstruire la société sans le prêtre, ou, ce qui est pis encore, en asservissant le prêtre au pouvoir temporel. A l'heure qu'il est, ce qu'on a pu trouver de mieux, c'est le régime de la majorité. C'est du matérialisme sur une base plus large que celle de l'ancien ; mais c'est encore du matérialisme ; c'est le gouvernement du partisanisme, d'autant plus redoutable qu'il est plus matériellement fort que ses prédécesseurs. Avec ce gouvernement on peut bien soumettre les corps, mais on ne satisfait pas les esprits, qui pourront s'avouer vaincus, mais non convaincus ; on compte les opinions, on ne les pèse pas ; l'intérêt tient la balance, non la justice et la raison ; on a la force physique, non la force morale ; on a l'homme, non Dieu. Or, il est écrit : " Si " Dieu n'érige la maison, vous aurez en vain travaillé à la " construire." Et dites-moi, comment l'esprit de Dieu pourra

se faire sentir dans votre vie sociale ou politique, si ceux qui personnifient le spiritualisme en sont exclus ou s'en excluent eux-mêmes ? Les minorités auront la liberté de la parole, me direz-vous ; et si la justice et la raison sont de leur côté, elles ramèneront à elles l'opinion publique. Oui, sans doute, elles pourront, comme leurs adversaires, en appeler aux intérêts matériels de l'homme, intéresser à leur cause ses plus mauvais instincts, enflammer ses plus mauvaises passions, fausser, exagérer ses meilleurs penchants. Et tels sont malheureusement les moyens et les armes dont les partis ne font que trop souvent usage. Avec cela, vous ne réussissez guère qu'à perpétuer un système de bascule, qui ne pourra que ralentir la marche de l'humanité en la chargeant du lourd bagage de tous les partis qui se succéderont à la manœuvre. Et remarquez qu'ici je suppose que les minorités se soumettront toujours aux résultats des scrutins. Mais supposez des ambitions audacieuses dans une minorité puissante ayant de grands intérêts en jeu ; supposez à cette minorité certains avantages de position et de circonstances, que devient votre système ? Vous venez d'entendre Paris menacer de son veto la France départementale entière ; et l'on sait que ce n'est pas une folle menace. Ce qui peut se faire en France peut se faire partout ailleurs.

C'est un grand progrès, sans doute, que le système de la majorité ; mais soyons assurés que ce n'est pas le dernier mot du progrès ; ou s'il l'est, il ne le sera pleinement que lorsque l'élément spirituel épuré, rénové, agrandi lui-même exercera dans la nouvelle société, la somme et l'espèce d'influence et d'action qui lui est propre, influence et action qu'il a exercées partout et de tout temps, comme nous venons de le voir, quoique pas toujours avec la mesure et de la manière la plus sage et la plus utile.

Vous devrez convenir, cependant, que c'est un fait bien important, et qui doit avoir une grande signification, que cette universalité de l'action directrice du sacerdoce sur les

sociétés humaines, quelques formes qu'elles aient affectées dans les différents pays. Si le fait ne prouve pas que le prêtre est un élément nécessaire et recherché dans toute société, il prouve, au moins, que le prêtre est une puissance avec laquelle il faut compter dans le gouvernement de ce monde, et que si on ne lui fait pas sa part, il pourra se la faire lui-même tôt ou tard. Pour ma part, je pense qu'il est l'un et l'autre : c'est-à-dire, qu'il est un élément nécessaire de la société politique, et qu'il est en même temps une puissance, une grande puissance sociale, d'autant plus grande qu'elle sait et peut attendre. N'a-t-elle pas Dieu et l'éternité pour elle? Vous la persécutez : c'est une épreuve qui ne servira qu'à retremper son courage et son énergie. Vous profitez de ses fautes pour lui faire perdre ses avantages : c'est une leçon dont elle profitera, soyez-en sûrs, et vous la reverrez reparaitre bientôt sur la scène plus pure, plus forte qu'auparavant. Vous avez détrôné les rois que vous croyiez bien erronément être son appui, et en déplaçant le pouvoir, en le confiant à la démocratie, vous croyez que tout est dit. Détrompez-vous ; le prêtre, mieux que vous, saura s'emparer de l'esprit de votre nouveau souverain. Il sait que le peuple que l'on flatte, comme tous les rois, et leurre avec des mots, n'est souverain qu'à la façon du levier, et, s'il le faut, il saura, mieux que vous, être le bras qui fera mouvoir cette puissance. Il sait que la souveraineté de ce monde réside en réalité et en définitive dans les hautes et fortes intelligences humaines, de même que la souveraineté de l'univers réside dans l'intelligence suprême. Eh bien ; le clergé sera, comme il l'a déjà été, ces hautes et fortes intelligences, assemblages vénérés de science et de vertu, auxquelles il joindra l'amour et le dévouement, et cet esprit de sacrifice qui va jusqu'à la mort. Et c'est ce que vous ne ferez pas, vous adeptes du matérialisme, car le sacrifice est antipathique à votre doctrine comme à votre nature. Vous succomberez donc dans la lutte. Sera-ce bon, avantageux à l'humanité? Non, car le prêtre est

homme comme nous ; le sentiment qui l'anime, tout élevé, tout divin qu'il soit, ne saurait toujours le préserver de l'erreur ou de l'illusion d'un côté, de l'autre des faiblesses ou des passions découlant de la partie matérielle de notre être. L'établissement de l'ordre dans le monde, son maintien, son progrès demandent que les deux principes qui sont en nous se coordonnent, et non pas que l'un domine, absorbe, détruise l'autre. Le spiritualisme et le matérialisme, dans le sens que je donne à ces mots, doivent se prêter la main, et non se faire la guerre au sein de la société ; l'un noble et ardent coursier, docile au frein, l'autre cavalier habile et affectionné, chevauchant toujours dans des sentiers sûrs et propices.

Il y a dans l'histoire humaine deux époques où j'aime à envisager le prêtre : c'est d'abord à la naissance des sociétés, où je le vois réunir les hommes, au nom de la divinité, pour leur enseigner la part importante qu'ils ont à remplir dans la grande époque de la création, leur donnant la terre pour théâtre, le monde des esprits pour spectateurs, et leur montrant au dénouement le ciel pour récompense ; leur promettant pendant tout le temps ses conseils, ses encouragements, son dévouement, et surtout ses bons exemples. Parlant au nom de Dieu, ayant pour témoignages ses vertus et ses bonnes œuvres, le prêtre ne tarda pas à s'acquiescer la confiance et la vénération des peuples : il sentit sa puissance, l'orgueil entra dans son cœur, et, avec ce premier-né de l'égoïsme, tous les autres vices à la suite, sans perdre cependant tout le prestige qui s'attachait à son caractère sacré. C'est alors que l'on vit le principe spirituel se corrompre, s'affaiblir, s'éteindre enfin dans le monde ; la société perdre de vue la fin sublime de son institution, le progrès de l'humanité, et devenir un vaste atelier d'exploitation de l'homme par l'homme. Dans les lieux mêmes honorés, encore de nos jours, du nom de terre classique de la liberté, dans cette Grèce tant vantée, dans les livres de laquelle nos tribuns vont encore s'inspirer, toute la

différence qu'on y remarquait c'est que les exploitateurs y étaient comparativement plus nombreux qu'ailleurs ; c'était ce qu'on appelait des citoyens, des hommes libres ! Oui, mais c'étaient des tyrans tout autant que les rois de Perse qu'ils combattaient au nom de la liberté. Aristote, Xénophon et tous les publicistes grecs regardaient l'esclavage comme une chose légitime, et l'esclave à leurs yeux était une espèce de bête de somme dont le maître pouvait user comme bon lui semblait. L'intérêt, le caprice du maître, telle était la règle qui régissait les rapports de maître à esclave ; telle était la libéralité des anciens. Et qu'on ne s'imagine pas que cette loi de lèse-humanité ne frappait que les êtres relégués au bas de l'échelle sociale : Esope, l'immortel fabuliste, fut esclave, de même qu'Épictète, un des philosophes les plus distinguées de l'école stoïcienne, et à qui son maître un jour, par voie de divertissement, cassa une jambe.

Ce fut au milieu de ce renversement de toutes les lois divines et humaines qu'apparut la grande réforme du christianisme, et avec elle un nouveau sacerdoce régénérateur ayant mission de spiritualiser l'humanité. Ici commence la seconde époque où le prêtre se manifeste au monde avec tous les signes sacrés qui le caractérisent. Les peuples reconnurent un sauveur dans le prolétaire de Nazareth, et une doctrine de salut dans son évangile, prêché d'abord par de simples prolétaires comme lui. L'antique sacerdoce ne tarda pas à s'apercevoir que l'empire du monde allait lui échapper, et fort du pouvoir temporel qu'il possédait partout, il essaya de noyer la nouvelle doctrine sous des flots de sang ; mais ce sang ne fut pour elle qu'une rosée vivifiante, et la preuve qu'elle tenait à un principe plus fort que les puissances de la terre. Bientôt une foule de savants et de philosophes vinrent, au sentiment populaire en faveur de la nouvelle doctrine, ajouter la sanction du génie. Le nouveau sacerdoce, ainsi fortifié, put sortir des catacombes, où la persécution l'avait réduit à se cacher pour y célébrer ses

mystères ; et bientôt tous les obstacles s'abaissèrent devant lui, le monde civilisé fut chrétien, spiritualisé. L'homme cessa d'être la chose de l'homme ; la charité chrétienne s'y opposait, comme aussi l'égalité de tous les hommes aux yeux de Dieu reconnue et proclamée dans la nouvelle loi. La dignité humaine ainsi rétablie, la complète émancipation de l'espèce entière ne pouvait plus être qu'une question de temps. Un seul devoir restait aux puissances de ce monde, c'était de préparer les peuples, les exploités du régime antique, par l'éducation morale et intellectuelle, par l'initiation graduelle à l'exercice des droits naturels de l'homme, à l'état de liberté, d'égalité, de fraternité universelles, pleines et entières, qui est la conséquence dernière, mais nécessaire, mais inévitable de la nouvelle loi.

Oh ! qu'il eût été grand et beau le rôle du prêtre chrétien, si, arrivé à l'apogée de sa puissance et de sa gloire, il eût activement poursuivi son œuvre de régénération ; si après avoir eu moralisé, spiritualisé l'homme, il eût entrepris de moraliser et spiritualiser la société. Mais Dieu, craignant sans doute que la vénération des hommes pour ses prêtres ne se portât jusqu'à l'adoration ; qu'on en fit des dieux, comme le paganisme l'avait fait de ses héros, et voulant épargner une nouvelle idolâtrie au monde, permit que le prêtre chrétien s'endormît pour un temps au sein de ses grandeurs. Ou, peut-être, pour nous faire sentir combien était grande l'œuvre de régénération commencée à l'ère chrétienne, Dieu a-t-il voulu que l'humanité se reposât au milieu de la course, avant que le prêtre n'entreprît sur elle l'immense travail de la christianisation sociale. Quoiqu'il en soit, après avoir vu l'église servir d'égide et de vengeur aux peuples opprimés, un St. Ambroise refuser l'entrée du temple saint à un empereur romain, avant qu'il eût fait pénitence et réparation d'un crime public ; après avoir vu les foudres du vatican frapper les rois oppresseurs, usurpateurs, dissolus, on vit le prêtre chrétien s'isoler peu à peu de la cause des peuples, la cause du progrès constant et



illimité, la cause du spiritualisme en un mot. Les Fénélon, les Bourdaloue, les Bossuet continuèrent bien à prêcher aux grands et aux rois, la charité chrétienne et leurs devoirs envers les peuples, mais on ne sent plus chez eux cette puissance surhumaine qui vous saisit dans les paroles d'un St. Rémi à Clovis : "Fier Sicambre, courbe le front." Et le vatican ne tonnait plus... je me trompe, il lui restait encore quelque carreaux en réserve, mais c'était pour les peuples que travaillait le besoin de l'émancipation ou du progrès ; pour ceux mêmes, hélas ! il faut bien le dire, qui s'agitaient dans les serres d'une exécrable oppression. De nos jours encore, la malheureuse Pologne, au lieu d'encouragements, d'avis, de consolations au moins, s'est entendue dire que ses efforts héroïques pour secouer ses chaînes étaient un crime.

Qu'il y ait eu des mouvements populaires désordonnés, gros d'improfitables dangers, de malheurs plus grands encore que ceux auxquels on voulait se soustraire, c'est ce qu'on ne peut nier. Mais quelle en était la cause première, si ce n'est cette résistance ombrageuse et opiniâtre que l'esprit d'émancipation, de réforme et de progrès rencontrait partout, dès qu'il voulait faire un pas ? C'est contre cette cause et non contre ses victimes, que j'aurais voulu voir lancer les foudres ou les censures de l'église.

Les peuples se voyant délaissés de leurs guides et protecteurs naturels, des hommes qu'ils regardaient comme les envoyés de Dieu, s'abandonnèrent de désespoir à la direction d'hommes irréflechis, violents, ou pervers, qui ne firent que substituer une nouvelle exploitation à l'ancienne : les tyrans avaient exploité la patience et la bonhomie des peuples ; les démagogues qui leur succédèrent, exploitèrent leurs passions et leurs instincts les plus mauvais. On eut donc Luther, qui fit douter de l'église ; après lui Voltaire et les Encyclopédistes qui firent douter de la religion et de Dieu ; enfin Robespierre, qui fit douter de l'homme même.

Ce fut alors qu'une immense douleur s'empara de l'hu-

manité, veuve de toutes ses croyances, et n'ayant pour reposer sa tête que les débris épars de toutes ses espérances. Au milieu de son affliction, un soldat courroucé se présente à elle, qui lui offre son bras puissant pour la relever, et pour consolation lui promet de la gloire, dont en effet il l'enivre pendant une couple de lustres. Mais l'ivresse se passa, la raison revint à l'humanité et avec elle le désillusionnement. Elle vit que le héros auquel elle s'était livrée ne faisait après tout que répéter Alexandre et César : c'était reculer, et elle voulait avancer. Elle abandonna donc le favori de la gloire, et de découragement elle se rejeta dans les bras de ses anciens maîtres.

C'en était fait du progrès humanitaire ; et l'Europe, ce cœur du monde, allait peut-être, comme l'Inde dans ses castes, ou l'Islamisme dans son fatalisme, s'endormir et se pétrifier dans cette forme sociale bâtarde qui, sans la grandeur de la société antique, sans le prestige de la société féodale, ne faisait que continuer, sous un autre nom et par des mains moins nobles, l'ancienne exploitation de l'homme et la déchéance de l'intelligence. Mais le vieux principe chrétien, endormi mais toujours plein de vie ; amolli, distrait par son commerce avec les puissances terrestres, mais conservant encore au fond du cœur son indestructible amour pour les hommes, se sentit ému des soupirs et des gémissements de l'humanité, demandant une nouvelle foi comme remède à ses souffrances, comme guide et soutien dans la nouvelle voie où la poussait un impérieux besoin. Alors, du sein de la France, cette mère des grandes et belles pensées, sortit, tenant d'une main la croix, de l'autre l'évangile, un jeune clergé plein d'ardeur et de science, de vertus et d'amour, qui encore une fois montra dans l'évangile et la croix le salut assuré de l'humanité : dans l'évangile la loi divine et imprescriptible de la fraternité universelle, dans la croix un exemple de dévouement et de résignation ; de dévouement pour les grands et les heureux de ce monde, de résignation pour les populations souffrantes :

dévouement d'un côté, résignation de l'autre qui sont les deux conditions indispensables de la régénération sociale, et sans lesquels l'humanité ne peut s'attendre qu'à une série sans fin de lutttes infructueuses, payées du sang de ses plus nobles enfants; dévouement et résignation que le prêtre de l'évangile seul peut inspirer, parce que lui seul s'adresse à la partie de l'homme qui en est capable, et que lui seul présente un but et une fin dignes du sacrifice demandé.

A la vue de ce mouvement imprévu du jeune clergé de France, dont nous avons eu l'avantage, pendant trop peu de temps, de posséder parmi nous un si digne représentant dans la personne de M. l'abbé de Charbonnel, l'Europe sentit tressaillir ses entrailles; elle ressentit, comme Sarah, les joies d'une conception inespérée, et les espérances d'un nouvel enfantement dont devait encore une fois venir le salut du monde. Et comme la providence sait toujours tenir en réserve l'homme qu'il faut aux grands événements qu'elle prépare, apparaît, aussi inattendu que tout le reste, sur la chaire de St. Pierre, un grand et saint pontife qui, rompant tout-à-coup avec le passé, eut, lui, chef de l'église, le courage inspiré de se poser, en face de l'absolutisme, comme la personnification du sacerdoce libéralisateur. C'est alors que l'on entendit du haut de la chaire évangélique étonnée, et dans la capitale du monde chrétien, et dans celle du monde civilisé, prononcer simultanément l'oraison funèbre du plus grand des tribuns des temps modernes, O'Connell. Après cela, c'est sans trop d'étonnement qu'on a vu les bons curés de France arroser de l'eau sainte les arbres de la liberté, que le peuple de février planta en souvenir de sa victoire, et comme symboles de ses espérances.

Ces espérances ne se réalisant pas assez vite, ni assez pleinement, pour un grand nombre, une guerre civile affreuse éclate bientôt au sein de Paris; pendant trois jours et plus, les vainqueurs de février se livrent un combat

meurtrier et fratricide. Déjà de grandes victimes ont été immolées, mais il en faut une plus grande encore pour apaiser les fureurs de la guerre. Quel sera ce nouveau Decius ? le premier prêtre de France, l'archevêque de Paris qui, malgré les avertissements des chefs militaires, va chercher la mort, le martyr au pied des barricades, et sceller de son sang la nouvelle alliance entre l'église et les peuples, entre la religion et la liberté. Et cette alliance elle vient d'être solennellement ratifiée par son digne successeur au nom de toute l'église de France, à l'occasion de la proclamation de la nouvelle constitution. L'église n'a pas trouvé dans sa liturgie d'invocation trop sublime, ni de chant trop joyeux pour cette solennité, qui, trop grande pour les temples érigés par la main des hommes, a dû se célébrer sous le dôme jeté au-dessus de nos têtes par l'architecte suprême lui-même.

Puis l'on n'a pas été sans bien sentir assurément ce que signifie l'acceptation, par plusieurs prélats et simples prêtres de France, du mandat de député sous le régime républicain. Ce ne peut être dans des vues de réaction qu'ils se trouvent au sein de l'assemblée nationale : ils y sont en trop petit nombre pour y faire impression surtout dans ce sens. Ce ne peut donc être que pour s'associer au mouvement politique et social inauguré en février. Avec les préventions qui restent encore du passé, leur position est fort délicate ; j'aurais presque autant aimé ne pas les voir passer à la rude épreuve d'une assemblée constituante ; mais espérons que leur prudence, leur sagesse, leurs lumières les en feront sortir sains et saufs, à l'avantage de leur corps, à celui de la religion, à celui de l'humanité.

Puisse donc le prêtre, replacé, après un écart de quelques siècles, quant aux affaires temporelles, dans la position qu'il doit occuper, dans la seule voie qu'il doit suivre, ne plus s'en écarter désormais ; ne jamais oublier qu'il est la personification du principe spirituel dans la société, duquel découle tout ce qui est vertu, justice, bienfaisance, liberté,

progrès social et humanitaire. L'église doit être comme l'âme, la raison de la société, l'état comme le corps, les sens. L'homme politique sera d'abord de sa nature homme de parti, le prêtre sera plutôt national. Transportés sur un terrain plus avancé, l'un sera national avant tout, l'autre sera humanitaire, et rattachera ainsi sa nation à l'humanité entière, secondant la tendance du genre humain vers l'unité, vers la fraternité universelle.

Voilà le rôle que je réserve au prêtre dans la société politique : c'est celui qui lui appartient, et que lui seul peut bien remplir. Mais si le rôle est beau, grand, noble, il est difficile et délicat, d'autant plus que le monde est récemment entré dans une voie toute nouvelle, où le prêtre devra se présenter avec des modes et moyens d'action différents de ceux dont il usait par le passé.

Je viens de parler de la voie nouvelle où vient d'entrer l'humanité... Eh ! si tout le monde pouvait prévoir tous les dangers, toutes les épreuves qu'elle réserve aux sociétés, tous les amis de l'ordre, non pas de l'ordre qui règne à Varsovie, mais de l'ordre fondé sur la liberté ; tous les amis de l'ordre, dis-je, supplieraient le prêtre à genoux de s'empresse de reprendre l'influence morale qu'il avait autrefois dans le monde, alors qu'il savait retenir et humaniser les hordes de barbares qui inondaient l'Europe. Aux cris des peuples soulevés l'on proclame la souveraineté populaire, le vote universel, la république démocratique, et comme fondement au nouvel édifice social on décrète l'enseignement universel et la liberté de la presse : et l'on croit que tout est fini ; l'on croit que les lois et coutumes créées sous le régime du privilège et du monopole vont pouvoir subsister intactes ; l'on s'imagine que le nouveau souverain va se contenter de mots sonores, sans chercher s'il n'y pas quelque chose de plus substantiel dans sa souveraineté. Ici, il me semble entendre murmurer à mes oreilles le mot de communiste, épithète dont on m'a déjà gratifié dans l'intimité ; mais on se méprend étrangement sur mon

compte, ou sur la signification du mot communisme, qui est à mes yeux la plus étrange doctrine sociale qui jamais ait vu le jour. C'est plus encore, c'est presque un blasphème ; car c'est une censure du décret divin, qui a voulu que les hommes naquissent avec des facultés inégales, comme avec des besoins inégaux et différents ; qui a voulu aussi que la paresse fût punie par les privations, le vice par l'abjection. Et je ne parle ici que de la communauté des choses... que dirai-je de la communauté des personnes, qui ne serait que le libertinage légalisé ? Qu'on se rassure, le communisme ne sera jamais une doctrine sérieuse, ni redoutable en soi : il aura toujours contre lui les deux plus grandes puissances de la terre, la force et la beauté. L'homme fort de ses vertus et de son intelligence, voudra toujours recueillir tout le prix de son travail, sauf la part que réclamera la société *fraternellement organisée* ; et la femme préférera toujours être la compagne aimée, considérée et inséparable de l'homme, que la femme libre du père Enfantin.

Non, je ne suis pas communiste ; mais je vois que plusieurs de nos arrangements économiques actuels contreviennent presque autant que le ferait le communisme à ce décret divin dont je viens de parler. Avez-vous entendu tout dernièrement un de ces hommes au cœur chaud, à l'âme expansive, nés pour opérer de grandes choses parmi les hommes, non pas comme ces foudres de guerre par la force matérielle, mais par la force morale de la parole, et de cette foi qui transporte les montagnes ; avez-vous entendu l'apôtre canadien de la tempérance, ce jeune prêtre qui a déjà su mériter le titre de bienfaiteur public, l'avez-vous entendu déclarer publiquement que, sans le hasard qui lui fit rencontrer deux étrangers charitables, il serait peut-être à l'heure qu'il est, errant, ignoré, inutile dans quelque coin du monde ? Combien de fortes et belles intelligences de cette sorte qui ne peuvent prendre la place que la providence leur avait destinée, tandis que la médiocrité héritière se pavane sur le pinacle ! Que dis-je ? tandis que le vice

et la frivolité, grâce à l'opulente oisiveté qu'enfantent nos lois, affichent un luxe insultant et provocateur vis-à-vis de l'industrie honnête et utile. Encore si cela ne faisait qu'accuser le vice de nos institutions sociales... mais il y a là un danger permanent pour le repos du monde ; c'est de ces âmes énergiques, aigries, révoltées que se déchaînent, comme l'ouragan des antres d'Eole, les tempêtes qui bouleversent les empires. C'est un sujet d'étonnement universel que la tranquillité de l'Angleterre au milieu de la tourmente qui ébranle toute l'Europe. A mon avis, voici le secret de cette tranquillité : l'immense empire colonial de l'Angleterre ouvre un champ illimité à l'ambition de ses esprits ardents, *aspiring minds* comme elle les appelle. De plus l'Angleterre est gouvernée par la plus habile de toutes les aristocraties, qui s'est fait un devoir ou un calcul d'ouvrir ses rangs à l'élite de la démocratie, dont elle soutire ainsi la sève généreuse, pour en rajeunir son vieux corps.

Encore une fois, je ne suis pas communiste, mais je sens et je vois que l'état de choses que je viens de signaler comme étant en opposition flagrante aux lois divines comme à celles de la nature humaine, ne saurait subsister longtemps sous le régime démocratique de l'avenir. On résistera, je le crains : on fera entrer la rage au cœur des peuples, et le monde civilisé se trouvera une seconde fois menacé d'une irruption de Goths et de Vandales, dont une grande puissance morale et spirituelle pourra seule le sauver. Ici je ne ferai que rappeler les déclarations récentes de M. Thiers au sujet de la religion et du clergé : "Aujourd'hui, a-t-il écrit selon le *Courrier* du Havre, je regarde la religion et ses ministres comme les auxiliaires, les sauveurs peut-être de l'ordre social menacé." Chacun sait ce que M. de Tocqueville dit sur le même sujet dans son bel ouvrage sur l'Amérique.

Il est vrai qu'une telle catastrophe peut être très éloignée de nous, habitants de l'Amérique, où la mauvaise distribution des richesses et l'inégalité dans les moyens de les



acquérir, n'en sont pas encore rendues à l'état de grief vivement et profondément senti. Mais ne devons-nous pas penser un peu à nos suivants, et tâcher de leur épargner, s'il est possible, les maux qui, sous nos yeux, tourmentent l'Europe, notre mère? C'est son sang vicié qui coule dans nos veines, et si nous ne profitons de la vigueur de la jeunesse pour le purifier, préparons-nous à souffrir comme elle. Mettons-nous à l'œuvre, il n'est pas trop tôt. Et si notre propre intérêt bien entendu et celui de nos descendants ne sont pas pour nous des motifs suffisants : Prêtres, vous qui parlez au nom de Dieu et dans les vues de Dieu, le moment est venu pour vous de parler, de faire entendre aux hommes qu'il y a pour eux autre chose que des intérêts matériels. Nouveaux Moïse, descendez de la montagne où l'on vous a crus morts, et montrez à la foule idolâtre qu'il y a un autre Dieu que le veau d'or.

L'on comprend que je n'entends pas faire violence à la conscience du prêtre : tout ce que je lui demande, c'est l'évangile, mais l'évangile tout entier, et avec toutes ses conséquences. Avec cela, le prêtre catholique aura bientôt fait disparaître les préjugés et les préventions qui ne lui ont permis depuis longtemps de remplir, à mon avis, qu'une partie de sa mission. Au fond de toutes les hérésies, n'y a-t-il pas eu un levain de liberté? Certes ce ne serait pas un grand prophète que celui qui prédirait qu'au bout de la voie où je l'invite à entrer, il trouvera cette unité religieuse qu'il espère lui-même, et sans laquelle l'unité humaine, vers laquelle on croit marcher, ne sera peut-être jamais qu'un grand rêve.

Lorsque je commençai ce travail, il entra dans mon plan de traiter, avec quelques détails, la partie de mon sujet où je devais parler de ce que devait être le prêtre; mais pour le faire en ce moment avec tous les développements nécessaires, il me faudrait outrepasser de beaucoup les bornes d'une simple lecture, et peut-être aussi abuser de votre indulgence. Au reste, après ce que j'en ai dit incidemment,

et les considérations que j'ai présentées sur le spiritualisme social ou en rapport avec la société, il ne saurait guère y avoir lieu à méprise quant à ma pensée générale sur ce point. Restent, il est vrai, les applications; et j'avoue qu'en pareille matière, c'est un point bien important. Il ne s'agit plus alors de spiritualisme en idée, sur lequel, à moins d'avoir affaire à des athées, il peut être facile de s'entendre; mais bien du spiritualisme en action au milieu des passions et des intérêts, des préventions et des préjugés humains; et de plus au sein de réunions d'hommes placés à tous les degrés de civilisation, à chacun desquels il faudra user d'un mode et de moyens d'action divers. Cette action sera paternelle, absolue pendant l'enfance des sociétés; titulaire, directrice pendant leur adolescence; amicale, modératrice pendant leur jeunesse; fraternelle, persuasive pendant leur virilité; encourageante, régénératrice pendant leur vieillesse; toujours indulgente, tolérante, éclairée, car là git sa force, sa vie. C'est pour elle que le Christ a dit au premier des apôtres: "Quiconque se sert de l'épée, périra par l'épée." Eh! l'on voit partout l'épée se briser entre les mains du pouvoir temporel lui-même, et la parole marcher hardiment à la conquête du monde matériel. Mais il faut que je m'arrête.

Je regrette, pour ma part, que le temps me fasse défaut, car j'aurais eu occasion de payer un juste tribut de reconnaissance pour les efforts généreux de plusieurs membres distingués de notre bon clergé canadien, qui, par des actes frappés au double coin de la religion et du patriotisme, ont devancé, inspiré jusqu'à un certain point les espérances que je forme aujourd'hui de le voir constamment, comme autrefois l'arche d'alliance devant le peuple d'Israël, marcher à la tête de notre peuple vers la terre promise du progrès et de la liberté.

J'aurais voulu vous parler de ces nombreux et précieux collèges où l'on forme non plus seulement des prêtres, mais aussi des citoyens et des prêtres citoyens.

J'aurais voulu vous parler de ces beaux établissements de bienfaisance, qu'un digne et saint prélat a fait, comme par enchantement, surgir au sein de votre cité, où l'enfance orpheline retrouve une mère, la vieillesse indigente un fils, et la faiblesse repentante un toit paternel où l'on tue encore le veau gras,—misères humaines que la religion saura toujours, mieux que l'état, soulager et réparer.

J'aurais voulu vous entretenir de cette croisade aussi patriotique que religieuse, entreprise avec tant de zèle, poursuivie avec tant de courage et de succès par un membre de notre jeune clergé, contre le vice le plus abrutissant, œuvre dans laquelle il a été si bien secondé par le clergé en masse.

Eh ! que vois-je en ouvrant, ce matin, les *Mélanges Religieux* ! Les dames et les demoiselles de Longueuil, presque en masse, viennent d'entreprendre, sous les auspices de la religion, une croisade contre le luxe, cette autre plaie de notre société. Honneur donc au beau sexe de Longueuil ! honneur à leur digne pasteur qui leur a inspiré cette patriotique pensée, qui, sous la puissante escorte de la religion et de la beauté, ne manquera pas d'être bien accueillie partout, et ne s'arrêtera, je l'espère, qu'après avoir, comme la tempérance, jeté de profondes racines sur tous les points de notre sol.

Mais surtout j'aurais désiré signaler à votre reconnaissance et à celle de nos neveux le dévouement de cet autre jeune prêtre, dont la voix et les efforts, secondés aussi par le reste du clergé, ont su abattre la barrière, jusqu'alors infranchissable, qui défendait à notre race l'entrée à son propre patrimoine, vouant notre nationalité à périr sous la constriction formidable d'une nationalité rivale qui nous enveloppe de toutes parts. Il y a dix-huit ans à peu près, lorsque j'entrai homme dans la vie publique, (l'on me permettra, j'espère, cette réminiscence personnelle,) je le fis avec cette devise : Nos Institutions, notre Langue et nos Lois. Je ne pus qu'écrire ces mots sur une humble feuille de papier. Plus heureux que moi, le jeune missionnaire de la colonisation les aura tracés sur la frontière, non plus en caractères éphémères, mais avec une population industrielle, forte et impérissable.

Oh ! qu'il se forme donc entre notre clergé et la partie active de notre peuple une sainte et patriotique alliance, ayant pour objet notre avancement politique et national. Avec la coopération cordiale et constante de ces deux grands éléments de puissance sociale, nous pouvons nous rassurer sur l'avenir de notre chère patrie ; notre devise nationale n'aura pas été le fruit d'une vaine illusion, et nos mânes réjouis pourront entendre nos arrière-neveux répéter en triomphe sur les bords de notre Saint-Laurent :

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS.

CONSIDÉRATIONS SUR NOTRE SYSTÈME D'ÉDUCATION POPULAIRE, SUR L'ÉDUCATION EN GÉNÉRAL ET LES MOYENS LÉGISLATIFS D'Y POURVOIR.

[PRONONCÉ LE 19 FÉVRIER 1848.]

MESSIEURS,—Avant d'entrer en matière, je dois vous faire remarquer que, pour me conformer à l'acception commune du mot éducation en ce pays, j'ai dû, dans le cours de cette lecture, l'employer fréquemment dans le sens plus restreint des mots enseignement ou instruction. Le mot éducation, comme vous savez, comprend tous les perfectionnements dont l'homme en société est susceptible. Ainsi, l'éducation est morale et religieuse, physique et intellectuelle tout à la fois. L'enseignement, l'instruction, dans l'acception ordinaire, ne se rapportent qu'à l'intelligence, et ne comportent conséquemment qu'une partie du sens du mot éducation. Ceci expliqué, entrons en matière.

Au milieu de la tourmente politique, qui nous a ballottés pendant le demi-siècle écoulé, et dont nous ressentons encore les oscillations, l'éducation du peuple, comme l'éclair au milieu de l'orage, est, de tous les sujets qui ont attiré l'attention pendant cette période, celui qui a su le mieux percer les nuages qui obscurcissaient l'horizon politique, et partager l'opinion publique avec les grandes questions de réforme et de liberté constitutionnelles, qui n'ont cessé d'être à l'ordre du jour. La presse, comme toujours, a pris sur le sujet une vive et féconde initiative ; la tribune lui a fait un éloquent et fidèle écho, et la législature, cédant à ces deux voix du peuple, a été, depuis une quinzaine d'années surtout, prodigue de lois et de secours en faveur de l'éducation. Aussi, je crains presque d'être accusé de témérité, en venant vous entretenir d'un sujet sur lequel le dernier mot doit avoir été dit depuis longtemps.

Oui, le dernier mot a été dit ; les hommes éclairés et amis de leur pays sont tous d'accord sur les avantages, sur la nécessité, sur l'obligation d'instruire le peuple. Mais que signifie donc cette opposition si vive et en apparence si générale sur plusieurs points du pays que rencontrent vos

lois d'éducation parmi le peuple ? Ici, vous voyez ce peuple, si plein de vénération pour ses pasteurs spirituels, rester sourd à leurs exhortations en faveur de l'éducation. Là, le ministre de l'évangile, pour ne pas compromettre son saint ministère, juge prudent de s'abstenir. Plus loin, les hommes les plus influents, les plus justement respectés sont l'objet de la défiance publique. Ailleurs, nos bons habitants toujours si paisibles, si soumis aux lois, opposent la force ouverte aux agents de la justice. Sur d'autres points, nous avons à déplorer des attaques nocturnes contre la propriété, contre des maisons d'école même. Un jour, rencontrant un des plus notables citoyens d'une de nos principales paroisses, je le félicitais de ce qu'il n'y avait pas de trouble dans sa paroisse à propos de l'acte d'éducation, et de ce que tout allait bien chez lui : "Oui, dit-il, tout va bien chez nous, parce que, voyant l'inutilité de parler en faveur de la loi, nous nous sommes tus."

En présence de pareils faits, que doivent faire les bons citoyens ? J'en ai rencontrés qui levaient les épaules et courbaient la tête comme pour dire : Que voulez-vous faire avec un pareil peuple ? Ce sont les hommes du découragement, ceux-là ; ils désespèrent, mais à tort, du salut de la patrie.

D'autres plus ardents ne voient de salut que dans la coercition, et veulent user, pour soumettre le peuple, de toute l'autorité de la loi et du gouvernement. Mais ils oublient que nous vivons sous un gouvernement représentatif, et qu'il est au pouvoir, dans certaines circonstances, même d'une minime section du peuple, chez nous où le suffrage électoral est presque universel, de déplacer le pouvoir et de le mettre entre les mains d'hommes qui céderont à ses préventions, à ses préjugés. Le remède violent qu'on nous propose là, d'ailleurs, n'est possible qu'avec l'arbitraire ; pour l'administrer, il faudrait voiler pendant un temps l'image de la liberté, fermer le sanctuaire de la constitution.

Mais avant d'abattre notre pavillon, ou de le clouer au mât, tristes alternatives l'une et l'autre, n'y aurait-il pas moyen de voir s'il n'y a pas quelque chance de salut autre que le désespoir ? Ne vaudrait-il pas la peine de s'enquérir, plus attentivement qu'on ne l'a fait peut-être, si l'opposition

du peuple est aussi aveugle, aussi irraisonnable qu'elle paraît l'être au premier abord? N'y aurait-il rien dans votre loi qui, au moins, expliquerait la conduite du peuple, s'il ne la justifiait pas. Il vaut la peine d'y penser avant de recourir à des moyens extrêmes ou d'abandonner la partie. Il y a presque toujours dans les mouvements de l'esprit populaire une haute raison cachée, qu'il faut avoir soin de rechercher, de connaître et d'apprécier. Sans cela vous vous exposez à commettre faute sur faute, la dernière en entraînant toujours une plus grande, jusqu'à ce que cette pyramide renversée, manquant par sa base, s'écroule sur la société, et la couvre de débris.

Pour moi, messieurs, je ne désespère pas du peuple; je ne le crois pas ennemi de l'éducation. Eh! que sommes-nous pour la plupart? les enfants du peuple, issus de laboureurs ou d'artisans, vivant dans une médiocre aisance, et qui cependant ont fait des sacrifices immenses pour eux pour nous procurer l'éducation que nous avons eue. On n'en demande pas autant, certes, au peuple de nos campagnes. On n'exige pas de lui qu'il envoie ses enfants dans des pensionnats coûteux. Tout ce qu'on lui demande, c'est le temps de ses enfants et une modique rétribution, charge qu'un bon nombre sont en état de supporter sans trop se gêner; et la loi pourvoit à l'exemption des pauvres. Le cri "aux taxes" ne m'explique donc pas suffisamment l'opposition du peuple à l'acte d'éducation: ce n'est à mes yeux qu'un cri de ralliement, un épouvantail, un prétexte. Il faut qu'il y ait quelque chose de plus; et si on peut découvrir cette cause cachée au fond de l'instinct populaire, il sera peut-être facile de trouver un remède plus doux, plus efficace, moins dangereux que la coercition.

C'est une arme à double tranchant que la coercition. Aujourd'hui on l'emploierait à une œuvre sainte et salutaire, demain à faire prévaloir des mesures spoliatrices et liberticides. Il suffirait aux hommes qui auraient le pouvoir en main de dire et de faire répéter à leurs complaisants: C'est pour le plus grand bien du peuple qu'on le force à adopter cette loi, cette mesure. Eh! messieurs, est-ce dans ce pay.

qu'il est nécessaire de s'appesantir sur cette vérité ? combien de fois ne nous a-t-on pas tenu ce langage ? Non, n'habitons pas le peuple à se soumettre sans discussion, sans résistance constitutionnelle et légitime, à des mesures qui lui répugnent. Au contraire, que les législateurs et les gouvernants apprennent à prévoir, à craindre, à étudier les antipathies, les résistances populaires. Le plus souvent ce sera pour eux le moyen de donner plus de perfection à leurs projets de loi, et de remédier aux défauts des lois existantes. Le Canada n'est certes pas le pays où l'on doit et puisse prêcher l'infaillibilité du législateur. On y fait les lois avec beaucoup trop de précipitation et d'irréflexion. Nous avons maintenant pour préparer nos grandes lois des chefs de départements, ministres d'état, dont l'attention est constamment absorbée par les affaires de leurs bureaux, et par les délibérations fréquentes du conseil exécutif, où se portent un nombre infini d'affaires mineures, qui devraient être laissées à l'action des départements, comme cela se pratique dans les grands gouvernements constitutionnels. Il s'ensuit que nos ministres n'ont que quelques moments à donner à la préparation de nos lois. Ajoutez à cela que ces hommes sont en outre chefs de parti, et par là nécessairement mêlés aux rivalités de parti, autre source de préoccupations vives et incessantes.

Notre machine administrative est mauvaise. Ce sont encore à peu près les rouages et la routine du vieux système irresponsable, qui pouvaient convenir alors, mais qui ne sauraient convenir aujourd'hui. Si l'on veut avoir le gouvernement responsable, avec tous ses avantages sous le rapport de la législation, il faut modeler notre machine administrative sur celle de la mère-patrie et des autres gouvernements représentatifs bien organisés ; décharger le conseil d'état de la menue besogne des départements, et mettre ces derniers sur un meilleur pied. Sans cela, attendons-nous, comme par le passé, à des lois faites à la vapeur, à l'électro-magnétisme même dans l'occasion.

Vous me pardonnerez, j'espère, cette petite digression administrative, qui porte sur un sujet assez important pour



que je n'aie pas dû manquer l'occasion d'en dire quelque chose.

Tout le monde connaît le mot de Solon, disant qu'il n'avait pas donné les meilleures lois à Athènes, mais celles qui convenaient le mieux au peuple athénien. N'aurait-on pas, dans l'acte d'éducation actuel comme dans ceux qui l'ont précédé depuis 1841, mis un peu en oubli cette sage maxime du législateur d'Athènes? En outre, une loi doit être avant tout juste et égale pour tous. Par exemple, une loi qui impose des charges, ne doit pas être plus onéreuse aux uns qu'aux autres. Il vaudrait la peine de s'enquérir si notre acte d'éducation remplit bien cette condition; car s'il ne la remplit pas, il offre des armes aux ennemis de l'éducation, à ceux qui ne rougissent pas d'exploiter les préjugés, les préventions, les folles craintes d'une masse illettrée, pour se créer de la popularité.

Il serait inutile de se laisser aller à de grands mouvements d'indignation contre ces hommes coupables, criminels, qui osent profaner, prostituer à leur égoïsme ce qu'il y a de plus noble, de plus sacré dans la société humaine, ce qui ne devrait être que le prix de grandes vertus, de grands et méritoires services, la popularité, la confiance de ses concitoyens. Laissez-les donc à leurs remords, à la justice inévitable de leurs consciences. Au reste, soyons bien persuadés que partout où il y aura quelque chose à gagner par la popularité, il y aura des courtisans de la faveur populaire, qui, comme les courtisans des rois, ne seront guère scrupuleux sur les moyens d'atteindre leur but; et de même que l'on voit les courtisans des rois flatter les plus viles, les plus criminelles passions de leurs maîtres, de même l'on verra les courtisans des peuples flatter les instincts les plus aveugles des masses populaires. Otons-leur les prétextes dont ils se servent: c'est le meilleur moyen de les combattre.

On comprendra ici, j'espère, que j'excepte de la catégorie des hommes dont je viens de parler, ceux qui, voyant des

défauts dans notre système actuel d'éducation, ont désiré qu'il y fût remédié, et qui, en attendant, ont fait tout en leur pouvoir pour aider et exciter le peuple à exécuter la loi telle qu'elle existe. Ceux-ci, on ne les a pas vus courir les campagnes pour amener les populations contre l'acte d'éducation, pour faire nommer commissaires d'école des hommes parfaitement ignorants, ou promettant de paralyser l'opération de la loi ; on ne les a pas vus non plus pousser les gens à des actes de rébellion ouverte contre la justice, ni répandre en tous lieux des projets de requête, propres à entretenir et à fomenter l'esprit d'opposition à la sainte cause de l'éducation, et à préparer des obstacles sérieux à toute réforme que l'on pourrait introduire dans le système actuel. Maintenant que les esprits en sont rendus, sur un bon nombre de points, à un degré d'irritation extrême, je crains qu'il ne soit de longtemps impossible de les amener à co-opérer de bon cœur au fonctionnement d'un système quelconque, dont l'administration sera laissée au peuple même. C'est le propre de toutes les agitations populaires, surtout de celles qui prennent leur mobile dans le désir de la popularité, d'outrepasser le but de leurs premiers moteurs. Lorsque ceux-ci s'arrêtent, il s'élève derrière eux d'autres ambitieux qui renchérissent sur les premiers pour les supplanter, et qui réussissent, en attendant que de nouveaux candidats à la faveur populaire les renversent à leur tour, ou les entraînent à leur suite. Pendant ce temps-là, il ne se fait rien, si ce n'est du mal. Et si le sujet des débats est une de ces questions vitales, pressantes dont dépendent le salut d'un peuple, ce peuple est en danger imminent de perdition.

Or, c'est admis : la question de l'éducation est pour notre peuple une de ces questions vitales, pressantes ; il lui faut l'éducation à tout prix, par tous les moyens et sans perdre un instant ; il lui faut aussi universelle qu'il se pourra, mais surtout suffisante. Si la législation actuelle, avec des amendements, peut nous procurer cette éducation immédiate, universelle, suffisante, si son inefficacité ne tient qu'à

quelques détails, amendons-la ; remplaçons-la par un autre système, si cette inefficacité tient au fond même de la loi.

Examinons donc cette loi dans ses traits principaux et caractéristiques. Mais auparavant, pour ne froisser aucun amour-propre particulier, déclarons que nous n'entendons jeter sur aucun parti ni particulier, le blâme des défauts que nous pourrions y découvrir. Notre législation éducationnelle n'a jamais encore été, heureusement, une question ou mesure de parti. Tous les partis, toutes les administrations se sont données la main sur ce point, et il y a entre eux, pour ainsi dire, solidarité de responsabilité à cet égard. Et pour qu'on ne croie pas que je veuille m'ériger en critique orgueilleux, je dirai que j'ai moi-même travaillé au bill de 1841, qui ne diffère pas essentiellement de l'acte actuel ; que je l'ai approuvé et appuyé en chambre de concert avec tous les représentants du Bas-Canada, à l'exception de deux. Peut-être aurais-je pareillement donné mon assentiment aux bills subséquents, si j'en eusse eu l'occasion. Je dois ajouter cependant, pour qu'on ne croie pas ma conversion trop récente et par suite peu affermie, qu'il y a déjà assez longtemps que j'appelle de mes vœux, et de mon humble parole dans l'occasion, un système plus simple, plus approprié à l'état actuel de nos populations rurales.

Me voici amené à vous parler de ce que je regarde comme le défaut capital de notre système d'éducation, savoir : qu'on ait tout d'abord confié l'administration d'un système compliqué à un peuple encore étranger aux premiers rudiments de l'instruction. Aussi, ceux qui ont lu nos actes d'éducation n'ont pas besoin qu'on leur démontre la grandeur de la difficulté qui s'élevait au seuil même, dès le premier pas du système. Ceux qui ne les ont pas lus, je les renvoie à notre digne et zélé surintendant de l'éducation, qui s'exténue véritablement depuis six ans à faire comprendre aux gens ce qu'ils ont à faire, et je doute qu'il ait parfaitement réussi en un grand nombre d'endroits.

Cette première difficulté surmontée, il restait à obtenir les sacrifices de temps, d'application, d'argent, nécessaires au fonctionnement de la loi, et c'était alors qu'on se trouvait à vanter à des sourds et à des aveugles les avantages qu'il y a d'entendre et de voir. En même temps qu'on mettait entre les mains du peuple, pour la faire fonctionner, cette machine si compliquée, appelée Acte d'Éducation, on lui disait qu'il lui fallait assez largement contribuer de sa bourse à la faire opérer. Je dis assez largement, parce que la contribution la plus modique, jointe à la perte du travail des enfants au-dessus de douze ans, est une charge onéreuse pour un cultivateur du Bas-Canada. Faut-il donc s'étonner que nos populations rurales aient murmuré tout d'abord, et témoigné de la répugnance à faire des sacrifices disproportionnés à leurs yeux aux avantages qu'on leur promettait ? Faut-il s'étonner qu'elles aient prêté l'oreille aux insinuations funestes de certains agitateurs subalternes ; qu'elles se soient livrées à leurs conseils plutôt qu'à ceux des amis sincères et éclairés qui vivaient au milieu d'elles, et qui auraient consenti à faire opérer le système proposé en attendant qu'on pût l'améliorer ? Avouons-le, c'est là un résultat tout naturel, et que l'on aurait dû prévoir. Avouons aussi que, trouvant un système d'éducation tout fait chez nos voisins, nous avons voulu éviter le travail de nous enquérir s'il convenait bien à notre état social, de crainte d'être obligés d'en préparer un qui nous convînt.

Au reste, l'éducation n'a fait que subir la loi commune, et c'eût été miracle que de la voir échapper à la manie d'importer des institutions étrangères, qui s'est emparée de nos législateurs depuis l'ère du ci-devant conseil spécial. La judicature, la propriété, le gouvernement municipal, et bien d'autres choses encore y ont passé, et il serait temps que nos législateurs cessassent d'aller chercher leurs inspirations dans des codes étrangers, résultat de mœurs, d'habitudes, de besoins, d'aptitudes, d'idées, en un mot, d'états sociaux différents des nôtres ; il serait temps qu'un nouveau

Thésée nous délivrât de cette législation à la Procuste, aux mutilations et aux dislocations de laquelle le caprice ou la paresse de nos faiseurs de lois nous soumet depuis trop longtemps. Ce serait un grand travail, je le sais : il ne suffirait plus, pour faire une loi, de prendre un acte législatif de l'état de New-York ou d'ailleurs, et d'en retrancher, d'y ajouter, d'y modifier quelque chose. Il faudrait, au prix de longues études, de profondes méditations, pénétrer dans les secrets les plus cachés de la vie intellectuelle, morale et physique de ce grand corps qu'on appelle peuple ou société. Encore une fois, ce serait un grand travail, mais on n'est législateur qu'à ce prix. Sans cela, on n'est qu'un faiseur ou ravaudeur de lois, et les chambres ne sont que des bou-tiques de lois absurdes, inexécutables, éphémères, qui se jouent des peuples, et dont les peuples se jouent.

Un ancien législateur, pour tempérer l'ardeur des faiseurs de lois de son pays, avait statué que quiconque aurait une loi nouvelle à proposer, se présenterait sur la place publique la corde au cou, afin qu'il fût bien et dûment pendu sur le champ, si son projet de loi était rejeté. Ne conviendrez-vous pas avec moi que l'abus que l'on a fait de la législation en ce pays, ferait désirer qu'il y eût en Canada quelque loi de cette espèce ?

Mais revenons à notre acte d'éducation.

Nous parlions de la faute que l'on a commise en confiant l'administration d'un système d'éducation compliqué, et doublé de charges assez onéreuses, à un peuple à qui il s'agissait d'apprendre à lire et à écrire. Il n'y a personne qui soit plus que moi en faveur de la décentralisation du pouvoir quant aux affaires locales ; personne aussi ne sent plus vivement que moi la nécessité d'habituer peu à peu le peuple à gérer ses propres affaires locales ; et pour cela il faut bien le mettre à l'œuvre, même avec la certitude que, dans les commencements, il fera peu de chose, commettra bien des erreurs. Aussi, suis-je assez réconcilié avec l'idée de laisser subsister le système municipal actuel, qui est, s'il

vous plaît, le troisième ou quatrième essai dont on nous a dotés depuis une dizaine d'années. Le pis qui puisse arriver, c'est que les chemins et ponts soient mal entretenus d'ici à quelques années encore, et que les améliorations locales les plus nécessaires soient léguées à la prochaine génération. Mais l'éducation du peuple, messieurs, la vie intellectuelle de nos enfants, je nie que nous ayons le droit d'en faire le sujet d'expériences législatives ; je dis que nous serions coupables de risquer la perte d'une seule année de temps ; que de tous les systèmes qui se présentent, nous devons adopter celui qui opérera le plus sûrement et le plus efficacement : quel qu'il soit, il sera le meilleur. Si pour avoir des écoles, de bonnes écoles immédiatement, il faut retirer au peuple, en tout ou en partie, la part qu'on lui a faite dans la régie des écoles, il n'y a pas à hésiter un instant, il faut le faire. Instruisons une génération d'enfants, et ces enfants, devenus hommes, connaissant le prix de l'instruction, vous rendront facile l'introduction d'un système amélioré, plus populaire.

Mais avant d'en venir à vous exposer mes vues sur ce point, je désire attirer votre attention sur quelques autres parties du système actuel, qui me paraissent défectueuses et qui ont aidé à le dépopulariser.

C'est le cri "aux taxes," comme on sait, qui a servi de mot d'ordre et de ralliement dans l'agitation populaire contre l'acte d'éducation. Quelques-uns, et parmi eux de graves personnages, ont prétendu que l'opposition du peuple venait de la manière inconstitutionnelle, selon eux, dont la contribution foncière pour les écoles avait été imposée : ils ont prononcé le mot de "taxation sans représentation," parce que la législature laissait à des autorités locales le droit ou le soin de répartir les charges qu'elle-même imposait. C'est une pure subtilité, une vraie chicane de mots. La taxation, en ce cas, est le fait de la représentation, tout autant que si la législature eût assis et réparti l'impôt. Et quand il y aurait eu délégation entière du pouvoir de taxer, je voudrais

bien savoir où l'on a pris que notre législature n'a pas ce droit. C'est peut-être que l'on considère que notre législature n'a elle-même qu'un pouvoir de délégation, et que, d'après la règle qu'un pouvoir délégué ne peut se transmettre, notre parlement ne pourrait transférer à d'autres autorités le pouvoir de taxer. Mais cette doctrine de la délégation du pouvoir des législatures coloniales représentatives n'est plus de notre temps. Le parlement britannique, en octroyant le gouvernement représentatif à une colonie, ne crée pas un droit nouveau; il ne fait que déclarer que le temps est arrivé où cette colonie doit jouir, dans les limites et avec les restrictions qu'il prescrit, des droits inhérents aux personnes de tous les sujets anglais et, qui plus est encore, à la qualité imprescriptible d'hommes libres. De sorte qu'un parlement colonial est, dans les limites de sa compétence, tout aussi souverain, tout aussi puissant que le parlement britannique lui-même, qui peut tout hors l'impossible, comme par exemple, faire un bâton sans deux bouts, qui est l'expression dont se servent certains vieux commentateurs pour expliquer l'omnipotence de ce parlement. Notre parlement provincial aurait donc pu, sans enfreindre les règles constitutionnelles, comme il l'a fait en maintes autres occasions, déléguer le pouvoir aux autorités locales.

Ce n'est pas cependant que j'approuve cette disposition de la loi; au contraire, je désire qu'on la révoque et que la législature elle-même fasse ou charge l'exécutif de faire, par lui-même ou par ses agents, tout ce qui dépendra de l'imposition, de la répartition, comme du prélèvement de la taxe des écoles; et cela, dans la vue de soustraire les autorités locales à la malveillance et à l'animadversion des populations au milieu desquelles elles sont appelées à agir. Il importe beaucoup au succès de tout système d'éducation quelconque, que tout ce qui peut exposer à l'odieux soit éloigné de la tête de ceux qui ont à le faire opérer sur les lieux; sans cela, vous aurez bien de la peine à trouver des dévouements assez robustes pour agir. C'est à la législature



et à l'exécutif, eux qui sont à l'abri des influences locales, à prendre sur eux tout l'odieux qui peut résulter de la mise en opération d'une pareille loi.

J'ai dit plus haut qu'une loi qui impose des charges ne doit pas être plus onéreuse aux uns qu'aux autres, plus pesante pour le pauvre qu'elle ne l'est pour le riche ou l'homme aisé. L'acte d'éducation pèche sous ce rapport, et ce n'est peut-être pas la moindre des causes de l'opposition qu'il a rencontrée. La taxe des écoles, comme on sait, porte sur les terres à proportion de leur valeur ; c'est ce que les économistes appellent l'impôt proportionnel, pour le distinguer de l'impôt progressif, qui augmente en plus forte proportion que la valeur des propriétés. Par exemple, une terre vaut £100, et elle paie 5s.; une autre vaut £200, et elle paiera 10s.: voilà l'impôt proportionnel. Maintenant, que la terre valant £100 paie 5s. comme dans le premier cas, tandis que celle valant £200 paiera 15s., vous aurez l'impôt progressif, et c'est le seul qui soit juste et équitable, à l'avis de Montesquieu, d'Adam Smith, de J. B. Say et autres économistes. Je dois dire cependant que M. McCulloch, économiste distingué du jour, repousse l'impôt progressif. Si quelqu'un de mes jeunes auditeurs désire voir le pour et le contre sur cette question intéressante, je le renverrai au *Cours complet d'Economie Politique Pratique*, 8e partie, chap. 4, et à *McCulloch on Taxation*, page 141 et suivantes.

Il serait à désirer que tous les impôts fussent progressifs, car alors le pauvre serait soulagé et le riche paierait selon ses moyens. Mais le système progressif est impossible à l'égard des impôts indirects : raison de plus en faveur de ce système dans l'imposition de toute taxe directe. C'est une faute, par conséquent, que de ne l'avoir pas adopté pour la taxe des écoles. Croit-on que le peuple ne l'a point senti ? qu'on se détrompe. Il ne sait pas, sans doute, comment la chose s'appelle ; mais le petit propriétaire, dont la terre, de peu de valeur en elle-même et à cause du peu de moyens

qu'il a de l'exploiter avec avantage, suffit à peine à l'entretien de sa famille, sent et sait fort bien qu'il lui sera plus dur de payer ses 5s. pour sa terre de £100, qu'à son voisin 20 à 25s. pour sa terre valant £500. L'un sera obligé de retrancher 5s. sur son nécessaire, tandis que les 20 à 25s. de l'autre se prélèveront sur son superflu ; vous arrachez le pain à l'un, et vous ôtez à l'autre tout au plus quelques vaines superfluités.

Je voudrais donc qu'à l'égard de toute contribution directe pour les écoles, on adoptât le mode progressif. Les pauvres voyant que les riches contribuent proportionnellement plus qu'eux, verront la taxe d'un moins mauvais œil. Quant aux riches, il faut espérer que ceux à qui Dieu a réparti les biens de ce monde en plus grande abondance, comprendront qu'ils ne sont que les dépositaires de ces biens, et qu'ils en doivent une part aux créatures de Dieu, leurs frères, qui se trouvent moins bien partagés qu'eux. Et s'ils ne veulent perdre le mérite de leur œuvre, ils devront faire ce sacrifice de bon cœur et en vue de Dieu ; car s'ils se montraient récalcitrants, il serait facile de leur prouver, chiffres et statistiques en main, qu'il est de leur intérêt, autant que de leur devoir, de contribuer libéralement à l'instruction des enfants du pauvre. Et par pauvres, je n'entends pas parler seulement des indigents, mais aussi de ceux à qui leur travail journalier ne fournit que les moyens de subsistance ordinaires, classe bien nombreuse en ce pays.

Je viens de parler de statistique. Nous n'avons pas le temps d'aller glaner dans ce champ fécond en enseignements ; mais nous pouvons, en passant, y recueillir un fait frappant, une preuve conclusive de la tendance éminemment moralisatrice de l'instruction. D'après un travail statistique récent et soigné, il appert qu'en Angleterre et dans le pays de Galles, sur vingt-cinq mille inculpés (compte rond), il ne s'en rencontra que cent qu'on pût appeler instruits, c'est-à-dire, sachant plus que les premiers rudiments de l'instruction, la lecture et l'écriture. Cela fait quatre par mille ou

un sur deux cent cinquante. Il y a donc deux cent cinquante chances contre une que l'enfant qui aura reçu une bonne éducation sera un honnête homme.

“C'est l'instituteur et non plus le canon, a dit lord Brougham, qui sera désormais l'arbitre des destinées du monde.” On peut dire, avec autant de vérité, que l'instituteur est devenu le meilleur chef de police, le meilleur substitut de toute force civile ou militaire, destinée au maintien de l'ordre public ; qu'à ces prisons, à ces maisons pénitentiaires érigées et entretenues à de si grands frais pour la répression et la punition des crimes contre l'ordre social, on substituera l'humble maison d'école, où les enfants du pauvre apprendront à devenir des citoyens vertueux, industrieux et utiles. Choisissez donc, riches, entre la force publique armée et un corps enseignant respectable, entre la prison et la maison d'école, entre le geôlier et le bourreau même et l'instituteur. De quel côté est votre cœur, votre intérêt, votre Dieu ?

Or, il n'y a pas à balancer, il faut choisir, et sans tarder. Il n'y a plus à se le cacher, ces mœurs douces et paisibles de nos pères, ces vertus sociales et domestiques si admirées parmi nous, elles ont déjà souffert de graves atteintes au contact des mœurs et des vices importés du dehors. Le temps n'est plus où la serrure était un meuble inutile et inconnu dans nos campagnes, et déjà l'on entend murmurer que les moyens de répression en usage jusqu'à ce jour ne suffisent plus à la sûreté de la paix publique et de la propriété. Ce mal, cette gangrène qui gagne notre société, il faut prendre les moyens de l'arrêter ; ou il faut se préparer à couper les membres qui en seront atteints—le cachot, le châtiment ; ou il faut prévenir le mal—l'école, le progrès intellectuel. L'instruction, tout en procurant à l'homme de nouveaux moyens légitimes d'assurer son bien-être, le relève en même temps à ses propres yeux ; il sent qu'il a beaucoup à perdre ou à gagner dans l'estime de ses semblables, et il en est plus fort contre la tentation. L'instruction est donc un

puissant auxiliaire au sentiment religieux, et ces deux grands moralisateurs doivent se donner la main, établissant ainsi, entre le ciel et la terre, le plus saint comme le plus salulaire des concerts, ayant pour objet le perfectionnement de l'homme, et partant, la gloire de Dieu et le bonheur du genre humain.

Je vais vous parler maintenant d'un défaut pratique du système actuel d'éducation, c'est-à-dire, d'un défaut qui résulte naturellement du système tel qu'il est ; défaut qui à mes yeux, qu'il me paraît fatal au succès de la loi, si le succès de la loi l'on entend qu'il y ait, non pas seulement des écoles, mais de bonnes écoles. Jusqu'à présent, nous avons vu l'acte d'éducation aux prises avec les difficultés qui s'opposent à son opération ; nous allons maintenant le considérer en action, mais opérant de façon à frustrer les intentions du législateur et l'attente des amis éclairés de l'éducation, comme à préjudicier grandement à la cause de l'instruction populaire.

L'administration du système ayant été laissée presque sans restriction à des commissaires électifs, il en est résulté que, dans tous les lieux où la loi a opéré, chaque canton a voulu avoir son école, et que les écoles se sont multipliées, je ne dirai pas au-delà des besoins de la population peut-être, mais assurément fort au-delà des moyens disponibles pour le soutien de bonnes écoles.

Mais avant d'entrer plus avant dans la considération de ce chapitre, je dois en justice envers un certain nombre d'instituteurs, trop petit malheureusement, reconnaître qu'ils se sont montrés dignes de la haute et sainte mission dont ils se sont chargés, et bien au-delà certes des mesquines rétributions qu'on leur a faites généralement. Ils en ont d'autant plus de droit à notre estime ; car il faut qu'il y ait eu chez eux du dévouement et du désintéressement, qu'ils aient cherché leur principale récompense dans le plaisir d'être utiles à leur patrie. Ces hommes méritants, loin d'avoir l'intention de les contrister, je veux leur faire une

position sociale enviable, les environner de la considération publique, en les délivrant de la camaraderie et de la concurrence d'une classe d'hommes qui déconsidère la profession d'instituteurs et la cause de l'éducation en même temps.

Revenant à mon sujet, je dirai que la conséquence du système actuel a été qu'on n'a pu se procurer pour instituteurs, dans la plupart des cas, que de pauvres hères,—qu'on me pardonne l'expression à cause de sa parfaite exactitude,—oui, de pauvres hères sachant à peine lire. Voilà les instituteurs qu'a fait surgir le système actuel. Mais qu'attendre aussi de commissaires illettrés eux-mêmes, ou sous l'influence d'une population plus ignorante encore? S'attendait-on à ce qu'un ange descendît du ciel pour leur apprendre ce qui devait composer une bonne instruction populaire, et leur désigner les hommes qui pouvaient la donner? Et ce miracle eût-il été fait en leur faveur, restait encore l'obstacle insurmontable du manque de moyens. Dans ce pays, où l'instruction est encore si rare, un homme passablement instruit et laborieux trouve autre chose à faire qu'à prendre une école avec une rémunération de vingt à trente louis. Un domestique de maison bourgeoise gagne plus que cela.

Or, messieurs, je ne crains pas de le dire, mieux vaudrait n'avoir pas d'école du tout, que d'en avoir avec de pareils maîtres, qui ne sont bons qu'à dépopulariser, à étouffer la cause de l'éducation dans son berceau. Quelle idée voulez-vous que le peuple se fasse de votre éducation, lorsque vous lui présentez de pareils hommes comme les dépositaires et les dispensateurs de ses trésors? Mais l'honnête cultivateur se croit, malgré son ignorance, et avec raison, un homme d'une classe bien supérieure. Est-il donc bien enviable pour lui de voir son fils devenir le semblable de cet homme qu'il prend en pitié? Mais c'est l'abaissement de son enfant que vous lui demandez! Et de quelle grâce lui demandez-vous en sus de contribuer de sa bourse au soutien des écoles? Oh! je le crains; les cinq ou six années que nous venons

de perdre pour l'éducation, ne sont peut-être pas le plus grand mal que nous aurons à déplorer. Je crains que nous n'ayons détruit, dans l'esprit du peuple, ce prestige qui s'attache toujours à l'inconnu. Nous lui avons fait connaître l'éducation sous une forme qui a dû l'en dégoûter ; les lieux les plus à plaindre ne sont peut-être pas ceux où l'acte des écoles a opéré, comme l'on dit. Notre cultivateur, avec son gros bon sens, s'apercevra bien vite que son garçon, après ses trois ou quatre années d'école, n'est guère plus avancé que lui. Cet homme, je vous l'assure, sera plus difficile à ramener que celui qui n'aura pas fait cette malheureuse épreuve.

C'est donc, à mon avis, une grande faute, et qu'il faut se hâter de réparer, que de n'avoir pas pourvu d'une manière ou d'une autre à ce que les instituteurs fussent convenablement rétribués, afin d'ouvrir cette carrière honorable à nombre de jeunes gens instruits qui, tous les jours, sont poussés dans des voies déjà encombrées. Je sais qu'il n'aurait pas été facile de trouver tout d'abord des maîtres éminemment qualifiés pour toutes les écoles ; c'était une raison de plus de rendre la carrière d'instituteur enviable, d'en faire immédiatement une profession honorable. Puis, mieux vaut une ou deux bonnes écoles par paroisse seulement, que huit ou dix de l'espèce de celles que nous avons en général. Les premières, il est vrai, ne feront qu'une partie du bien désiré ; mais les autres ne feront que du mal, en donnant au peuple une idée défavorable de l'éducation.

Que ne nous est-il permis d'espérer que les règles de la précieuse institution des frères de la Doctrine Chrétienne se prêtent, un jour, aux modifications voulues, pour que nos campagnes puissent profiter aussi de cette sainte et digne œuvre. Initiés aux secrets, aux méthodes perfectionnées d'un enseignement solide et raisonné, revêtus d'un caractère religieux qui commande le respect et la vénération, voilà les instituteurs qu'il faudrait à un peuple religieux comme le nôtre. Mais quand l'espoir que nous formons pourrait se

réaliser, serait-il possible de trouver des sujets assez nombreux dans ce pays, où les chefs de l'église ont de la peine à recruter le nombre d'hommes que requiert le service toujours croissant du sacerdoce? Au reste, nous devons, sous peine d'être justement accusés d'ingratitude, ne pas parler d'enseignement populaire, sans rendre hommage, en passant, au mérite de ces hommes pieux et éclairés que nous voyons, dans les grandes villes, vouer leur vie à l'éducation morale, religieuse et intellectuelle de notre jeunesse. S'ils ne peuvent étendre directement les bienfaits de leur institution à tout le pays, ils le feront au moins indirectement ou médiatement en formant d'excellents instituteurs pour nos écoles de campagne. Sous ce rapport, ils ont droit à la reconnaissance de tout le pays, et auront mérité le titre de Pères de l'éducation populaire dans le Bas-Canada.

Je trouve dans l'acte d'éducation un autre défaut qui, pour un assez grand nombre de localités, équivaut à une exclusion expresse des avantages pécuniaires qu'offre cette loi. Je veux parler de la disposition qui exige de chaque localité une contribution égale à l'allocation législative. Quelque modique que paraisse cette contribution pour la généralité de nos paroisses et townships, je puis dire, sans crainte d'être démenti par ceux qui connaissent certaines parties reculées du pays, qu'elle constitue pour ces endroits une charge extrêmement onéreuse. Je mettrai dans cette catégorie le comté de Gaspé presque en masse, plusieurs paroisses du comté de Saguenay, nombre de lieux dans les comtés de Bellechasse, Dorchester et Mégantic, et presque tous les nouveaux établissements qui se forment en arrière des anciens. Je ne pense pas qu'il soit besoin de longs raisonnements pour démontrer la convenance, la justice de faire une exception en faveur de ces populations pauvres. Je voudrais donc que dans les lieux où la pauvreté serait reconnue, on allouât au moins une somme égale à celle que fournirait la localité. J'irais même plus loin, je voudrais que, dans certains cas de pénurie extrême, l'exécutif pût accorder l'allo-



cation législative entière, quelle que fût la modicité de la contribution locale. Et ce ne serait que justice et bonne politique, car l'État doit l'instruction gratuite au pauvre. Il y a même des pays où l'on procure en sus des secours aux enfants des pauvres pour leur permettre d'assister aux écoles publiques. En effet, comment voudrait-on que l'enfant exténué de faim, couvert de haillons, parût au milieu de ses petits camarades bien nourris, bien vêtus? Certes, c'est surtout dans un climat comme le nôtre que l'enfant du pauvre devrait recevoir des secours outre l'enseignement gratuit. Comment! lorsqu'il s'agira d'une disette ou de toute autre calamité publique, l'état et les particuliers s'empresseront de venir au secours des misères corporelles; et l'on ne fera rien, l'on n'adoucir pas la rigueur de la loi, lorsqu'il s'agira de secourir les misères de l'esprit?

Ce serait se faire une idée bien rétrécie, bien fautive des obligations des gouvernements, que de croire qu'ils n'ont à veiller qu'au bien-être matériel des gouvernés: c'est une de leurs principales obligations, mais ce n'est pas la première. La première de leurs obligations, c'est de pourvoir au bien-être intellectuel de leurs sujets. Autant l'âme l'emporte sur le corps, autant cette dernière obligation l'emporte sur l'autre. Qu'on creuse des canaux, qu'on sillonne le pays de chemins de fer, qu'on facilite par des travaux gigantesques les moyens de communication aux transports du commerce, en un mot, qu'on enrichisse le pays; mais que ce ne soit pas là le but final de nos efforts; que tout cela se fasse pour une plus noble fin, pour parvenir plus sûrement au perfectionnement intellectuel de notre peuple, et par contre-coup à son perfectionnement moral, qui sera la conséquence de l'autre. "Tout vice est issu d'ânerie," a dit Lafontaine, qui a presque tout dit et si bien, en fait de vérités morales. Si les gouvernements, quels qu'ils soient, n'avaient que des biens matériels à nous donner, ils coûteraient beaucoup trop cher aux gouvernés. Dans ce cas, ce ne serait pas la peine de faire tant d'efforts pour sortir de l'état de barbarie; le meilleur

état social serait celui qui se rapprocherait le plus de l'état de nature, et le meilleur gouvernement serait celui de Sancho Pança, consistant à laisser chacun se gouverner comme il l'entendrait.

Ce sont là des considérations que l'on ne saurait trop souvent mettre sous les yeux des gouvernements et des gouvernés, dans le siècle où nous sommes, siècle passablement matérialiste dans son mouvement social. On s'occupe beaucoup moins du progrès moral et intellectuel des sociétés que de leur avancement matériel, ce qui menace de ramener l'humanité au point où la laissa la civilisation greco-romaine, qui était aussi, comme on sait, une civilisation matérialiste, ne considérant que le corps et la vie matérielle. Aussi, lorsque l'ardent patriotisme qui avait animé Rome républicaine, se fut graduellement éteint sous le régime impérial, les barbares ne rencontrèrent dans tout l'empire que des corps sans âme, sans cœur et sans force.

Quand je parle de l'âme, de la vie intellectuelle, on comprendra sans doute que je n'entends pas préconiser l'ascétisme, qui fut le défaut du moyen-âge. Loin de moi l'idée d'accuser la religion de cet écart, qui trouve sa raison, son explication dans la nature humaine, portée, comme nous l'apprend l'expérience de tous les temps, à tomber d'un excès dans l'extrême opposé. On avait vu périr la société romaine par le matérialisme, on crut que le seul moyen de salut pour la nouvelle qui surgissait sur les ruines de l'ancienne, était de pousser l'humanité dans un spiritualisme exagéré. On n'avait pensé qu'au corps et aux biens matériels, on décida qu'il ne fallait plus s'occuper que de l'âme et des biens immatériels ; on n'avait pensé qu'à ce monde, on voulut ne penser désormais qu'à l'autre. La conséquence en fut que l'Europe chrétienne fut plus d'une fois sur le point de succomber devant le croissant de l'islamisme, qui, pendant assez longtemps, tint le sceptre de la civilisation dans le monde. Dieu a voulu, par ces grandes péripéties de l'histoire, montrer à l'humanité que, s'il a donné à l'âme des aspirations

sublimes vers un monde meilleur, ce n'est pas sans dessein non plus qu'il nous a donné une organisation qui nous met en rapport avec le monde matériel : religion, intelligence, industrie, voilà les signes dont il marque les peuples destinés à l'empire du monde. Aussi, voyez la puissance, l'extension de la civilisation européenne depuis qu'elle tempère l'ascétisme, le sentiment religieux trop exclusif du moyen-âge, par le culte des intérêts matériels, sous la direction d'une intelligence cultivée.

Mais, encore une fois, prenons garde de nous enfoncer dans la matière au point de perdre l'esprit de vue. Que chez nous se forme une sainte et salutaire alliance entre les intérêts spirituels et les intérêts temporels. C'était en vue de Dieu que naguère on détachait l'homme des choses terrestres ; eh bien ! que ce soit dans la même vue qu'aujourd'hui, âge de progrès industriel, on active le désir d'acquérir les biens de ce monde, non pas tant pour eux-mêmes que pour les moyens qu'ils procurent de seconder les desseins de Dieu pour l'avancement de l'humanité, le bonheur de nos semblables. Car, soyons-en bien persuadés, il n'y a de bon, de bien, de durable, que ce qui se fait en vue de Dieu. Il n'y a que l'esprit de Dieu, mais de Dieu bien compris, qui puisse mettre nos travaux à l'épreuve des hommes et du temps ; c'est le ciment de l'éternité, qui n'est donné qu'aux œuvres entreprises sous les auspices de l'Eternel.

Quelque agréable qu'il me fût de pousser plus loin ces considérations, qui ne sont pas tout-à-fait étrangères à notre sujet, puisqu'elles se rapportent à l'éducation morale, le temps me force à revenir à l'acte d'éducation dont j'ai plus particulièrement à vous entretenir. Passant sous silence quelques vices mineurs de cet acte, qui d'ailleurs ont fait le sujet d'excellents articles dans nos journaux, et qu'il n'importe pas à ma thèse de signaler, je vais, avant d'aller plus loin, résumer mes observations, ou objections, à leur plus simple expression :

1. Administration indépendante ou exclusive des affaires d'école par des commissaires électifs.

2. Taxe foncière proportionnelle, répartie et prélevée par ces mêmes commissaires.

3. Rétribution suffisante des instituteurs non assurée.

4. Obligation pour chaque localité, sans exception, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

Aux défauts de la loi ainsi formulés, j'opposerais, aussi dans leur plus simple expression, les réformes ou changements que je proposerais :

1. Administration centrale suprême, avec l'assistance de commissaires locaux à la nomination de l'autorité centrale.

2. Taxe foncière progressive, imposée par la législature, répartie et prélevée par l'exécutif.

3. Traitement des instituteurs réglé par la loi.

4. Exception, en tout ou en partie, en faveur des localités pauvres, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

Sans entrer dans tous les détails d'une loi propre à réaliser les vues que je viens d'exposer, on attend de moi, sans doute, quelques explications sur chacun de ces points. C'est ce que je vais faire aussi brièvement que possible.

1. Administration centrale suprême, avec l'assistance de commissaires locaux à la nomination de l'autorité centrale.

Dans mes vues, cette administration n'aurait qu'une durée temporaire ; le temps qu'il faudra, par exemple, pour instruire une génération ; pour former dans chaque localité un nombre suffisant d'hommes solidement instruits pour étouffer toute opposition sérieuse à l'éducation et pour gérer les affaires d'école d'une manière satisfaisante. Au bout de ce temps, l'autorité centrale cesserait d'être suprême, pour reprendre le rôle de simple surveillance ou de direction, comme c'est le cas aujourd'hui. En attendant même, il serait entendu que, dans les localités où l'on rencontrerait toute la bonne volonté, toute la co-opération désirable, l'autorité du bureau central ne serait que nominale, et qu'on prendrait les moyens, chose facile à faire, de n'agir en tout et partout que d'après l'opinion et les désirs des habitants.

Ce bureau central, je le composerais, sauf meilleur avis, du surintendant de l'éducation, qui le présiderait, et de quelques officiers des départements civils en état d'assister le surintendant dans sa tâche importante, et à qui, à cet effet, on permettrait de dérober quelques heures par semaine aux affaires de leurs propres bureaux. J'y joindrais un ministre de chacune des principales communions chrétiennes, résidant au siège du gouvernement. Et afin d'empêcher l'esprit de secte de troubler les opérations du bureau, j'exigerais une majorité des deux tiers des membres présents, en cas de division, pour rendre les délibérations exécutoires, avec en sus appel au gouverneur en conseil de la part de la minorité, si elle voulait exercer ce droit. On pourrait, si l'on veut, diviser le bureau en deux sections, l'une catholique, l'autre protestante.

Les services de tous les membres du bureau, à l'exception du président, seraient gratuits.

Les commissaires locaux seraient au nombre de trois ou de cinq, selon l'étendue ou la population des lieux. On leur allouerait un secrétaire avec une modique rétribution. On pourrait en faire un objet d'encouragement pour un des instituteurs les plus méritants de l'endroit. On laisserait à ces commissaires tous les pouvoirs favorables, par exemple, l'exemption des pauvres des charges imposées par la loi, la distribution des secours et des récompenses ; en un mot, tout ce qui pourrait tendre à populariser les agents locaux de la loi.

Le ministre de la congrégation religieuse la plus nombreuse de l'endroit serait de droit, s'il consentait à agir, membre et président de la commission.

2. Taxe foncière progressive, imposée par la législature, répartie et prélevée par l'exécutif.

Ce point s'explique de lui-même. Ce que les autorités éducationnelles locales font aujourd'hui, la législature et l'exécutif le feront directement, ou par des agents désignés par eux, autres cependant que les commissaires d'école. La

législature décrètera le prélèvement de la somme voulue d'après le mode progressif ; et l'exécutif sera chargé de régler l'échelle d'après laquelle l'impôt sera prélevé, eu égard aux circonstances de chaque section du pays ; car on sent qu'elle ne saurait être la même partout, attendu que la population ne suit pas toujours et partout la valeur des biens-fonds. Or, comme l'allocation législative se répartit à raison de la population, il s'en suit que certaines localités auront à payer les unes plus, les autres moins, eu égard à la valeur des propriétés qui s'y trouvent comprises.

Une fois la répartition faite, ce ne seront plus les commissaires locaux qui enconrront l'odieus des poursuites à intenter, mais ce sera l'exécutif lui-même par l'agence des officiers en loi de la couronne, ou de leurs délégués : ces poursuites se feront au nom de la reine. Outre l'avantage d'éloigner l'odieus des commissaires d'école, ce mode de poursuites préparées avec soin sous la responsabilité des officiers en loi, aura celui de prévenir toutes irrégularités et causes de nullité, dont les poursuites des commissaires ont été si souvent entachées sous le système actuel, au grand détriment de la cause de l'éducation elle-même.

### 3. Traitement des instituteurs réglé par la loi.

Quand je parle de régler le traitement des instituteurs par la loi, j'entends seulement que la législature statuera, en termes généraux, qu'il n'y aura d'écoles subventionnées que celles qui assureront aux instituteurs une existence honorable, eu égard aux lieux et aux circonstances ; car c'est encore là un point qu'on ne peut régler que d'une manière générale dans une loi. Il est tel lieu où un père de famille peut vivre honorablement avec £40 ou £50 par an. Il en est d'autres, où il faudrait une somme beaucoup plus forte. Tout ce que je veux, c'est que l'instituteur, en quelque lieu qu'il exerce sa profession, soit sur le pied d'égalité, pour le moins, avec la généralité des pères de famille dont il est chargé d'instruire les enfants. Je veux cela, rien de plus, mais rien de moins ; car ce n'est qu'à

cette condition que nous pourrions nous procurer de dignes instituteurs de la jeunesse.

C'est une vérité, je pense, qu'il suffit d'énoncer ; elle frappera, elle a déjà frappé tout le monde. Mais, dira-t-on, vous vous exposez à voir nombre d'instituteurs payés plus qu'ils ne valent, ou à voir fermer la plupart des écoles, car vous ne pourriez trouver un nombre suffisant d'instituteurs capables. A cela, je répondrai, d'abord, qu'on exagère beaucoup notre pénurie en fait d'hommes capables de faire de bons instituteurs, et disposés à embrasser la carrière de l'enseignement ; ce sont moins les bons maîtres qui manquent, que les bonnes écoles. Qu'on m'en cite une seule offrant une rétribution approchant de celle que je demande, et à l'appel de laquelle il n'a pas été promptement répondu. Eh ! quand il faudrait fermer la moitié, les trois quarts des écoles que nous avons aujourd'hui, je ne reculerais pas, ces écoles pour la plupart faisant, à mon avis, plus de mal que de bien à l'éducation. J'aimerais mieux, comme je l'ai déjà dit, une ou deux bonnes écoles par paroisse, que d'en avoir par dizaine de l'espèce de celles que nous avons aujourd'hui. Avec une seule bonne école vous pouvez, dans l'espace de quinze ans, jeter dans une paroisse des centaines de jeunes gens solidement instruits, qui feront sauter à tous les yeux les avantages de l'éducation, en état d'exploiter les ressources de l'endroit, de conduire ses affaires locales, d'y guider l'opinion, et d'en renover le caractère social, ce que vous ne ferez jamais avec les misérables écoles du jour. Si, mieux inspirés, nous eussions, en 1841, passé une loi d'éducation sous laquelle il n'y aurait pu y avoir que de bonnes écoles, n'eût-on dépensé que l'allocation législative, me dira-t-on que l'on ne percevrait pas déjà dans nos campagnes de l'opération de la loi ? Dans l'état actuel des choses, où sont ses fruits ? Qu'on me les montre, à peu d'exceptions près, ailleurs que dans une opposition populaire à l'éducation, poussée jusqu'au fanatisme en certains endroits. Cependant, outre les contribu-



tions locales, il est sorti de la caisse publique seule pour l'éducation primaire, depuis 1841, au-delà de cent mille louis. Qu'avons-nous à présenter pour cette somme, avec laquelle seule nous aurions pu maintenir quatre à cinq cents bonnes écoles, qui, à l'heure qu'il est, à raison de trente élèves chacune seulement, seraient en état de verser au sein de la société, chaque année, douze à quinze mille jeunes gens avec une bonne et solide éducation? Ajoutez à cela les contributions locales, et vous aurez un chiffre beaucoup plus considérable. Sur ce pied-là il ne faudrait pas un temps bien long pour régénérer notre population. On n'instruirait pas tout le monde, il est vrai; mais en fait d'instruction populaire, on fait ce que l'on peut, mais on le fait bien.

Un jour viendra, je l'espère, où les citoyens et les gouvernements sentiront que leur premier devoir est de procurer le pain de l'intelligence aux générations croissantes, sans distinction, sans avantage ni prédilection pour aucune classe; ce qui ne veut pas dire qu'il faut donner la même instruction à tous, mais seulement procurer à chacun celle qui lui conviendra le mieux, dans son intérêt comme dans celui de la société. Oui, je l'espère, les peuples, un jour, mettront leur orgueil à montrer non plus des édifices et des monuments de luxe, mais des générations entières de beaux enfants façonnés à devenir de bons, d'utiles, de grands citoyens. N'allez pas croire cependant que je dédaigne les beaux arts; au contraire, le beau, le bon, le grand sont frères, tous trois ont droit à nos hommages; mais avant de façonner, de glorifier le bois, le marbre et l'airain, je dis qu'il faut façonner, glorifier l'intelligence humaine. Et cela, bien loin de nuire aux arts, ne fera que leur préparer un triomphe plus assuré, plus éclatant, en créant des peuples capables d'apprécier leurs œuvres. La verve, l'émulation de vos artistes, au lieu de se refroidir à la parole glaciale de quelques Mécènes orgueilleux, iront se réchauffer, s'enflammer aux ardentes acclamations de tout un peuple. Voyez ce qu'étaient les arts dans l'ancienne Grèce, alors

que c'était le peuple qui récompensait et couronnait les artistes. A cette nation au goût si délicat, il fallait des merveilles, et les merveilles s'empessaient d'éclorre. Alexandre lui-même, dans son genre, dut subir la commune loi et faire aussi des prodiges à tout prix. Aussi, dans ses moments de réflexion ou de lassitude, l'entendit-on s'écrier : " O ! Grecs, qu'il en coûte pour mériter vos applaudissements ! " Les grands peuples font les grands hommes ; (il faut leur halcine vigoureuse et tropicale pour donner aux germes du génie humain tous les magnifiques développements dont ils sont susceptibles. Hors de là vous ne pouvez offrir au génie que l'atmosphère viciée et retrécie d'une serre-chaude. )

Ainsi, mettons d'abord notre peuple, par la culture de l'esprit, en état de goûter les belles choses, d'apprécier les grandes, et rassurons-nous sur la gloire de notre pays. C'est une grande tâche, je le sais, avec nos sociétés encore plus entachées de monopoles et de privilèges qu'on ne le pense, ou qu'on ne veut se l'avouer. Mais ayons foi dans l'avenir. Cette croyance divine que tout homme est l'égal d'un autre homme, ne la voyez-vous pas descendre du ciel en terre, et s'apprêter à devenir une vérité sociale, aussi bien qu'elle est devenue une vérité religieuse ? Les prémisses sont posées, il ne s'agit plus que d'en tirer les conséquences. Elle vient d'en haut cette croyance, il faut qu'elle produise ses fruits. Laissez faire... ou plutôt non, agissez, vous qui vous prétendez amis des hommes ; préparez la voie au nouveau messie de l'humanité, ou plutôt au complément de la mission du fils de l'homme, qui a bien dit que son royaume n'était pas de ce monde, mais qui n'a pas dit, que je sache, qu'on devrait être chrétien en fait de morale privée, mais qu'on pouvait être païen en fait de morale politique ou sociale. Aidez donc à l'œuvre de Dieu ;... oui, de Dieu, qui, sans distinction aucune, comme il le fait des rayons de son soleil, départ les âmes princières aux toits les plus humbles tout comme aux lambris dorés. L'égalité est de Dieu ; le privi-

lége est de l'homme. Dieu a fait une hiérarchie, celle des intelligences ; l'homme a fait celle des écus. Qui doit finalement l'emporter ? Répondez, jeunesse aux nobles aspirations ; est-ce l'homme ou Dieu ?

4. Exception en tout ou en partie, en faveur des localités pauvres, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

S'il pouvait exister dans l'esprit de quelqu'un des doutes sur la pénurie de certains endroits, sur la dureté qu'il y aurait à exiger d'eux la contribution fixée par la loi, je renverrais aux cahiers du dernier recensement. J'ai pris la peine de faire des recherches à cette source, et j'ai été surpris de voir le peu de ressources à la disposition de certaines localités. Je suis assez enclin à croire que les gens ont été, sous l'influence de folles appréhensions, portés à donner de leurs moyens des états plutôt réduits qu'exagérés. Il le faut bien, car sans cela on ne saurait expliquer comment la population peut subsister sur plusieurs points. Mais en faisant même une addition considérable, vous resterez encore en présence d'une grande pénurie. Je sais aussi que cette pauvreté est le résultat de l'imprévoyance et de l'ignorance ; mais cette explication du fait ne le fera pas disparaître : c'est l'œuvre de l'éducation seule. Répandez donc l'éducation avec les moyens que vous avez sans pressurer le peuple. Enseignez-lui la prévoyance et les moyens d'exploiter les ressources du sol avec plus d'avantage, et alors il contribuera sans se gêner, sans murmurer, avec empressement même, au soutien de l'éducation. Il fera plus encore, c'est que, sous forme de droits de douane et autres revenus publics, il remboursera avec usure, à votre caisse provinciale, ce que vous aurez avancé pour son instruction. C'est donc une bonne spéculation que d'employer des fonds à l'éducation du peuple ? Eh bien ! oui, c'est une des consommations les plus productives que puisse faire l'état, et je ne craindrais pas de la mettre en parallèle avec les meilleurs placements du fameux million et demi. Tel est l'arrangement admirable

de la providence, que le bien moral, soit public, soit privé, trouve sa récompense dans un avantage matériel plus ou moins prochain, mais toujours assuré. Faisons donc partout et en tout temps ce qui est bien, ce qui est juste, et soyons assurés qu'il ne peut en résulter que de l'avantage réel. En France, on dit : "Fais ce que dois, advienne que pourra ;" c'est chevaleresque, c'est beau. J'aime mieux cependant, pour le commun des hommes, l'adage anglais : "*Honesty is the best policy* ;" c'est plus tangible, plus pratique, plus conforme à la nature humaine. A propos, on a dit que les proverbes sont la sagesse des nations ; ne trouvez-vous pas que les deux que nous venons de citer, peignent assez bien le caractère des deux nations auxquelles ils appartiennent ?

Je crois vous en avoir assez dit pour vous donner une idée claire des réformes ou changements que je désire voir s'opérer dans notre système d'éducation primaire. Si ces idées sont accueillies, il ne restera plus qu'à les rédiger sous forme d'un projet de loi. Mais, pour éviter l'erreur qu'on commit en 1841, je voudrais qu'un pareil projet de loi, une fois préparé, fût laissé sur le bureau de l'assemblée législative jusqu'à la session alors prochaine, afin que, dans l'intervalle, tous les amis éclairés de l'éducation eussent occasion de l'examiner à loisir, de suggérer les améliorations dont il serait susceptible, même de se prononcer contre et de proposer un système meilleur. Il vaut mieux en pareil cas remettre d'une année la passation d'une loi, que de courir le risque de perdre six années avec un système défectueux, inefficace, comme on l'a déjà fait.

Il est question en quelque part, à ce qu'il paraît, de revenir au système de la contribution volontaire, au moyen duquel on espère réconcilier le peuple avec l'éducation. On parviendra à ce but, je pense ; mais qu'on réussisse avec ce système à créer des fonds certains et permanents, c'est ce que je ne pense pas. L'effet de ce système sera nécessairement de faire peser toute la charge sur un nombre limité de zélés amis de l'éducation dans chaque endroit. Cela ira

bien pendant une ou deux années, mais ces généreux contributeurs se lasseront à la fin, et la caisse des écoles restera vide. Ce système n'aura pas non plus l'effet de remédier à l'un des plus grands vices de la loi actuelle, la multiplicité des écoles, qui empêche qu'on n'en ait de bonnes. Cependant, comme il importe beaucoup de faire cesser l'opposition scandaleuse qu'on a soulevée sur plusieurs points à la loi d'éducation, je n'aurais pas de répugnance à ce qu'on fit servir le mode de contribution volontaire à préparer la voie à un système perfectionné, propre à asseoir l'éducation populaire sur une base solide et permanente, à un système qui opère, et qui opère bien, portant en lui la régénération prompte et assurée de notre intéressante population.

Ce que je veux donc, ce que nous devons tous vouloir, c'est un système d'éducation qui fonctionne avec efficacité, avec harmonie, sans murmure, sans froissement. Je me déclare hautement contre la coercition : d'abord, parce qu'elle n'est pas nécessaire, et qu'il suffira d'un système approprié à notre état social ; en second lieu, parce que vous ne feriez que révolter le peuple, et rendre toute loi d'éducation impossible par la suite : ou que si le peuple se soumettait à contre-cœur, vous ne feriez que le préparer à une soumission d'esclave à toute loi vraiment oppressive qu'on voudrait lui imposer, ce qui serait, certes, vous l'avouerez avec moi, bien mal commencer l'éducation d'un peuple libre. Aussi, dans la prévision ou supposition que le mode de contribution que je propose, rencontrerait quelque opposition sérieuse au sein du peuple, ai-je cherché, et crois-je avoir trouvé un moyen de former un fonds d'éducation sûr et simple et à l'abri de plusieurs des objections qu'on peut opposer aux modes d'imposition dont il a été question jusqu'à ce jour.

Il est une taxe, encore inconnue dans ce pays, et que les économistes les plus distingués reconnaissent, pour des raisons que chacun appréciera facilement, comme une des plus justes et des moins pénibles à acquitter, c'est l'impôt sur les legs et successions. " Il est pris, dit Say, sur un

“ bien dont la destination n'était pas fixée d'avance, sur un bien que l'héritier n'avait pas compris dans ses ressources ordinaires, et dont on lui demande une portion au moment où il le reçoit, où il a entre les mains la chose qu'on lui demande.”

L'usage de cette taxe, pour les besoins ordinaires du gouvernement, est très ancien, puisqu'il date du règne d'Auguste chez les Romains, d'où il s'est perpétué chez plusieurs nations d'Europe. Chez les Romains, cependant, les dons faits aux plus proches parents en étaient exempts ; mais McCulloch, dans son traité *On Taxation*, se prononce contre cette exemption, comme ne reposant sur aucun fondement, pourvu que l'impôt soit modéré.

Je proposerais donc cet impôt, au lieu de la taxe actuelle ou de celle que je propose, si on ne pouvait la faire agréer au peuple, et je proposerais, en outre, qu'il fût progressif, comme je le fais pour la taxe foncière. De cette manière, chacun contribuerait selon ses moyens, mieux encore qu'avec le mode de taxation actuelle ; et il ne le ferait qu'une fois, et après sa mort du fond d'une tombe muette ; car une fois l'impôt établi, les héritiers et légataires ne considéreraient comme leur appartenant que ce qui resterait après l'acquit de l'impôt ; puis, l'impôt ne se paierait que sur des richesses réelles, tandis que la taxe prélevée sur les biens apparents des vivants, sans égard aux dettes et obligations dont ils peuvent être chargés, devient souvent une charge très onéreuse. Un autre avantage de l'impôt en question, c'est qu'il porterait sur les biens mobiliers aussi bien que sur les immeubles, qui seuls sont maintenant sujets à l'impôt ; de sorte qu'un riche capitaliste ou marchand, qui aura la plus forte partie de sa fortune en portefeuille ou en marchandises, ne contribue que bien mincément au soutien de l'éducation.

A propos, sait-on que l'opulente cité de Montréal, le centre où affluent de tous côtés les richesses du pays entier ; sait-on que, grâce aux allocations législatives et aux libéra-

lités de ses seigneurs, elle se trouve presque entièrement exempte de contribution pour l'éducation du peuple? Avec le plan que je propose, il en serait tout autrement, et c'est le côté le plus favorable de l'impôt sur les successions, qu'il portera plus légèrement sur les populations pauvres. Aujourd'hui, qu'une population soit riche ou pauvre, il faut qu'elle contribue à proportion de son nombre. Sous le système proposé, une population riche rapportera proportionnellement plus qu'une population pauvre, et comme la répartition du fonds commun se fera,—et c'est ainsi que je l'entends,—à proportion de la population, il s'en suit que les localités pauvres recevront plus qu'elles ne contribueront.

\* Eh! voilà comme j'entends la société, une réunion d'hommes formée dans des vues d'assistance mutuelle et fraternelle; les forts appuyant les faibles, les riches secourant les pauvres. Sans cela la société n'est qu'une déception, un guet-à-pens où l'on n'attire les hommes que pour les exploiter comme de vils troupeaux de bêtes. Il y a mil huit cent quarante-sept ans accomplis que les hommes ont appris à s'appeler frères: il est temps sûrement que ce mot devienne une vérité; il est temps que la charité se fasse sentir ailleurs qu'au seuil de nos demeures, où elle se borne à jeter quelques bribes dans la besace du mendiant; il est temps qu'elle prenne son essor et se manifeste dans la législation humaine en actes, en décrets dignes d'elle, dignes aussi de la noble origine et des hautes destinées de l'homme; qu'au lieu de rabaisser le pauvre encore davantage par l'aumône, on cherche à le relever de sa condition humiliante et à en faire un homme.

Jusqu'à présent, on ne saurait se le cacher, le but et l'effet de toutes nos coutumes et législations ont été de favoriser la concentration des richesses dans un petit nombre de mains. On n'a vu dans la société que la propriété, on n'a pensé à l'homme que pour savoir le meilleur parti qu'on pouvait tirer de lui; mais c'est prendre la société à rebours, la fin pour le moyen, comme je l'ai fait remarquer plus haut



à propos des grands travaux d'art et d'amélioration.) La fin de la société, c'est l'homme, c'est le bonheur, c'est l'avancement moral et intellectuel de l'espèce humaine entière. La propriété, ce n'est, ce ne doit être qu'un des moyens employés pour parvenir à cette grande fin. Que veulent dire alors toutes ces lois et coutumes si soigneusement calculées pour conserver intégralement dans certaines classes toutes les richesses d'un pays, laissant les masses dans l'impuissance permanente d'améliorer leur sort ? Les anciens Grecs et Romains, comme les peuples de l'Asie de nos jours encore, étaient au moins francs et conséquents ; ils n'admettaient pas la fraternité humaine, et ils traitaient le peuple en esclave. Nous, chrétiens et libéraux, nous avons l'hypocrisie de donner au peuple le nom de frère, et nous lui faisons souvent un sort pire que celui de l'esclave. La belle égalité, la belle fraternité que nous faisons à l'homme du peuple ! Voyez cet enfant, cet héritier du riche, à qui on prodigue tous les moyens d'instruction et d'avancement ; avec des talents médiocres, nuls même, il est sûr de parvenir à une position sociale des plus brillantes. Abaissez maintenant vos yeux sur cette humble chaumière ; voyez ce pauvre enfant, dans les yeux duquel pétille l'intelligence, dans l'âme duquel Dieu s'est plu à faire réfléchir son image divine ; d'après la manière dont nos sociétés en général ont jusqu'à présent traité, chez la grande masse des hommes, l'intelligence, le plus beau don du Créateur à l'humanité, que va devenir cet enfant de pauvre ? Eh bien ! à moins de quelque coup imprévu de la fortune, il ne fera qu'un porte-faix, parce qu'il ne pourra aller à une bonne école, même élémentaire. Heureux encore pour lui et pour la société, si cette intelligence comprimée, sans essor, sans direction salutaire, ne fait de lui un grand scélérat, et ne coûte à la société et aux riches, par ses crimes, mille et mille fois plus que la bonne éducation qu'on lui aurait procurée.

Mais que voulez-vous donc ? me demandera-t-on. Voulez-vous nous prêcher la loi agraire, la communauté des biens, l'abolition des lois de propriété ? prétendez-vous qu'il faille priver un père du plaisir de laisser à ses enfants le fruit de ses longs et pénibles travaux ? Non ; quand je le voudrais, je sais que je prêcherais dans le désert. Nos sociétés modernes ne sont pas en état d'entendre de pareilles doctrines, quoique quelque chose de semblable se soit vu cependant. Chez les Juifs, on avait, tous les cinquante ans, le jubilé qui abolissait toutes les dettes. On sait qu'à Sparte la propriété foncière était divisée également entre tous les pères de famille, et que tous les enfants y étaient élevés aux frais de l'état. Chez les Romains, outre une foule de lois agraires, " toutes inspirées, dit Blanqui, par un vain " désir de partage des terres et d'équilibre entre les fortunes," il fut passé en différents temps nombre de lois en faveur des citoyens indigents, qu'on secourait sous une forme ou sous une autre. Enfin, l'on voit que chez les premiers chrétiens il existait une espèce de communauté de biens.

Encore une fois, ce n'est rien de tel que je viens proposer à nos sociétés modernes, pétries, par le haut au moins, d'égoïsme et de matérialisme. Je viens leur demander seulement, au nom de leur intérêt autant qu'à celui de leur devoir, d'établir un contrepoids salutaire, une valve de sûreté à leurs lois actuelles de propriété ou de succession. Je viens leur proposer l'adoption d'un remède doux à un mal social tel que Lycurgue, pour le prévenir à Sparte, n'hésita pas à frapper l'industrie de mort, et que les plébéiens de Rome mirent maintes fois la république en danger dans leurs vains efforts pour l'extirper. Nos lois de succession ont eu partout pour conséquence inévitable la concentration des richesses dans certaines classes de la société, et partant de créer deux peuples ennemis dans la même nation : l'un énervé par le luxe et la mollesse, l'autre abruti par l'ignorance et l'immoralité ; réalisation sociale de la statue de Nabuchodonosor, dont la tête était d'or et les pieds d'argile.

L'histoire, en vous apprenant quel fut le sort de ces nations, vous prédit le vôtre, chute certaine, chute terrible, chute méritée.

Nous, Canadiens, que des lois vicieuses n'ont pas encore eu le temps de gangréner ; nous chez qui la concentration des richesses ne pèse pas encore d'un tel poids dans la balance sociale, qu'elle puisse opposer à la réforme une résistance insurmontable, profitons du temps pour prévenir le mal, ou le guérir avant qu'il ne soit devenu incurable. Voyez vos frères de votre ancienne mère-patrie : dans moins de quarante ans, ils ont fait deux révolutions, dont l'une a épouvanté le monde. Et qu'y ont-ils gagné, si ce n'est de substituer deux cent mille maîtres aux quelques milliers qu'ils avaient auparavant ? Ils avaient la noblesse, ils ont la bourgeoisie. Véritablement, ça ne valait pas deux révolutions à main armée. Et en fissent-ils deux autres encore, s'ils ne donnaient un correctif aux lois actuelles de propriété et de succession, comme l'eau dans le tonneau des Danaïdes, leur sang aurait encore coulé en vain.

Je veux protéger la propriété, je veux stimuler autant que possible le travail et l'acquisition des richesses ; mais comme la propriété ou la richesse n'est pas la fin, mais un moyen, j'entends subordonner le moyen à la fin. Le fils héritera de son père opulent, oui ; mais ce sera à la charge d'instruire le fils du pauvre, afin que celui-ci puisse entrer, avec une certaine chance, en concurrence avec l'enfant du riche, se trouver avec lui sur le pied de quasi-égalité ; car le fils du riche aura pour lui encore la richesse et une position sociale toute faite.

Faites cela, et du pauvre vous faites l'ami du riche, vous refondez votre peuple en une masse homogène et compacte ; vous donnez ou préparez la solution du plus grand problème social qui ait occupé les publicistes et les hommes d'état de tous les temps. Faites cela, et alors vous pourrez, la main sur la conscience, parler d'égalité et de fraternité humaine, vous dire chrétiens et libéraux. Sinon, renouez à ces deux

titres, et quand vous élevez les yeux au ciel, ne dites pas *Notre Père*, car vous mentirez à Dieu. N'entrez pas non plus dans vos temples, car l'Homme-Dieu que vous allez y adorer, s'il fût né au milieu de vous, vous l'auriez condamné à l'infériorité, au mépris, à la croix peut-être. Né dans une étable, élevé dans un humble atelier de charpentier, lui à qui vous élevez aujourd'hui des temples, vous n'auriez pas eu une bonne école à lui offrir. Et ce n'est pas là une vaine déclamation ; je ne fais qu'exposer un fait patent dans le langage le plus simple. S'il y a de l'étrangeté quelque part, elle n'est pas dans mes paroles, mais bien dans l'énorme et flagrante contradiction que je signale, entre nos croyances et nos actes, entre nos institutions sociales et nos doctrines religieuses et politiques.

Or, messieurs, sachons bien,—et sur ce point l'erreur ou l'obstination serait funeste,—sachons qu'une pareille contradiction entre les faits et les idées ne saurait subsister bien longtemps au sein des sociétés, sans entraîner des conséquences désastreuses. Ouvrant les yeux à la vérité, vous pouvez ménager au cours des idées un lit large et profond, par où viendront et se répandront de tous côtés la vie, l'activité et l'abondance ; ou, vous obstinant dans votre aveuglement, vous pouvez opposer des digues au torrent : mais alors le flot populaire ne tardera pas à déborder, entraînant avec lui digues et travailleurs, et semant de toutes parts la ruine, la désolation et la mort ; ou, ce qui sera pis encore, vous réussirez à comprimer, à détendre le ressort populaire, et alors, le cas échéant, vous n'aurez qu'un peuple sans énergie à opposer aux attaques du dehors comme à celles du dedans. Ce n'est pas là de la fiction non plus, mais bien de l'histoire, et de la plus authentique.

Voyez, d'un autre côté, le gouvernement absolu de la Prusse : entouré d'états beaucoup plus puissants que lui, il a senti qu'il devait augmenter la force de son peuple, et par là compenser sa faiblesse numérique : qu'a-t-il fait ? il a établi un système d'enseignement populaire que l'on cite, et

qui sert de modèle dans tout le monde civilisé. Il est vrai que l'on a dû bientôt commencer à remplir des promesses d'émancipation politique, faites déjà depuis longtemps ; mais l'on devait s'y attendre, comme l'on doit prévoir de nouvelles exigences populaires auxquelles il faudra céder de même. C'est que le maître d'école sait donner à un peuple une nouvelle vie, sans laquelle l'homme est un être incomplet, la vraie vie de l'humanité, la vie intellectuelle, qui lui donne la connaissance de ses droits, comme les moyens de les faire valoir et de les exercer. Le maître d'école, c'est Prométhée ravissant au ciel un rayon de flamme divine pour en animer sa statue d'argile.

Et à propos de Prométhée, la comparaison que je viens de faire est peut-être de la plus exacte vérité. En effet, Eschyle, dans une de ses pièces dramatiques, fait dire à Prométhée : " J'ai formé l'assemblée des lettres et fixé la mémoire, mère de la science et âme de la vie." Ainsi Prométhée aurait été ni plus ni moins que le premier maître d'école du monde, et ç'aurait été à cette occasion que la poétique imagination des Grecs aurait enrichi la mythologie de la jolie fable que l'on sait : Prométhée ayant fait un homme d'argile, avec l'assistance de Minerve, il sut dérober le feu du ciel. Jupiter, irrité de ce vol audacieux, en enchaîna l'auteur sur le mont Caucase, où un vautour lui déchire continuellement les entrailles. Ne pourrait-on pas ajouter que, par le supplice de Prométhée, l'on a voulu prédire ou signifier l'état de misère et d'abaissement auquel, dans la suite des siècles, et à la honte des sociétés humaines, l'esprit de monopole et de privilège devait vouer les instituteurs du peuple ?

Je conclus, messieurs, et il ne me reste guère plus qu'à vous remercier de votre bienveillante attention pendant une lecture dont plusieurs parties ont dû vous paraître bien arides. Si c'est ma faute, j'en demande pardon en faveur de l'importance du sujet. J'ai cru qu'on faisait fausse route à l'égard de l'éducation populaire, et sur un point aussi vital, j'ai pensé qu'il était de mon devoir, comme de celui

de chacun, au risque même de manquer d'intérêt et de soulever quelques réclamations, de profiter de la première occasion favorable qui se présenterait pour exposer mes vucs et mes idées sur le sujet, consciencieusement et avec franchise. Suis-je dans la bonne voie ? je n'oserais l'affirmer, mais je le crois. Si je ne l'eusse pas cru, j'aurais gardé le silence ; car s'il y a souvent de la lâcheté à cacher sa pensée, c'est toujours un crime de la déguiser. Tous les maux, comme tous les biens de l'humanité, ne découlent-ils pas de bonnes ou de mauvaises idées jetées dans l'esprit humain ? Ainsi, recevez les idées que je viens de vous exprimer avec le doute du sage ; non ce doute qui paralyse l'intelligence, et la laisse engourdie dans le vague, mais ce doute qui provoque à la réflexion et à l'étude, et conduit à une conviction forte, mais tolérante à la fois.

A propos, que mes jeunes auditeurs me permettent de leur donner un avis amical. Voulez-vous gagner l'estime des gens sensés, soyez tolérants en fait d'opinions. Il n'y a pas de plus sûr indice d'ignorance et d'irréflexion, que l'intolérance d'opinion. Un vieux philosophe disait : " Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien." Et cela prouve qu'il savait beaucoup ; car il savait par expérience combien il est difficile d'atteindre au fond du puits, où l'on sait que les anciens ont relégué la vérité. Tel croit y avoir pénétré, qui souvent n'en a pas seulement touché les bords, illusionné qu'il est par le vain mirage d'une imagination échauffée. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas discuter avec vigueur, avec chaleur même ; mais qu'on le fasse toujours avec tolérance. Et la tolérance en ce cas, il ne faut pas s'y tromper, c'est le mot pour exprimer la charité chrétienne, qui est d'obligation partout.

Vous comprenez donc, messieurs, que ce n'est pas du dogmatisme que je vous présente. Si quelques parties de cette lecture vous paraissent respirer une idéalité un peu fantastique, vous voudrez bien remarquer que je ne prétends pas que tout soit réalisable dans ce que je dis, comme je le dis, et dans le temps où je le dis. L'on pourrait me taxer

d'extravagance, si je prétendais que l'état social auquel j'aspire, fût susceptible d'une réalisation immédiate et complète. L'écrivain qui ne sait pas, ou n'entend pas se borner à la considération des hommes et des choses du moment présent, dont la position, les rapports sont variables, et varient de fait avec le temps,—l'écrivain dont l'œuvre n'est pas celle de l'homme d'état, mais seulement de préparer le monde à recevoir les améliorations ou les réformes, à mesure qu'elles deviennent nécessaires et possibles,—est souvent obligé de se placer en dehors du monde actuel, pour considérer la vérité dans son sens abstrait, dans sa perfection idéale, selon qu'il la conçoit, car sur ce point il peut se tromper; il peut mal voir, mais il voit. Il dit aux hommes : voilà le vrai, voilà le but que vous devez vous forcer d'atteindre, dussiez-vous ne jamais y arriver. Vous rencontrerez de la part des hommes, des institutions, des intérêts existants, des obstacles plus ou moins formidables : surmontez-les si vous en avez la force, évitez-les si vous ne pouvez faire mieux; mais n'allez pas vous heurter contre eux s'ils sont insurmontables et inévitables. Attendez dans ces deux cas; le temps est un grand maître, ou plutôt un grand serviteur. Mais il y a donc deux vérités? une troisième, messieurs, par rapport à nous, la vérité absolue, pure, infinie, enfin Dieu lui-même, dont la vérité idéale est le terrestre reflet, comme la vérité pratique est la réalisation sociale de la seconde, autant au moins que la vie réelle peut s'y prêter. Ainsi, pour le sujet qui vient de nous occuper et autres de même nature, il y a la vérité du publiciste qui pense, il y a la vérité de l'homme d'état qui agit, aussi vraies, aussi constantes l'une que l'autre; l'une dans le rapport avec Dieu ou l'infini, l'autre dans le rapport avec la nature humaine ou le fini... Vérité dans Dieu, vérité dans l'âme, vérité dans l'homme social. Rendons ces distinctions un peu métaphysiques plus sensibles par quelques exemples :

La république de Platon est vraie, tout autant que la constitution des États-Unis.



Jean Jacques Rousseau est vrai dans son contrat social ; mais on peut douter qu'il le fût dans la constitution qu'il essaya de faire pour la Pologne.

De même on peut dire qu'Emile est vrai ; mais le sot qui entreprit d'élever son fils absolument d'après le plan du philosophe de Genève, n'en fit, dit-on, qu'un imbécile : et ce devait être.

Télémaque est vrai ; mais le prince de Machiavel l'est aussi, et ne l'est que trop.

M. de Lamartine est vrai, sèraphiquement vrai ; et M. Guizot ne l'est peut-être pas humainement moins.

+ Ces exemples, qu'on pourrait multiplier, doivent nous faire comprendre qu'on peut écrire d'excellentes choses en fait de morale publique ou de politique, mais que celui qui voudrait les réduire intégralement en pratique, sans égard aux temps, aux lieux, et à mille autres circonstances, commettrait la même erreur que le jardinier qui exposerait aux ardeurs de la canicule le tendre germe de la plante naissante, qui demande la tiède haleine du printemps. La science apprend au marin la route générale à suivre pour arriver d'un point de notre globe à un autre ; elle lui met la boussole en main, et lui montre l'étoile polaire. Ce n'est pas assez cependant ; il faut que l'expérience et la pratique lui apprennent qu'ici la vague trompeuse cèle un rescif ; que là les courants portent à la côte ; que plus loin s'avance un cap dangereux à doubler ; que sur tel et tel points il faudra se ravitailler ; qu'en telle latitude et en telle saison règnent les vents alisés ou les moussons.

Ainsi, en lisant les auteurs qui se sont laissés absorber dans la contemplation du vrai abstrait ou idéal, il y a deux dangers dont il faut également se garder : celui d'une prévention, et celui d'un enthousiasme, également irréflechis. Dans le premier cas, on rejette le flambeau qui doit éclairer sa marche dans la vie réelle ; dans le second, on se laisse éblouir les yeux, et l'on court aveuglément se briser contre l'impossible.

Napoléon, homme essentiellement pratique, détestait les Idéologues. Il eut doublement tort : il était coupable d'ingratitude, puisque c'étaient les Idéologues du dix-huitième siècle qui avaient fait la révolution dont il était devenu l'héritier couronné ; et Saint-Hélène a prouvé qu'il eût sagement fait d'écouter les avertissements de quelques-uns de ces Idéologues. Il apprit alors, mais trop tard, qu'il y a dans le monde autre chose que le glaive et la gloire ; qu'au-dessus de cela, comme au-dessus de toutes les passions et influences humaines, il y a les lois immuables de l'ordre moral, que les Idéologues doivent connaître mieux que tous autres, puisqu'ils en font le sujet de leurs méditations, quoiqu'ils ne sachent pas toujours en faire les meilleures applications. Libres des préoccupations de la vie militante, placés en observation sur les hauteurs du monde moral, ils peuvent, mieux que les hommes engagés dans la mêlée, embrasser toute l'étendue du champ de bataille, et apercevoir les fautes comme les chances du combat qui se livre à leurs pieds.

Heureux les pays, messieurs, dont les hommes d'influence et d'autorité, après s'être élevés jusqu'aux sublimes régions où le vrai se manifeste dans toute sa beauté et sa splendeur, sont capables de revenir dans le monde réel sans éblouissements ni vertige. Trop souvent les hommes appelés sur cet autre Thabor, captivés, fascinés par les charmes et les magnificences de ce séjour enchanté, oublient notre pauvre terre et ses misères. " Nous sommes bien ici," disent-ils comme les disciples privilégiés du Christ, " érigeons-y les tentes de l'humanité."

Respectons ces belles illusions, comme on ferait de mystères religieux ; et si nous ne pouvons aller habiter la cime sacrée, si l'air qu'on y respire est trop subtil, trop éthéré pour nos grossiers organes, profitons au moins des rayons de lumière qu'elle nous envoie, pour éclairer nos pas dans la vallée de fange et de brouillards, où notre corps nous retient pour un temps à l'œuvre mystérieuse de Dieu.

